



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 053
Le vendredi 7 novembre 2025

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 7 novembre 2025

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1000)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 novembre, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; et de l'amendement.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Skeena—Bulkley Valley.

Selon la dernière publication « Economic flash » de la CIBC, le PIB du Canada est catastrophique. La banque s'attendait à ce que le PIB connaisse une croissance modeste qui le porterait à 1 % à la fin de l'année, mais le manque d'élan vers la fin du trimestre porte à croire que même cet objectif anémique ne sera pas atteint. Ce genre de situation est devenu un signal d'alarme économique courant au Canada ces derniers temps. De plus en plus, la responsabilité du malaise économique au pays est attribuée non pas aux droits de douane imposés par les États-Unis à certains secteurs, mais à la politique du gouvernement canadien.

Il n'est pas étonnant que les libéraux veuillent des élections à Noël. Ils savent qu'ils ne peuvent pas continuer très longtemps à leurrer les Canadiens. Ils veulent déclencher des élections avant que le poids de leurs politiques désastreuses ne s'abatte sur eux.

Nous, les conservateurs, essayons constamment d'expliquer aux libéraux que les Canadiens veulent des emplois et une vie abordable et qu'ils en ont besoin. Nous essayons constamment d'expliquer que ce sont les énormes déficits, les impôts élevés, la réglementation coûteuse et les dépenses irresponsables qui sont à l'origine de nos problèmes économiques, et non Donald Trump. Aussi incroyable que cela puisse paraître, la réponse des libéraux consiste à se vanter des subventions gouvernementales et de l'alourdissement de la bureaucratie. Ils semblent penser qu'il est tout à fait acceptable de taxer et de réglementer tout le monde et de nous plonger dans la pauvreté tant qu'ils redonnent un peu d'argent à certains d'entre nous. Ils ont le culot d'ignorer les appels en faveur de l'emploi et de répondre en se vantant d'accorder de meilleurs cadeaux, et ils ne semblent pas comprendre la logique de l'autosuffisance.

Ce budget fait partie d'un problème: la conviction des libéraux selon laquelle un appareil gouvernemental plus imposant, une réglementation accrue et un plus grand nombre de programmes gratuits favorisent d'une manière ou d'une autre la prospérité. Il n'y a rien de gratuit dans cette situation. Chaque chose gratuite offerte par le gouvernement a un coût, chaque coût s'accompagne d'une taxe, et chaque nouvelle couche de bureaucratie entraîne non seulement des coûts plus élevés, mais aussi d'énormes pressions sur les personnes mêmes qui créent de la valeur dans ce pays.

Alors que les libéraux parlent d'alléger le coût de la vie, ils font grimper en douce le prix de tout ce que les Canadiens achètent, construisent ou cultivent. Ils appellent ça de la compassion. Moi, j'y vois plutôt du sabotage économique. Maintenant, les députés libéraux tournent publiquement en dérision l'idée que les parents préfèrent avoir les moyens de nourrir leurs propres enfants plutôt que d'accepter l'aumône du gouvernement. La semaine dernière, quelqu'un a demandé où était la logique. Vraiment? Où est la logique dans le désir de nourrir soi-même ses propres enfants? Où est la logique dans le désir de subvenir fièrement à ses propres besoins, sans vivre d'aumônes du gouvernement? La prochaine étape, c'est quoi? Une file aux soupes populaires réservée aux parents?

On est loin d'une vision de l'économie la plus forte du G7. C'est plutôt une vision dystopique. Pendant que les gens du peuple se contentent de restes, les riches amis du premier ministre, eux, s'empiffrent à même les recettes fiscales du Canada.

Il semble y avoir un véritable fossé entre les libéraux et les Canadiens. Les travailleurs canadiens veulent des emplois et une économie florissante pour pouvoir subvenir aux besoins de leur famille, soutenir leur collectivité et aider ceux qui en ont vraiment besoin, comme les aînés à revenu fixe ou les parents seuls qui cumulent deux emplois simplement pour se maintenir à flot. Je crois que les Canadiens souhaitent que le gouvernement protège le pays contre les menaces extérieures, qu'il crée des conditions propices à la prospérité nationale, qu'il assure la sécurité des rues et qu'il veille à ce que les gens puissent se promener au centre-ville sans crainte d'être harcelés. Les travailleurs canadiens ne voient pas d'inconvénient à payer des impôts pour ces choses. Cependant, ils ne veulent pas financer une armée massive de bureaucrates inutiles à des fins électorales. Ils trouvent inacceptable de payer pour une réglementation excessive qui profite davantage aux bureaucrates qu'aux Canadiens.

Le budget

Regardons ce qui se passe réellement sur le terrain. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les petites entreprises croulent sous le poids des politiques libérales. Les plus récentes recherches de la Fédération montrent que les coûts d'exploitation des entreprises ont augmenté de 26 % depuis 2017. Tout coûte plus cher: le carburant, l'énergie, les assurances et le transport. Les deux tiers des propriétaires de petites entreprises disent que la hausse des coûts est leur principale préoccupation. Lorsque les entreprises qui fournissent 60 % des emplois du secteur privé au pays n'ont pas les moyens de survivre, ce n'est pas seulement un problème commercial, mais un problème national.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante signale aussi que les petites entreprises consacrent environ 735 heures par année uniquement à assurer leur conformité à la réglementation. Ce sont 32 jours ouvrables, soit un mois et demi, qui sont perdus à cause de la bureaucratie. Le hic, c'est que, selon la Fédération, une part des formalités administratives s'élevant à 18 milliards de dollars pourrait disparaître du jour au lendemain sans que personne ne s'en rende compte. Avec cet argent, on pourrait rendre les rues plus sûres, renforcer la frontière ou améliorer les infrastructures de santé, à moins, bien sûr, qu'il disparaisse aux Bermudes.

● (1005)

Dans le contexte actuel de coûts records, de dette galopante et d'incertitude économique, le gouvernement a présenté le mastodonte des budgets, un budget qui fait passer Justin Trudeau pour un grippe-sou. Le nouveau budget fédéral porte un coup direct au coût de la vie pour les Canadiens. Malgré les promesses de rigueur et de responsabilité financière, les folles dépenses du gouvernement alimentent l'inflation et font grimper les prix partout. Les familles, qui ont déjà du mal à payer l'épicerie, leur loyer et leur prêt hypothécaire, subissent maintenant encore plus de pression, car les dépenses inflationnistes ajoutent 5 400 \$ par ménage par année. En accumulant un déficit de 78 milliards de dollars — bien au-delà des 62 milliards annoncés — le gouvernement rend les produits de première nécessité plus chers, laissant les Canadiens ordinaires porter le fardeau de ses promesses non tenues.

Dans ce budget, les taxes cachées sur les aliments, telles que la taxe sur le carbone pour les industries, continuent d'accroître les coûts, et ce, à toutes les étapes de la production. L'énergie nécessaire pour cultiver, produire, récolter, transformer et transporter les aliments est taxée à toutes les étapes. Cela signifie que le prix augmente d'une étape à l'autre, jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau ridicule que nous, les consommateurs, sommes maintenant habitués de payer à la caisse, mais encore faut-il que nous en ayons les moyens.

Tandis que nos voisins du Sud amorcent une vigoureuse restructuration fiscale pour devenir plus concurrentiels, les libéraux freinent notre économie en imposant des taxes cachées et des tracasseries administratives étouffantes. Alors que les Américains procèdent rapidement à une réindustrialisation, les libéraux continuent de provoquer l'exode des industries en imposant des taxes punitives et un lourd fardeau administratif et en accusant les entreprises de cupidité dès qu'elles réussissent à prospérer dans cet environnement hostile.

Alors que le monde évolue sous nos yeux et que les autres pays s'adaptent rapidement, le gouvernement libéral semble coincé en 2015, prend des demi-mesures sans se presser et se cramponne à de vieilles idéologies. Le budget prouve que rien n'a changé.

Les libéraux et leurs amis, les néo-démocrates, attribuent les prix élevés à la cupidité des entreprises, mais en réalité, les entreprises ne font que refiler aux consommateurs les frais de la cupidité du gouvernement. Lorsqu'un produit coûte plus cher à produire et à transporter, son prix est plus élevé à la caisse. C'est ce qu'on appelle l'inflation, et elle est en partie causée par la taxe sur les émissions pour les industries et d'autres taxes cachées comparables. De plus, elle est exacerbée par la constante expansion de l'appareil bureaucratique et la multiplication des couches de bureaucratie entreprises par les libéraux.

Chaque fois que le gouvernement se félicite de protéger les travailleurs, mais qu'il pousse les employeurs à la faillite, il n'aide pas le marché du travail. Il anéantit plutôt des emplois, de brillants avenir et, dans bien des cas, des familles. Les Canadiens ne veulent pas vivre aux crochets de l'État. Ils veulent gagner dignement leur vie à leur façon. Les jeunes ne veulent pas d'une vie de locataire gagnant le salaire minimum. Ils veulent un jour posséder une maison, comme leurs parents, une fois qu'ils auront de bons emplois et qu'ils pourront se bâtir une vie abordable. Ils veulent avoir l'assurance que, s'ils travaillent fort, ils auront les moyens d'acheter une maison, de démarrer une entreprise et de nourrir leur famille sans attendre un chèque du gouvernement.

Les conservateurs proposent une meilleure voie à suivre: un budget abordable pour une vie abordable. Il s'agit de mettre un terme aux taxes cachées qui drainent subrepticement le budget des ménages, de réduire les dépenses gouvernementales inutiles et d'éliminer les obstacles bureaucratiques qui empêchent la construction d'habitations. En éveillant le pays aux possibilités et en récompensant les efforts, nous pouvons redonner espoir aux familles qui ont du mal à joindre les deux bouts. Il est temps de tourner le dos à la dette générationnelle et de faire place au bon sens.

Je reviens à la question qu'une députée libérale a posée avec un ton moqueur la semaine dernière: quelle est la logique? Quelle est la logique d'un gouvernement qui décourage le travail à coup d'impôts, punit la réussite et qualifie la dépendance de progrès? En quoi est-il logique de pousser les entreprises au bord de l'insolvabilité, puis de se vanter de nouveaux programmes pour les chômeurs? En quoi est-il logique de prétendre lutter pour la classe moyenne tout en créant les conditions qui menacent son existence même?

Les conservateurs continueront de se battre pour une réelle baisse du coût de la vie, pour des politiques qui permettent aux Canadiens de nourrir leurs enfants, de créer leur propre entreprise et d'être fiers de leur autonomie dans un pays qui récompense le travail, et non la dépendance.

● (1010)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en octobre, 67 000 emplois ont été créés. Parmi ceux-ci, 55 000 se trouvent en Ontario.

Le premier ministre et le caucus libéral sont déterminés à bâtir un Canada fort. De l'autre côté de la Chambre, on trouve l'extrême droite conservatrice. Bien franchement, je pense que Joe Clark a très bien résumé la situation lorsqu'il a déclaré qu'il n'avait pas abandonné le parti, que c'était plutôt l'inverse. Aujourd'hui, le Parti conservateur est tellement à droite qu'il n'y a plus de place pour les personnes progressistes ou les conservateurs rouges. Nous ne les voyons plus.

Je me demande si le député pourrait nous faire part de ses réflexions sur les raisons qui ont poussé le Parti conservateur à se déplacer aussi loin vers la droite, au détriment des bonnes politiques publiques.

Scott Anderson: Monsieur le Président, je rejette évidemment l'affirmation du député d'en face. Je demanderais au député de me dire s'il croit qu'il est logique que les parents doivent compter sur l'État après avoir été acculés à la faillite par les politiques du gouvernement et s'il est logique qu'ils veuillent vivre aux crochets de l'État.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, tout d'abord, à l'approche du jour du Souvenir, je tiens à remercier mon collègue de son service dans les Forces armées canadiennes.

Je suis très préoccupé par le montant du déficit que le gouvernement libéral enregistre chaque année depuis 10 ans. On parle de plus de 54 ou 55 milliards de dollars, soit plus d'argent que ce que le gouvernement fédéral transfère aux provinces pour les soins de santé, ce qui impose un stress énorme aux générations futures.

Mon collègue a-t-il les mêmes préoccupations que moi?

Scott Anderson: Monsieur le Président, j'ai déjà été très endetté à cause de ma carte de crédit. Je devais payer des centaines de dollars en intérêts chaque mois et je n'en retirais aucun avantage. Si je n'avais pas utilisé ma carte de crédit, j'aurais pu mettre cet argent de côté.

Il n'est pas agréable de jeter de l'argent par les fenêtres ou de le donner à des banquiers, surtout si ceux-ci l'investissent à l'étranger.

Je partage la profonde inquiétude de mon collègue au sujet du déficit. Nous n'éliminerons jamais le déficit si nous ne nous ressaisissons pas et si nous ne présentons pas des budgets logiques à l'avenir.

Doug Eyolfson (Winnipeg-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui concerne la taxe sur le carbone pour les industries et ses répercussions sur l'inflation, comment le député réagit-il à une étude de la Banque du Canada selon laquelle cette taxe n'a contribué qu'à hauteur de 0,15 % au taux d'inflation?

• (1015)

Scott Anderson: Monsieur le Président, je ne peux pas me prononcer sur ce rapport. Je ne l'ai pas lu. Ce que je peux dire au député, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme en économie pour comprendre que le fait d'imposer des taxes à chaque étape de la chaîne de production alimentaire va entraîner des coûts supplémentaires.

Nous pouvons analyser ces chiffres, les examiner et les atténuer avec d'autres chiffres. Il n'en reste pas moins que, quand on ajoute des taxes dans l'économie, le prix des aliments augmente. C'est simplement une question de logique.

[Français]

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le Président, je ne sais pas si, dans la province de mon collègue, on vit sensiblement la même chose qu'au Québec, c'est-à-dire une crise des services de santé et des services sociaux en raison d'une augmentation des besoins et de la population vieillissante. D'ailleurs, la Colombie-Britannique et le Québec sont les deux provinces où les taux de vieillissement sont les plus élevés, et on demande aux professionnels de la santé de faire plus avec moins.

Le budget

Mon collègue ne trouve-t-il pas anormal que, dans le budget dont nous discutons aujourd'hui, il n'y ait pas plus d'argent transféré aux provinces pour qu'elles puissent assurer la prestation des services de qualité qui sont nécessaires pour répondre aux besoins de la population?

[Traduction]

Scott Anderson: Monsieur le Président, je serais tout à fait d'accord si nous offrions des soins de santé de qualité.

Il y a environ 10 ans, nous avons mené une étude qui a révélé que l'Interior Health, l'autorité sanitaire de ma région, comptait un gestionnaire pour six travailleurs de première ligne. Il faut réduire le fardeau administratif au sommet de la pyramide.

Je pense que nous pouvons faire plus avec moins. Je crois que nous avons une responsabilité envers les provinces...

Le vice-président: Nous reprenons le débat. Le député de Skeena—Bulkley Valley a la parole.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, CPC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour prononcer mon premier discours sur le budget au nom des gens de Skeena—Bulkley Valley. Le moment est bien choisi, car dans ce budget, le premier ministre fait tout ce qu'il avait promis de ne pas faire.

Le premier ministre avait promis de réduire les dépenses et de faire preuve de plus de responsabilité financière, mais il a fait marche arrière une fois élu. Le budget de 2025 a porté la dette canadienne à 1,35 billion de dollars. Ce chiffre est assez difficile à visualiser pour le Canadien moyen, de même que pour un nouveau député. Le paiement des intérêts sur cette dette pour 2025-2026 est de 55,6 milliards de dollars. C'est plus que le montant de l'entente sur les transferts en santé. C'est plus que ce que le gouvernement canadien perçoit en TPS. Pour tous les jeunes qui nous regardent, parce que ce sera leur dette, ce budget ajoute 10 millions de dollars à notre dette chaque heure.

Je veux parler de certains éléments du budget qui touchent directement mes concitoyens de Skeena—Bulkley Valley. Le premier est le programme de confiscation des armes à feu créé par le gouvernement libéral. Un budget global de 742 millions de dollars est alloué à ce programme, y compris une enveloppe de 38,7 millions de dollars pour le projet pilote au Cap-Breton. Le ministre libéral responsable a admis que ce programme est une manœuvre politique et qu'il ne fonctionnera pas. Le ministre s'est même engagé à payer la caution de son locataire si celui-ci était arrêté pour avoir enfreint la loi. Je pense que tout le monde sait que même le ministre libéral responsable du programme de confiscation des armes à feu n'appuie pas ce programme.

Je veux que les Canadiens écoutent ce que j'ai à dire à propos des peines. Du jour au lendemain, le gouvernement libéral veut criminaliser des citoyens respectueux des lois, des Canadiens qui ont enregistré légalement leurs armes à feu, qui ont obtenu leur permis de possession et d'acquisition et qui respectent la loi. Ce projet de loi transformerait ces honnêtes citoyens en criminels du jour au lendemain. Il en va de même pour les Autochtones, notamment ceux qui pratiquent la chasse et le tir sportif.

Le budget

Ceux qui ne se conforment pas à cette mesure législative s'exposent à une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans s'ils sont déclarés coupables par mise en accusation. Dans le cas d'une déclaration de culpabilité par procédure sommaire, la peine maximale est de deux ans moins un jour. C'est la peine que l'on prévoit imposer à des citoyens respectueux des lois. Au lieu de donner la réplique à Trump, ceux qui avaient comme stratégie de jouer du coude sont plutôt en train de mettre en échec les Canadiens respectueux des lois. C'est insensé. Si nous voulons lutter contre la criminalité, nous devons nous en prendre aux criminels, qui n'enregistrent pas leurs armes à feu et ne demandent pas de permis.

Les 742 millions de dollars consacrés à ce programme pourraient servir à financer des programmes destinés aux Canadiens. Ils pourraient servir à aider les aînés et les jeunes ou être injectés dans l'économie. Ils pourraient servir à rembourser la dette, et prions le ciel que cela arrive.

Ça n'a aucun sens que les personnes qui ont hérité d'armes à feu, les gens qui en ont acheté et les tireurs sportifs remettent volontairement leurs fusils et reçoivent 1 300 \$ par arme à feu, surtout lorsque certaines d'entre elles valent bien plus.

Le coût du panier d'épicerie a augmenté, et il va continuer d'augmenter. Le premier ministre a dit qu'il voulait être jugé en fonction des prix à l'épicerie. Le verdict est tombé: il est coupable d'être resté les bras croisés. Au fur et à mesure que les prix augmentent, le recours aux banques alimentaires augmente.

● (1020)

Alors que les aînés et les personnes à revenu moyen affluent vers les banques alimentaires, auxquelles ont recours plus de 2 millions de personnes au Canada, dont 700 000 enfants, le gouvernement libéral se lève fièrement pour parler de sa contribution aux banques alimentaires au lieu de s'attaquer à la cause profonde de l'affluence à leurs portes.

Les libéraux freinent l'économie. Ils ont déjà augmenté les taxes et les impôts, et ce n'est pas fini. Pensons à la taxe sur les emballages alimentaires qui, selon tout le monde, fera augmenter les prix à l'épicerie.

Le gouvernement n'a pas parlé aux Canadiens d'une autre taxe à prévoir, soit la taxe sur le carbone de l'Organisation maritime internationale, taxe qui s'applique au transport maritime. Ce n'est pas encore officiel, mais le Canada a l'intention de voter pour cette taxe qui fera augmenter le coût des biens et des produits d'épicerie pour les Canadiens.

Je prends un moment pour parler de l'expérience de décriminalisation qui a été menée lorsque j'étais député provincial en Colombie-Britannique. Cette expérience a fait de la Colombie-Britannique un refuge pour la consommation de drogues. Des fonds fédéraux ont même été utilisés pour acheter de l'hydromorphe et la distribuer sans gestion ni contrôle. Résultat: elle a commencé à se répandre dans la population. Il faudra des décennies pour se remettre de l'expérience que les libéraux ont menée sur les Britanno-Colombiens, une expérience à laquelle l'Oregon a mis fin parce qu'elle ne fonctionnait pas. Ce sera un enjeu de portée historique pour les dirigeants et les assemblées législatives. L'expérience menée en Colombie-Britannique n'avait aucune raison d'être, puisque l'Oregon avait déjà testé la même approche, sans succès, et l'avait abandonnée.

Contrairement à ce qu'on pense généralement, le plafond d'émissions n'a pas disparu. Si tous les autres mécanismes mentionnés dans le budget échouent, le plafond d'émissions sera appliqué au secteur canadien des ressources naturelles. Cela limitera les plans du gouvernement libéral visant à faire du Canada une superpuissance énergétique et à faire de nous le pays le plus performant du G7.

Soit dit en passant, si nous voulons être le pays le plus performant du G7, il nous faudra surpasser les États-Unis, la plus grande économie du G7, voire du monde. Nous devons faire 100 fois mieux que ce que nous faisons actuellement. Le gouvernement va devoir se débarrasser des lois qui restreignent notre économie si nous voulons être une superpuissance énergétique ou un pays performant au sein du G7. Il ne peut pas y parvenir en laissant les nombreux droits de douane miner notre économie. Les droits de douane des États-Unis sur le bois d'œuvre résineux sont de 45 %, et les droits de douane réciproques sont de 25 % à 35 %. Il y a des droits de douane sur l'acier. La liste est longue. L'Inde a imposé des droits de douane de 30 % sur les pois jaunes. La Chine a imposé des droits de douane de 100 % sur l'huile de canola, les pois, le porc, les fruits de mer, les graines de canola, et j'en passe. Je ne suis pas banquier. Je n'ai même pas terminé mes études secondaires, mais je suis presque sûr que j'aurais pu obtenir un meilleur accord que celui-ci.

Quelle est la stratégie qui consiste à autoriser la diffusion aux États-Unis d'une publicité du gouvernement de l'Ontario pour irriter encore plus les États-Unis et les pousser à rompre toutes les négociations commerciales? Les libéraux peuvent-ils m'expliquer la stratégie derrière tout cela?

Soit dit en passant, une fois la publicité montrée au premier ministre, qui en a autorisé la diffusion, la Colombie-Britannique avait l'intention de faire de même. Elle est toutefois revenue sur sa décision en disant qu'elle allait s'aligner sur la stratégie commerciale du Canada. Quelle est cette stratégie? Jusqu'à présent, elle met tellement de pression sur les Canadiens qu'elle freine notre économie.

Je n'ai même pas encore parlé de la souveraineté dans l'Arctique qui intéresse tant la Russie, la Chine et les États-Unis. Le gouvernement a une section sur la souveraineté, mais il n'y est pas fait mention du passage du Nord-Ouest, auquel la Russie s'intéresse pour le transport des marchandises et l'exploitation du pétrole et du gaz.

Quel gâchis. Le budget le confirme. C'est pourquoi je ne peux pas appuyer le budget présenté pour 2025.

● (1025)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, j'entends mon collègue d'en face critiquer le budget. Pourtant, dans ce budget, nous faisons des investissements générationnels pour renforcer notre économie tout en protégeant nos programmes sociaux.

J'aimerais poser la question suivante à mon collègue. Si le budget avait été présenté par un gouvernement conservateur, quel programme social mon collègue aurait-il voulu abolir? Est-ce que c'est l'Allocation canadienne pour enfants, dont bénéficient plus de 6 millions de parents au pays? Est-ce que c'est le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, que nous avons rendu permanent et qui permet de nourrir plus de 400 000 enfants? Est-ce qu'il aurait voulu mettre la hache dans notre programme de places abordables en garderie, dont bénéficient plus de 900 000 enfants? Est-ce qu'il aurait voulu mettre fin au Régime canadien de soins dentaires, auquel plus de 5 millions de Canadiennes et de Canadiens se sont inscrits?

De notre côté, nous avons fait des investissements générationnels tout en protégeant les programmes sociaux importants. Est-ce que mon collègue, qui critique le budget, aurait voulu voir certains de ces programmes disparaître?

[Traduction]

Ellis Ross: Monsieur le Président, cela me rappelle ce que nous avons fait dans mon petit village autochtone, qui, du point de vue des problèmes sociaux, était en moins bonne posture que le Canada en ce moment. Nous n'aurions pas fait des compressions dans les programmes sociaux. Nous nous serions attaqués aux causes profondes.

Nous n'aurions pas aggravé la situation, comme l'a fait le gouvernement libéral. En fait, ce que les libéraux disent, c'est que nous n'avons encore rien vu, car ils sont prêts à renchérir sur ce qu'ils ont fait endurer à la population canadienne jusqu'à présent. Je ne peux pas appuyer cela.

[Français]

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le Président, ma question va être assez simple.

Le ministre des Finances du Québec a démontré sa grande déception du budget, notamment quant au peu d'argent réel qui va être transféré aux provinces pour les programmes d'infrastructures. Construire un hôpital aujourd'hui coûte environ 4 à 5 milliards de dollars, même plus. On l'a vu avec le CHUM au Québec.

Mon collègue trouve-t-il normal qu'en temps de crise des finances publiques, Ottawa, qui a l'argent, n'en transfère pas assez aux provinces afin que celles-ci puissent investir dans leurs infrastructures?

[Traduction]

Ellis Ross: Monsieur le Président, je suis d'accord.

D'ailleurs, si nous voulons que notre pays soit le plus performant du G7, nous devons être efficaces sur tous les plans. L'infrastructure est un élément clé. Le Canada ne peut pas être le pays le plus performant si nous ne soutenons pas la population, y compris en ce qui concerne l'économie, les problèmes sociaux et la santé. Je suis tout à fait d'accord avec la députée.

Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de toujours nous faire profiter de sa sagesse. Je le connais depuis longtemps. C'est un leader dans notre région, notre province et notre pays. J'ai beaucoup de respect pour ses observations.

Mon collègue et moi représentons des circonscriptions voisines; nous avons donc souvent les mêmes problèmes. Hier soir, j'ai ap-

Le budget

pris qu'une autre usine allait fermer dans ma circonscription. Cela représente 165 emplois dans une petite localité de ma circonscription, et donc 165 familles qui sont dans l'incertitude.

Je souhaite également aborder la crise de la santé mentale et de la toxicomanie que nous vivons. Un budget de 500 pages a été déposé il y a quelques jours. La santé mentale et la toxicomanie y sont mentionnées à six reprises. Il n'y a pas de nouveaux fonds. Nous dépensons désormais plus d'argent pour entretenir notre dette que pour les transferts aux provinces en matière de soins de santé. C'est une honte. Je veux demander à notre collègue son avis là-dessus.

● (1030)

Ellis Ross: Monsieur le Président, comme je viens d'une petite réserve des Premières Nations, je comprends les problèmes de santé mentale, de toxicomanie et de consommation de substances.

Nous avons cherché à contrer ces problèmes autant que possible, sans l'aide du gouvernement. Une expérience de décriminalisation de la drogue a été tentée en Colombie-Britannique. Il s'agissait d'une collaboration entre la province et Ottawa. L'expérience a été un désastre. Soit dit en passant, quand j'étais député à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, je me suis battu bec et ongles pour obtenir des centres de traitement dans notre région. Les demandes ont été rejetées, même si ce sont les dirigeants autochtones qui avaient élaboré les plans.

Le pays tout entier est aux prises avec un grave problème. C'est une honte que le gouvernement libéral canadien ne le reconnaisse pas et qu'il n'essaie pas de s'y attaquer de front.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, mon collègue et moi sommes peut-être en désaccord sur la façon de gérer la crise de la santé mentale et des drogues toxiques. Toutefois, il y a une chose sur laquelle nous pouvons nous entendre: le gouvernement libéral ne fait preuve d'aucun leadership à l'égard de cette crise.

Hier, à la Chambre, j'ai soulevé le fait que plus de 52 000 Canadiens sont morts d'une surdose de drogues toxiques. Le gouvernement libéral a répondu qu'il s'agit d'une responsabilité qui relève des provinces et des territoires. Autrement dit, les libéraux abandonnent toute responsabilité. Il y a des choses sur lesquelles nous pouvons nous entendre.

Mon collègue est-il d'accord pour dire que le gouvernement fédéral a absolument un rôle et une responsabilité en ce qui concerne la crise de la santé mentale et des drogues toxiques qui sévit dans notre pays?

Ellis Ross: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue. Ottawa a absolument un rôle à jouer.

En fait, si ce n'était pas le cas, pourquoi a-t-il imposé cette expérience en Colombie-Britannique pour décriminaliser l'héroïne, la cocaïne et jusqu'à 2,5 grammes de fentanyl? Nous savons qu'une dose de 2,5 grammes de fentanyl peut tuer une personne normale. Ottawa a un rôle à jouer dans la crise des drogues à laquelle nous sommes confrontés.

Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet du budget de 2025, intitulé « Un Canada fort ». Je partagerai mon temps de parole avec ma distinguée collègue la députée de Kanata.

Le budget

Mardi, le gouvernement a présenté un plan qui prévoit un investissement générationnel visant à jeter les bases d'un Canada plus fort et plus résilient. Les objectifs de ce plan sont multiples: construire plus de logements pour les Canadiens, réaliser de grands projets d'infrastructure partout au pays et soutenir nos industries d'un océan à l'autre.

Les Canadiens comprennent que nous vivons dans un monde en rapide évolution et de plus en plus incertain. Ce budget est notre plan d'action qui nous permettra de faire face à ces réalités.

Le gouvernement se concentre sur ce qu'il peut contrôler: bâtir une économie plus grande, plus rapide et plus forte que jamais.

[Français]

En tant que nouveau gouvernement du Canada, l'objectif est clair: faire du Canada l'économie la plus forte du G7 en stimulant la productivité, la compétitivité et l'innovation et en créant de nouvelles possibilités qui profiteront à tous les Canadiens. Pour ma communauté d'Orléans, ce budget prévoit des investissements essentiels qui amélioreront concrètement la vie de ses résidents. En tant que l'une des circonscriptions qui connaît la croissance la plus rapide dans la région de la capitale nationale, Orléans a besoin d'infrastructures et de services locaux solides pour suivre le rythme de sa croissance et améliorer la qualité de vie.

[Traduction]

Dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes, le gouvernement versera 51 milliards de dollars sur 10 ans, à compter de l'exercice 2026-2027, pour financer des projets d'infrastructure dans des collectivités d'un bout à l'autre du pays.

Je me dois de souligner qu'Orléans est mentionné dans notre budget. Depuis plus de 40 ans, le Complexe récréatif Bob-MacQuarrie est un pilier de la collectivité, un lieu où des résidents de tous âges se rassemblent pour rester actifs, acquérir de nouvelles compétences et tisser des liens. J'ai eu le plaisir d'utiliser la patinoire de cet aréna à l'époque où je pratiquais le patinage artistique.

Je suis tout à fait ravie d'annoncer que, comme le souligne le budget, le Complexe récréatif Bob-MacQuarrie compte parmi les 23 projets qui recevront du financement dans le cadre du volet de prestation directe. Cet argent servira à moderniser et à agrandir cette installation vitale. Avec cet investissement, le gouvernement réitère son engagement à bâtir un Canada plus fort. Je suis très heureuse de pouvoir contribuer à bâtir une collectivité plus forte à Orléans.

• (1035)

[Français]

Alors que nous sommes confrontés à un environnement global plus incertain, le Canada doit également être prêt à défendre son territoire, sa population et sa souveraineté. C'est pourquoi ce budget prévoit des investissements historiques dans la défense. En engageant 81,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, nous démontrons à nos alliés et à nos hommes et femmes en uniforme que le Canada prend au sérieux sa sécurité nationale et collective.

[Traduction]

Ces investissements favoriseront le recrutement et le maintien en poste, entraîneront des augmentations salariales bien méritées et élargiront l'accès aux soins de santé pour les membres actifs. Ils permettront également de réparer et de maintenir les capacités exis-

tantes tout en investissant dans des infrastructures nouvelles et modernes, y compris des technologies de pointe pour protéger les réseaux numériques du Canada.

Je suis particulièrement fier que le gouvernement investisse dans les capacités militaires de prochaine génération, qu'il s'agisse de véhicules blindés, de systèmes de défense contre les drones, de capacités de frappe de précision à longue portée ou de sous-marins. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis 2013, lorsque nous consacrons moins de 1 % de notre PIB à la défense. Le gouvernement s'est engagé à atteindre 5 % d'ici 2035, ce qui témoigne clairement de l'engagement du Canada à l'égard de la sécurité mondiale et de la préparation nationale.

[Français]

Je veux aussi m'adresser directement aux jeunes Canadiens, aux jeunes d'Orléans. Ce budget trace la voie vers un avenir plus abordable et plus optimiste.

À Orléans, le programme Emplois d'été Canada a connu un énorme succès. Il a aidé les jeunes à acquérir une expérience de travail précieuse en soutenant les employeurs locaux. Ce budget propose un financement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars sur trois ans pour l'emploi des jeunes par l'intermédiaire du programme Emplois d'été Canada, de la Stratégie emploi et compétences jeunesse et du Programme de stages pratiques pour étudiants. Ensemble, ces initiatives vont créer environ 175 000 nouvelles possibilités pour les jeunes Canadiens, et, je l'espère bien, pour les jeunes d'Orléans.

[Traduction]

Par ailleurs, nous aidons les jeunes Canadiens à réaliser le rêve de devenir propriétaire en éliminant la TPS à l'achat d'une première habitation dont la valeur est égale ou inférieure à 1 million de dollars. Pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de logement abordable, nous allons, grâce à Maisons Canada, doubler le rythme de la construction de logements au cours de la prochaine décennie.

[Français]

Je suis vraiment enthousiaste à propos de ce budget et de la voie audacieuse qu'il trace pour notre pays. Sous la direction du premier ministre, le nouveau gouvernement canadien positionne le Canada comme chef de file mondial en investissant intelligemment, en construisant de manière ambitieuse et en planifiant l'avenir de manière responsable. Ce budget répond aux attentes des Canadiens d'aujourd'hui et bâtit un Canada plus fort et plus prospère pour demain.

[Traduction]

J'invite tous les députés à examiner de près ce qu'offre le budget, car c'est sans contredit le bon plan pour le Canada en ce moment.

Enfin, alors que nous soulignons la Semaine des anciens combattants, je tiens à prendre quelques instants pour remercier la ministre des Anciens Combattants ainsi qu'Anciens Combattants Canada d'avoir organisé une magnifique vigile aux chandelles au Musée canadien de la guerre, une occasion de réfléchir aux services rendus par les militaires qui ont défendu le Canada. De plus, je tiens à féliciter la Monnaie royale canadienne pour la superbe pièce de monnaie qu'elle a dévoilée à cet événement, pièce qui rend magnifiquement hommage au Soldat inconnu. Son dévoilement a été très émouvant.

À l'approche du jour du Souvenir, nous prenons une pause pour honorer les courageux Canadiens qui ont répondu à l'appel au service pour défendre notre liberté, notre démocratie et notre mode de vie.

• (1040)

[Français]

Nous nous souvenons tout particulièrement de ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre en paix. Nous les remercions de leur service et de leur sacrifice. N'oublions jamais.

[Traduction]

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, selon Bill Curry du *Globe and Mail*, le gouvernement a glissé 75 modifications législatives dans une annexe qui a mystérieusement disparu du budget imprimé remis aux députés. Est-ce que c'est cela, la transformation numérique? Les libéraux transforment-ils la transparence en téléchargement?

La députée d'en face pourrait-elle demander au ministre des Finances de déposer aujourd'hui l'annexe complète qui se trouve en ligne, ou les députés sont-ils censés légiférer par hyperlien? Pourrait-elle expliquer pourquoi les libéraux ont décidé de tromper ainsi leurs collègues parlementaires?

[Français]

Marie-France Lalonde: Monsieur le Président, je suis vraiment fière de voir que mon collègue, parmi toutes les questions qu'il aurait pu poser, a choisi celle-là. Avec tout respect que je lui dois, ce que je vais dire aux Canadiens et aux Canadiennes ainsi qu'à la communauté d'Orléans que je représente, c'est que notre gouvernement est là pour eux. Notre gouvernement va protéger les investissements qui sont importants pour eux et qui doivent être faits, tout en étant responsable en matière de dépenses budgétaires. Nous sommes dans une ère de modernisation, avec l'intelligence artificielle et toutes les choses qui y sont associées. Encore une fois, je dis à notre jeunesse que nous sommes là pour eux.

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis reconnaissant et fier du discours de ma collègue. Je l'ai entendue parler du programme Emplois d'été Canada. Je crois que peu de députés à la Chambre reconnaissent que, dans le budget qui est proposé, on augmenterait le nombre de postes d'Emplois d'été Canada. Ce nombre passerait de 70 000 à 100 000 l'été prochain.

Ma collègue pourrait-elle parler de l'impact de cette augmentation du nombre de postes pour les jeunes, pour les organisations communautaires et pour les petites et moyennes entreprises dans sa circonscription?

Marie-France Lalonde: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question, parce que je pense que 343 députés ont pu bénéficier de ce programme au cours des dernières années. J'en ai moi-même bénéficié dans Orléans. J'ai toujours été bien au courant des importantes retombées de ce programme, qui sont d'ailleurs ressenties.

Nous demandons depuis ces dernières années que ce programme soit bonifié, et c'est ce que ce gouvernement va faire. Non seulement plus de jeunes pourront en profiter, mais plus d'entreprises à but non lucratif et de petites et moyennes entreprises dans ma communauté pourront bénéficier de la présence des jeunes pour les aider l'été prochain.

Le budget

[Traduction]

Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, à ma collègue d'en face, 500 pages ont été déposées il y a quelques jours à peine. Plus de 50 000 Canadiens sont décédés d'une surdose depuis 2016. Plus de Canadiens sont morts d'une surdose que pendant la Seconde Guerre mondiale; pourtant, ce budget ne prévoit aucun nouveau financement pour la lutte contre la toxicomanie. La santé mentale n'a été mentionnée que cinq fois. Nous dépensons actuellement plus d'argent pour le service de la dette que pour les transferts en santé aux provinces.

Comment la députée justifie-t-elle cette crise générationnelle sans aucun financement supplémentaire?

Marie-France Lalonde: Monsieur le Président, je suis consciente de l'importance que le député accorde à la question de la santé mentale, et je tiens à le féliciter pour son militantisme. En tant qu'ancienne travailleuse sociale ayant une expérience directe des problèmes de santé mentale, je dois dire qu'il est essentiel de poursuivre nos efforts. J'ai été très heureuse de constater qu'au cours des dernières années, le gouvernement fédéral, tout en respectant son accord sur les soins de santé, a augmenté les transferts destinés expressément aux services de santé mentale dans les collectivités locales.

• (1045)

[Français]

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le Président, c'est certain que le programme d'Emplois d'été Canada avait besoin d'être indexé. Ça fait des années qu'on a beaucoup de demandes pour favoriser le travail des étudiants et leur faire vivre une belle expérience. C'est vrai que c'est vraiment alléchant. Cependant, je dirai bien sincèrement que si j'avais eu un choix, j'aurais poussé pour qu'on augmente les transferts en santé parce que c'est sur cette question que ça crie dans les provinces.

Marie-France Lalonde: Monsieur le Président, je suis fière de répondre à cette question parce qu'on a bonifié l'enveloppe budgétaire dans les dernières années pour les paiements de transfert. J'ai été membre d'un ancien cabinet provincial. Je peux garantir que l'enveloppe budgétaire a été augmentée de plus de 200 milliards de dollars dont les provinces ont pu bénéficier dans les dernières années. Nous allons continuer d'être là pour la santé des Canadiens et des Canadiennes.

[Traduction]

L'hon. Jenna Sudds (secrétaire parlementaire du ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et du secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2025 vise à répondre aux besoins actuels et à bâtir un Canada fort. C'est un plan fondé sur la confiance: la confiance dans la population, dans les gens qui innovent et dans la capacité du Canada à être un chef de file en période de transition. À une époque où le monde change et où nous devons faire face à de nouveaux obstacles au commerce, à de l'incertitude mondiale et à une course à l'exploitation de technologies comme l'intelligence artificielle, le Canada agit avec détermination.

Le budget

Le budget prévoit des investissements pour protéger notre souveraineté, stimuler notre productivité et donner aux Canadiens les moyens d'améliorer leur sort. Il s'agit de dépenser moins pour investir davantage dans des logements abordables pour les Canadiens, dans la construction des infrastructures de la prochaine génération, dans les énergies propres et dans la création des emplois de qualité de demain.

Pour les collectivités que je représente, Kanata, Carp, Bells Corners et Stittsville, cela signifie que nous devons accélérer l'innovation dans les domaines des semi-conducteurs, de la photonique et de l'intelligence artificielle. Nous devons également soutenir les gens de métier et les petites entreprises tout en veillant à ce que les débouchés économiques soient créés ici même, dans nos collectivités.

Les familles et les jeunes de ma collectivité sont au cœur du budget. Avec le budget de 2025, nous réduisons les impôts de la classe moyenne, ce qui permet à une famille moyenne à deux revenus d'économiser environ 840 \$ par année. Nous avons annulé la tarification du carbone pour les consommateurs, ce qui a fait baisser le prix de l'essence d'environ 18 ¢ le litre. Nous rendons permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, ce qui aidera 400 000 enfants à manger un repas sain à l'école et permettra aux familles d'économiser jusqu'à 800 \$ par année. Nous continuons d'investir dans les services de garde d'enfants, ce qui permet aux familles de ma collectivité d'économiser plus de 10 000 \$ par année pour chacun de leurs enfants.

Nous lançons également des prestations fédérales automatisées afin que jusqu'à 5,5 millions de Canadiens à faible revenu obtiennent le soutien qu'ils méritent sans devoir remplir de formalités administratives supplémentaires. Pour les jeunes, le budget change la donne. Nous créons 175 000 stages pour aider les jeunes Canadiens à acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir dans les industries à forte croissance de demain, comme la technologie, l'énergie propre et l'innovation numérique.

Grâce à ces possibilités, la prochaine génération de Canadiens disposera des outils dont elle a besoin pour façonner l'avenir. Pour les collectivités que je représente à Kanata, Carp, Bells Corners et Stittsville, cela signifie plus de débouchés pour les jeunes et plus d'argent dans les poches des familles. Qu'il s'agisse de faire le plein d'essence pour se rendre aux entraînements de hockey, de payer l'hypothèque ou de mettre des repas sains sur la table, le budget rend la vie plus abordable, plus prévisible et plus équitable pour les familles canadiennes.

Le budget de 2025 vise à bâtir l'économie canadienne de demain, une économie propulsée par l'innovation, la recherche et les incroyables talents que recèlent Kanata, Carp, Bells Corners et Stittsville. Il prévoit des investissements pour dynamiser la productivité et l'innovation grâce à la nouvelle superdéduction à la productivité, qui aidera les entreprises à investir dans les nouvelles technologies tout en bonifiant les encouragements fiscaux axés sur la recherche scientifique et le développement expérimental qui stimulent la recherche-développement.

Le budget engage également des sommes considérables dans les domaines de l'intelligence artificielle, des semi-conducteurs et de la photonique, notamment en finançant le Centre de fabrication pour la photonique, ici même, à Ottawa, afin de nous garantir une capacité nationale de production de semi-conducteurs, une recherche de calibre mondial et le maintien de la production au Canada.

Ces investissements se traduisent par un plus grand nombre d'emplois très bien rémunérés, de petites entreprises plus prospères et de nouvelles perspectives pour les ingénieurs, les scientifiques et les entrepreneurs talentueux d'ici. À Kanata-Nord, le plus grand parc technologique du Canada, le budget prend appui sur les forces locales en aidant les innovateurs de la région à se tailler une place sur la scène internationale tout en créant les carrières de demain directement chez nous.

Pour que le Canada soit fort, il faut des collectivités fortes, et le budget de 2025 répond aux attentes grâce au nouveau fonds pour bâtir des collectivités fortes, un investissement historique de 51 milliards de dollars sur 10 ans qui aidera les municipalités à construire les infrastructures dont les Canadiens ont besoin au quotidien.

● (1050)

Pour Kanata, Carp, Bells Corners et Stittsville, cela signifie des améliorations aux routes locales et aux correspondances de transport en commun, l'agrandissement des installations récréatives et communautaires, ainsi qu'une meilleure protection contre les inondations et les eaux pluviales pour notre collectivité en pleine croissance. Il s'agit de donner aux dirigeants locaux les outils nécessaires pour déterminer leur avenir et de bâtir des collectivités saines, reliées et résilientes où les familles peuvent s'épanouir et où chaque investissement contribue à renforcer notre collectivité et notre pays.

Le logement abordable est l'un de nos plus grands défis, et le budget de 2025 prévoit des mesures audacieuses pour le relever. Grâce à Maisons Canada, nous lançons le plan de logement le plus ambitieux depuis une génération en investissant 25 milliards de dollars pour doubler le rythme de la construction, réduire les formalités administratives et attirer les investissements privés. Nous éliminons également la TPS sur les maisons neuves de moins de 1 million de dollars pour les acheteurs d'une première maison et nous formons la prochaine génération de constructeurs canadiens au moyen de programmes élargis pour les gens de métier qualifiés.

À Kanata, Carp, Bells Corners et Stittsville, ces mesures se traduisent par des logements plus abordables pour les jeunes familles, plus de travail pour les constructeurs et les gens de métier de la région, et des collectivités plus dynamiques et plus complètes. Qu'il s'agisse d'une première maison, d'un logement locatif ou d'un endroit où vieillir, le budget vise à rétablir le rêve canadien d'une maison abordable, accessible et construite ici même, chez nous.

Le budget de 2025 prévoit un investissement générationnel dans la sécurité du Canada, ce qui signifie des possibilités générationnelles pour les secteurs de la défense et de la technologie d'Ottawa. Grâce à un investissement historique de 30 milliards de dollars sur cinq ans visant à réinvestir pour rebâtir et réarmer les Forces armées canadiennes, le budget permettrait au Canada d'atteindre la cible de 2 % de l'OTAN cette année, cinq ans plus tôt que prévu, tout en renforçant l'infrastructure industrielle de défense nationale.

Nous établissons une nouvelle Agence de l'investissement pour la défense et nous lançons la Stratégie industrielle de défense, qui accorde la priorité aux entreprises canadiennes. Cette stratégie permettra de développer les chaînes d'approvisionnement locales, de renforcer la capacité de production et de favoriser les innovations canadiennes, des capteurs perfectionnés à la cybersécurité, en passant par les systèmes assistés par intelligence artificielle et les communications protégées.

Pour les collectivités de Kanata, de Carp, de Bells Corners et de Stittsville, où l'innovation en matière de défense fait partie de notre ADN, ces mesures se traduiront par de nouveaux contrats, de nouveaux emplois et de nouveaux partenariats pour les entreprises qui mettent au point les technologies nécessaires pour assurer la sécurité des Canadiens. Qu'il s'agisse des ingénieurs qui conçoivent les systèmes de commandement de la prochaine génération ou des travailleurs spécialisés qui soutiennent nos bases et notre équipement, Ottawa est prêt à jouer un rôle de premier plan. Il s'agit d'un investissement non seulement dans la défense, mais aussi dans les gens, la technologie et notre place dans le monde.

Le budget de 2025 vise un leadership axé sur la confiance et la discipline. C'est un plan qui établit un équilibre entre l'ambition et la responsabilité, car les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement gère prudemment l'argent qu'ils ont durement gagné. Ce budget présente une nouvelle approche: dépenser moins pour investir davantage. Nous ralentissons la croissance des opérations gouvernementales, nous réduisons les formalités administratives et nous consacrons chaque dollar à des priorités qui feront croître l'économie, comme le logement, l'innovation et les énergies propres.

Nous maintenons le ratio dette nette-PIB du Canada, qui est le plus bas du G7. Nous instaurons également un cadre de budgétisation des investissements en capital afin de distinguer clairement les dépenses courantes quotidiennes des investissements à long terme qui nous permettront de bâtir un pays plus fort.

Le budget de 2025 est plus qu'un simple plan financier; c'est un plan d'édification du pays pour un Canada plus fort et plus confiant. Il s'agit de protéger ce que nous chérissons, de construire là où nous avons besoin de le faire et de donner à chaque Canadien les moyens de contribuer à façonner l'avenir.

À Kanata, à Carp, à Bells Corners et à Stittsville, nous voyons à quoi ressemble l'avenir: à des innovateurs qui repoussent les limites de la technologie, à des familles qui travaillent fort pour se bâtir une vie et à des collectivités qui s'unissent pour créer des possibilités. Ce budget investit en eux dans des logements abordables, dans de bons emplois, dans les énergies propres et dans l'ingéniosité canadienne de la prochaine génération.

• (1055)

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, des voyants rouges clignotent quand j'entends parler de toutes les sommes que les libéraux vont investir dans des entreprises technologiques et d'autres entreprises, surtout parce qu'il y a déjà eu beaucoup de conflits d'intérêts autour d'entreprises technologiques comme celles qui bénéficiaient de la caisse noire environnementale des libéraux et dans lesquelles des initiés et des amis des libéraux avaient mis leur argent. Rappelons que des contrats liés à la COVID ont notamment été accordés à d'anciens ministres libéraux.

Combien découvrons-nous de contrats qui servent, en réalité, à enrichir des amis des libéraux et des membres de leur famille?

L'hon. Jenna Sudds: Monsieur le Président, je me considère très chanceuse d'occuper le poste que j'occupe et de pouvoir représenter plus de 700 entreprises qui font partie du plus grand parc technologique du Canada.

Le budget de 2025 offre de grandes possibilités aux entreprises de partout au pays. Qu'il s'agisse de la superdéduction à la productivité, qui permet aux entreprises d'amortir leurs investissements et

Déclarations de députés

d'accroître leur productivité à court terme, des investissements dans l'intelligence artificielle et l'infrastructure de calcul pour l'intelligence artificielle, en vue de créer un nuage numérique souverain dans tout le pays, ou des améliorations au crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, le gouvernement prend des mesures concrètes pour rendre le Canada plus concurrentiel et accroître la productivité au sein des entreprises du pays.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Monsieur le Président, il y a une chose qu'on n'a pas trouvée dans ce budget et qu'on aurait voulu voir. C'est le renouvellement du fonds des pêches.

Je viens de la Gaspésie. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le fonds des pêches a permis par le passé d'investir 40 millions de dollars pour favoriser l'innovation et stimuler la recherche scientifique. Il s'agissait de s'assurer, finalement, que le secteur des pêches demeurerait à jour en ce qui a trait aux nouvelles avancées technologiques.

Cette fois-ci, le fonds des pêches ne figure pas dans le budget. Il n'a pas été renouvelé. Est-ce que ma consœur peut nous expliquer pourquoi c'est le cas?

[Traduction]

L'hon. Jenna Sudds: Monsieur le Président, je suis ravie qu'on ait évoqué le lien entre le secteur des pêches et la technologie. Nous savons que l'adoption et la mise à profit des technologies permettent d'accroître la productivité. C'est vrai dans un très grand nombre de secteurs, à l'échelle du pays.

La superdéduction à la productivité est un bon exemple. Elle permet aux entreprises et aux pêcheurs d'investir dans leurs activités et de se procurer l'équipement dont ils ont besoin pour gagner en productivité. Voilà une façon concrète pour le gouvernement de manifester son attachement à leur réussite et à leur pérennité.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Traduction]

LE FONDS POUR BÂTIR DES COLLECTIVITÉS FORTES

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Monsieur le Président, notre nouveau budget vise à soutenir les Canadiens et à renforcer notre avenir économique. Il investit dans notre résilience, notre compétitivité et notre confiance en l'avenir, non seulement grâce à de grands projets nationaux, mais aussi grâce à des investissements importants dans les petites collectivités, où les projets locaux peuvent changer énormément la vie des gens au quotidien. C'est pourquoi je suis si fier du Fonds pour bâtir des collectivités solides, qui offrirait aux collectivités de toutes tailles le soutien dont elles ont besoin pour croître et prospérer.

Je suis ravi que le projet du quai de White Rock fasse partie des projets soutenus par ce budget. Le quai est plus qu'un lieu emblématique; c'est un point central de ma collectivité, un lieu de rassemblement et le principal attrait touristique local. Je milite pour sa restauration depuis le jour où j'ai commencé à faire campagne.

Déclarations de députés

Le plan budgétaire de 2025 a comme objectifs importants de réaliser de grands projets d'infrastructures, de construire plus de logements et de rendre chaque collectivité plus forte.

* * *

DARSHAN SINGH SAHSI

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, à cause de l'augmentation rapide des crimes commis avec des armes à feu, je me vois trop souvent prendre la parole à la Chambre pour parler de fusillades dans ma collectivité.

La semaine dernière, Darshan Singh Sahsi a été tué par balle à Abbotsford. C'était un père, un philanthrope et un homme aux origines modestes. Je connaissais M. Sahsi personnellement et le fait que je ne le reverrai plus jamais me glace. J'espère que le service de police d'Abbotsford fait tout ce qui est en son pouvoir pour que justice soit rendue à la famille Sahsi.

Je présente mes plus sincères condoléances à ses enfants et à ses proches. Je partage leur deuil. En tant qu'ami et député, je me tiens à leurs côtés.

* * *

LES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES

Sukh Dhaliwal (Surrey Newton, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour applaudir les améliorations proposées au Newton Athletic Park, qui est situé en plein cœur de Surrey Newton. Grâce au financement fédéral prévu dans le budget de 2025, on pourra aménager un nouveau terrain de gazon synthétique, un terrain d'entraînement et des courts de tennis, ainsi qu'éclairer les voies pédestres. En créant un environnement plus accueillant, ce projet favorisera un mode de vie actif, contribuera au bien-être de la collectivité et maximisera l'utilisation du parc tout au long de l'année.

Des investissements comme ceux-ci, de même que les améliorations au parc Royal Athletic de Victoria et à la jetée de White Rock, dont mon collègue a déjà parlé, et le financement pour un nouveau centre communautaire et culturel philippin dans la région métropolitaine de Vancouver, renforcent les liens communautaires et favorisent le bien-être.

Je continuerai de défendre les intérêts de Surrey Newton et de ses habitants afin que notre collectivité demeure sûre, dynamique et prospère pour tous.

* * *

LES SERVICES DE LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, les familles sont en deuil, les toxicomanes vivent des difficultés et les collectivités font de leur mieux pour compenser les échecs du gouvernement. Cependant, le budget transformationnel du gouvernement libéral ne prévoit rien pour nous. L'idée de « dépendances » n'apparaît qu'une seule fois, à la page 283, pour nous rappeler que 1,2 milliard de dollars en transferts aux provinces visant à soutenir non seulement les soins de lutte contre les dépendances, mais aussi les soins à domicile, les soins communautaires et les services de santé mentale disparaîtront après l'exercice 2026-2027.

Aujourd'hui, je prends la parole pour dire ce que les 20 députés libéraux de la Colombie-Britannique n'ont pas le courage de dire, même si l'avenue Pandora et le quartier Downtown Eastside se

trouvent tous deux dans des circonscriptions libérales. Avec ce budget, le gouvernement libéral nous a abandonnés. Il n'y a aucune stratégie nationale, aucun soutien pour le traitement et le rétablissement à l'échelle locale et aucune reconnaissance de la crise qui sévit dans des villes comme la mienne.

À Nanaimo, nous avons besoin de fonds pour des traitements et des lits de rétablissement. Nos travailleurs de première ligne ont besoin de soutien, et nos collectivités ont besoin d'une véritable voie vers la guérison.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.): Monsieur le Président, assurer la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire demeure une priorité pour notre gouvernement. L'immigration francophone est l'un des outils essentiels pour y parvenir.

Alors que nous soulignons la Semaine nationale de l'immigration francophone, il est important de rappeler les progrès réalisés et les prochaines étapes. Grâce au Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 annoncé dans le budget de 2025, nous visons une hausse continue des admissions francophones hors Québec : 9 % en 2026, 9,5 % en 2027 et 10,5 % en 2028. Depuis 2022, nous avons systématiquement dépassé nos cibles d'admissions et nous sommes sur la bonne voie pour atteindre un nouveau record historique de 8,5 %. Je souligne également le Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones, qui soutient l'établissement de travailleurs qualifiés dans les régions rurales francophones.

Alors que le Canada stabilise ses niveaux d'immigration, notre gouvernement choisit de protéger et de renforcer l'immigration francophone.

* * *

● (1105)

[Traduction]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Monsieur le Président, la décision rendue hier par la Cour suprême nous a privés de la dernière chance que nous avions de sauver des autruches âgées de plusieurs dizaines d'années, et je compatis avec les dizaines de milliers de Canadiens qui ont été touchés par la situation dramatique qui s'est déroulée dans une ferme d'Edgewood, en Colombie-Britannique.

Au cours des 10 derniers mois, dans la paisible ville d'Edgewood, en Colombie-Britannique, les activités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont perturbé le quotidien des gens, elles ont forcé la ferme à s'endetter considérablement et elles ont coûté aux contribuables canadiens des millions de dollars en heures supplémentaires pour les services de police, sans parler des frais liés aux activités de l'Agence elle-même. Le silence des ministres libéraux de la Santé et de l'Agriculture est peut-être ce qui donne le plus froid dans le dos. Ils ont laissé traîner les choses pendant beaucoup trop longtemps, ils ont gardé les Canadiens dans l'ignorance et ils se sont même moqués du sort de ces gens.

Ce n'est pas ainsi que le gouvernement devrait traiter nos concitoyens. Nous vivons encore dans une démocratie, malgré tous les efforts des libéraux, et les Canadiens méritent de savoir ce que le gouvernement fait et pour quelles raisons.

* * *

CHESTER W. RUTTLE

Peter Schiefke (Vaudreuil, Lib.): Monsieur le Président, plus de 1,1 million de Canadiens ont participé à l'effort de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 45 000 de ces hommes et femmes courageux ont fait le sacrifice ultime, et 55 000 autres ont été blessés. Parmi eux se trouvait Chester W. Ruttle.

Chester a fièrement servi dans la marine marchande. Son travail, ainsi que celui de ses camarades, était périlleux. Personne n'était à l'abri de la menace sous la ligne de flottaison, y compris Chester. Les deux navires sur lesquels il a servi ont été torpillés, et les deux fois, il s'est retrouvé à la merci des eaux glacées. Il a été sauvé, mais pas avant d'avoir subi des lésions nerveuses et une perte partielle de la circulation sanguine dans ses jambes.

Mais la suite allait lui réserver une belle surprise: Marion, une infirmière qui s'est occupée de lui. Ils sont tombés amoureux, se sont mariés et ont eu cinq enfants, dont mon beau-père, Darrell Ruttle, et sept petits-enfants, dont ma femme, Paula Ruttle.

Au nom de la famille Ruttle et de tous les Canadiens reconnaissants, j'ai l'honneur de remercier Chester pour son service et son sacrifice. Il faisait véritablement partie de la génération la plus glorieuse.

* * *

LES DONNEURS DE MOELLE OSSEUSE

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, chaque année, de nombreux Canadiens et leur famille sont confrontés au défi inimaginable de trouver un donneur de moelle osseuse compatible pour sauver une vie.

Devenir donneur de moelle osseuse est l'un des gestes les plus altruistes et les plus significatifs qu'une personne puisse poser. Cette décision ne nécessite ni richesse ni statut social, seulement la volonté d'aider une personne dans le besoin, comme mon neveu Lincoln, qui a reçu une greffe de moelle osseuse d'une généreuse donneuse, Ann, et comme Ollie Ferguson, qui est avec nous aujourd'hui à Ottawa.

Ollie avait besoin d'un donneur de moelle osseuse et il en a trouvé un: sa sœur Scarlett. Grâce à Scarlett, Ollie a pu poursuivre sa passion pour la course automobile. Il pilote des voitures de la catégorie Pro Late Model, alors qu'il n'a que 15 ans. Grâce à Scarlett, il peut gravir les échelons de la course automobile.

J'encourage tout le monde à s'inscrire au registre de donneurs de cellules souches de la Société canadienne du sang. Il suffit de s'inscrire en ligne et de prélever un frottis buccal. C'est un geste simple qui pourrait facilement sauver la vie de quelqu'un.

Je remercie ceux qui se sont déjà inscrits comme donneurs. Ensemble, nous pouvons continuer à faire preuve de compassion et de générosité, des valeurs qui font du Canada un pays si extraordinaire.

Déclarations de députés

[Français]

LE MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le Président, en ce mois de novembre, je trouve important de souligner cette édition du Mois de l'économie sociale, puisqu'elle s'inscrit dans la continuité des efforts de mobilisation et de valorisation entourant le Sommet de l'économie sociale 2025. Ce sommet fut historique. Ce n'est pas pour rien que le travail de mobilisation et l'appel à y donner suite ont été appuyés à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec.

Ce sont 1 500 personnes de toutes les régions et de tous les secteurs qui agissent à divers niveaux, notamment au niveau économique, culturel, communautaire, syndical et politique, qui étaient rassemblées. Elles avaient le désir commun de souligner tout le potentiel transformateur de l'économie sociale pour répondre aux défis collectifs du Québec, qu'il s'agisse du vieillissement de la population, des besoins en logement, de la préservation de nos milieux naturels ou de la vitalité culturelle.

En ce Mois de l'économie sociale, il est naturel et nécessaire pour le Bloc québécois d'appuyer les suites de cette démarche et de continuer à bâtir une économie qui travaille pour nous.

* * *

● (1110)

[Traduction]

LES BRASSEURS ARTISANAUX

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Monsieur le Président, je félicite aujourd'hui la microbrasserie Patina de Port Coquitlam pour le prix qu'elle a reçu à l'occasion des BC Beer Awards, les prix des meilleures bières de la province. Le 17 octobre 2025, au Centre Anvil, à New Westminster, l'équipe de Patina a remporté la deuxième place dans la catégorie des bières de style mixte pour sa pilsner italienne. Ce prix reflète le savoir-faire et la fierté d'une équipe locale qui ne cesse de relever la barre en matière de qualité et d'esprit de communauté.

La scène de la bière artisanale de notre région est florissante. Les brasseurs locaux ont remporté six prix cette année, et je souligne au passage les performances remarquables des microbrasseries Dageraad, de Burnaby, Yellow Dog, de Port Moody, et Steel & Oak, de New Westminster.

Ces succès surviennent pendant une période difficile pour l'industrie et elles témoignent de la résilience, de la créativité et du soutien des clients fidèles des régions des Tri-Cities et de New Westminster.

Félicitations, Patina. Continuez de brasser l'excellence.

*Déclarations de députés***LE BUDGET**

Larry Brock (Brantford—Brant-Sud—Six Nations, PCC): Monsieur le Président, après 10 ans de gaspillage libéral, les Canadiens espéraient du changement. Au lieu de cela, le premier ministre a présenté le budget le plus coûteux en dehors de la période de la pandémie, et l'énorme déficit qu'il prévoit aura pour effet d'attiser l'inflation, de punir les travailleurs, de faire grimper les prix et de rompre toutes les promesses faites par son gouvernement. Le premier ministre avait juré de faire preuve de discipline, mais son budget fait exploser le déficit pour le porter à 80 milliards de dollars, ajoute 90 milliards de dollars de nouvelles dépenses et fait grimper la dette et l'inflation.

Pendant que les libéraux empruntent et dépensent, les investissements s'effondrent, le chômage grimpe et les familles de travailleurs sont écrasées par le coût de la vie. La somme que les Canadiens paient pour les intérêts sur la dette libérale est supérieure aux transferts en santé que verse Ottawa. Chacun de ces dollars d'intérêts ne va pas aux médecins ou au personnel infirmier, mais plutôt aux banquiers et aux créanciers obligataires. Les Canadiens ordinaires en paient le prix sous la forme de factures plus élevées et d'un fardeau fiscal plus lourd, en plus de voir disparaître l'espoir d'un avenir meilleur pour leurs enfants. Les Canadiens ont fait assez de sacrifices. Ils ne peuvent pas se permettre un autre budget libéral inflationniste.

Du côté des conservateurs, nous nous battons pour les gens qui travaillent, qui paient leurs factures et qui bâtissent ce pays. Nous poursuivons nos efforts afin que les Canadiens profitent de nouveau d'une vie abordable, comme ils le méritent.

* * *

MOVEMBER

Jake Sawatzky (New Westminster—Burnaby—Maillardville, Lib.): Monsieur le Président, novembre est le mois de la campagne Movember, un mois de sensibilisation à la santé des hommes. Beaucoup trop d'hommes se suicident chaque année.

J'exhorte les garçons et les hommes qui entendent ce discours aujourd'hui à prendre soin de leur santé. Il est facile de se sentir seul, mais ils ne doivent pas oublier qu'il y a beaucoup de gens qui se soucient d'eux et à qui ils peuvent parler. Leur existence est précieuse. S'ils envisagent un jour de se faire du mal, ils doivent combattre cette voix dans leur tête. Il n'y a rien de mal à demander de l'aide. C'est la chose courageuse à faire. Ils n'ont qu'à en parler. Il faut du courage pour parler ouvertement de ces choses.

J'encourage tout le monde à participer à Movember, que ce soit en se faisant pousser la moustache, en recueillant des fonds, en faisant de l'exercice ou en organisant des événements sur la santé des hommes. C'est une cause très importante.

* * *

LE BUDGET

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, le budget fédéral tant attendu a été déposé et, alors que le nouveau chef libéral était censé présenter une nouvelle orientation, ce budget prouve qu'il s'agit du même gouvernement qui fait les mêmes dépenses inutiles et qui cause la même souffrance aux Canadiens.

Les familles réduisent leurs dépenses d'épicerie, les jeunes n'ont pas les moyens de s'acheter une maison et les retraités voient leurs

économies fondre comme neige au soleil. Sous la direction du nouveau chef libéral, rien n'a changé. En fait, ce n'est pas vrai. La situation se détériore.

Hier, Statistique Canada a confirmé que l'inflation alimentaire est repartie à la hausse. Le Canada est le seul pays du G7 où l'inflation alimentaire a augmenté quatre mois d'affilée. Entre mars et septembre, le prix de tous les produits alimentaires de première nécessité a connu une hausse fulgurante. Le prix du café et du thé a augmenté de 15 %, et celui du bœuf et des petits fruits, de 25 %. Ce ne sont pas des produits de luxe, mais des produits essentiels.

Les conservateurs ont présenté un plan pour faire baisser le prix des aliments en éliminant la taxe sur le carbone pour les industries, la taxe sur l'emballage des aliments, la coûteuse norme sur les combustibles et les déficits inflationnistes, mais les libéraux l'ont rejeté. Les Canadiens méritent mieux. Les conservateurs se battent pour un budget abordable permettant à tous les Canadiens d'avoir une vie abordable.

* * *

[Français]

LA SEMAINE DES VÉTÉRANS

Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, à l'occasion de la Semaine des vétérans, je souhaite rendre hommage à tous ceux qui ont servi le Canada avec courage et dévouement en temps de guerre, de conflit et de paix.

Les membres des Forces armées canadiennes ont protégé notre pays, défendu nos valeurs et contribué à la paix et à la sécurité dans le monde. Leur service incarne l'engagement du Canada envers la liberté, la démocratie et la solidarité entre nations. Le 8 novembre, nous rendons hommage aux vétérans autochtones qui ont servi avec bravoure et loyauté. En reconnaissant pleinement leur contribution, nous honorons leur héritage et affirmons notre engagement envers la mémoire et la réconciliation.

Le 11 novembre, nous soulignons le jour du Souvenir en mémoire de ceux et celles qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre en paix. Leur courage et leur sacrifice demeurent une source d'inspiration pour l'ensemble des Canadiens. En cette semaine de reconnaissance, portons fièrement le coquelicot, et n'oublions jamais.

* * *

● (1115)

[Traduction]

LE BUDGET

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, le gouvernement libéral a publié son 10^e budget, qui affiche le déficit le plus coûteux hormis en période de pandémie, le double de ce que le prédécesseur du premier ministre avait laissé derrière lui. Mark Carney a rompu chacune des promesses qu'il avait faites. Il avait promis de limiter le déficit à 62 milliards de dollars...

Le Président: Il ne faut pas désigner les députés par leur nom.

Le député de London—Fanshawe a la parole.

Questions orales

Kurt Holman: Monsieur le Président, le premier ministre a rompu chacune des promesses qu'il avait faites. Il avait promis de limiter le déficit à 62 milliards de dollars, un niveau que le directeur parlementaire du budget considérait déjà comme insoutenable, mais cette somme est maintenant passée à près de 80 milliards de dollars. Le premier ministre avait promis de réduire le ratio de la dette par rapport au PIB, mais la dette et l'inflation sont toutes deux en hausse. Il avait promis de dépenser moins, mais il ajoute pour 90 milliards de dollars de nouvelles dépenses, ce qui représente 5 400 \$ de dépenses inflationnistes supplémentaires par ménage.

Les familles de London paient la note. L'épicerie, l'essence, le loyer, le prêt hypothécaire: tout coûte de plus en plus cher, alors que les chèques de paie suffisent de moins en moins. Les Canadiens dépensent déjà plus pour payer les intérêts sur la dette que pour financer la santé. Adopter un tel budget à l'heure actuelle serait tout simplement irresponsable.

Les conservateurs prônent un budget abordable pour une vie abordable. Les résidents de London méritent qu'on leur redonne espoir et ils méritent un logement et un avenir à la portée de leur portefeuille.

* * *

SLEEP IN HEAVENLY PEACE

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, tous les enfants méritent de dormir dans un endroit sûr et confortable, mais pour certaines familles, un lit pour chaque enfant est un luxe qu'elles ne peuvent tout simplement pas se permettre.

Depuis 2018, Sleep in Heavenly Peace Canada agit pour changer les choses: des bénévoles donnent du matériel et du temps pour aider à fabriquer des lits et à les distribuer dans des collectivités partout au pays. Notre section locale à Moncton a été fondée en juin dernier et a déjà construit et livré 52 lits. À l'échelle nationale, l'objectif est de fournir 3 000 lits d'ici la fin de l'année.

Mon mari, Brock, et moi-même avons récemment accepté une invitation à nous joindre à des dirigeants locaux de Sleep in Heavenly Peace, Jim Merzetti et Marie-Claire Pierce, et nous avons aidé à fabriquer des lits avec un groupe de bénévoles du coin.

Je remercie M. Merzetti et Mme Pierce pour leur invitation et leur dévouement infatigable à cette cause. J'encourage tous les Canadiens à trouver leur section locale de Sleep in Heavenly Peace ou même à former une section dans leur région pour soutenir cet organisme de bienfaisance fantastique.

QUESTIONS ORALES*[Traduction]***L'ÉCONOMIE**

Arpan Khanna (Oxford, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral actuel est le plus coûteux de l'histoire du Canada. Plus il dépense, plus les choses coûtent cher. Son soi-disant budget à portée historique n'est rien d'autre qu'une dette à portée historique qui hypothèque l'avenir de nos enfants. Les déficits massifs des libéraux alimentent l'inflation. L'inflation alimente l'inabordabilité.

Nos aînés ont du mal à faire l'épicerie, nos familles sont à bout de souffle et nos travailleurs accusent du retard. Pourtant, le pre-

mier ministre veut encore qu'ils fassent plus de sacrifices. Le premier ministre peut-il nous dire ce que les Canadiens peuvent sacrifier de plus?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, nous avons appris une excellente nouvelle ce matin: des dizaines de milliers de nouveaux emplois — 69 000, en fait ont été créés au Canada, ce qui marque le deuxième mois consécutif de croissance de l'emploi dans ce pays.

En fait, comme le ministre des Ressources naturelles nous l'a dit hier, les investisseurs affluent au Canada. Ils expriment leur confiance dans notre pays. Les entrepreneurs, le secteur de la technologie et les jeunes sont stimulés par ce dynamisme économique.

Nous allons de l'avant avec ce budget. J'espère que les conservateurs nous appuieront dans notre démarche.

Arpan Khanna (Oxford, PCC): Monsieur le Président, ce budget à la Brookfield affiche le déficit le plus important de l'histoire, si on exclut les années de pandémie. Les paiements d'intérêts dépassent les 55 milliards de dollars, soit plus que le montant des transferts en santé. Cela signifie qu'il y aura moins d'argent pour les médecins, les infirmières et les hôpitaux, mais plus d'argent pour les détenteurs d'obligations et les initiés libéraux. La seule chose qui se porte bien sous l'actuel gouvernement, ce sont les profits des banquiers. Ils continuent de s'enrichir tandis que les Canadiens en paient le prix.

Le premier ministre peut-il nous expliquer pourquoi il tient tant à faire en sorte que ses amis banquiers s'enrichissent tandis que les Canadiens souffrent?

● (1120)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, comme nous sommes vendredi, il convient de le répéter. L'économie a créé 67 000 emplois. Même les conservateurs sont heureux ce matin, en ce vendredi. Nous pouvons le voir sur leurs visages. Ils sourient parce qu'ils rentrent chez eux avec de bonnes nouvelles, et pas seulement au sujet du budget. Il y a des centaines de pages de bonnes nouvelles. De plus, ce matin, ils peuvent affirmer que le gouvernement, grâce à son plan, bâtira un Canada fort. Pourquoi? Parce que nous croyons au Canada.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, il n'y a qu'une bande de libéraux pour applaudir un taux de chômage de 7 % alors que celui des États-Unis est de 4,2 %.

C'est le gouvernement le plus coûteux de l'histoire du Canada. En 10 ans, les libéraux ont doublé la dette, et ils s'appêtent maintenant à y ajouter 78 milliards de dollars. Pendant ce temps, 2,2 millions de Canadiens ont recours aux banques alimentaires. L'industrie du bois d'œuvre est décimée. L'industrie automobile est dévastée.

Y a-t-il un libéral ici qui puisse expliquer comment le gouvernement a dépensé autant d'argent pour accomplir si peu?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, 67 000 emplois ont été créés le mois dernier. Parmi ceux-ci, 20 000 ont été créés pour les jeunes Canadiens, ce qui montre clairement que notre plan fonctionne.

Au Canada, un emploi sur cinq est lié au commerce international. Des petites entreprises aux grands exportateurs, les Canadiens stimulent la croissance et créent des débouchés.

Questions orales

Le budget de 2025 présente un plan pour soutenir les entrepreneurs, les travailleurs et les exportateurs d'ici alors que nous bâtissons l'économie la plus forte du G7.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, comment les libéraux peuvent-ils applaudir un taux de chômage de 7 % alors que celui des États-Unis est de 4,2 %? Leur façon d'agir me donne vraiment l'impression que nous vivons dans une sorte d'univers dystopique.

Voici les faits. Notre industrie du bois d'œuvre s'affaiblit, 2,2 millions de Canadiens ont recours aux banques alimentaires, l'industrie automobile est à genoux, et les libéraux applaudissent un taux de chômage de 7,1 %.

Ils ont dépensé plus d'argent que tous les gouvernements réunis dans l'histoire du Canada. Comment peuvent-ils applaudir quand ils ont dépensé autant pour accomplir si peu?

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, il y a de quoi applaudir. Nous avons créé 67 000 emplois le mois dernier. C'est une bonne chose. Nous désirons bâtir un pays de bâtisseurs où la vie est abordable. C'est exactement ce que fait le budget.

Nous construisons des logements abordables pour les jeunes. Nous créons 100 000 emplois d'été. Nous investissons dans le secteur de la technologie. Avec ses 800 000 travailleurs, c'est le secteur de l'emploi qui connaît la croissance la plus rapide au pays, et il embauche de nombreux jeunes.

J'espère que les conservateurs appuieront ce budget en grand nombre.

* * *

[Français]

LES FINANCES

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont déposé le budget le plus coûteux et le plus déficitaire de l'histoire du Canada, exception faite de la pandémie. C'est près de 80 milliards de dollars de déficit. Un déficit, c'est qu'on vit en dessus de nos moyens. Un déficit, c'est une facture que l'on envoie à nos enfants et à nos petits-enfants. Un déficit, c'est mettre de l'huile sur l'inflation.

Pourquoi le premier ministre brise-t-il sa promesse en dépensant davantage et sans contrôle et en mettant de l'huile sur l'inflation?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis très fier d'informer mon collègue que, dans le dernier mois, l'économie canadienne a ajouté 67 000 emplois, et ce n'est qu'un début. Avec l'aide des conservateurs, si on appuie le budget de 2025, on va libérer le pouvoir de l'économie canadienne en bâtissant des grands projets comme celui de Contrecoeur ou comme le projet de *containers* au port de Québec que le chef de mon collègue vantait hier à Québec.

J'espère que les conservateurs vont appuyer le budget pour bâtir l'économie la plus forte du G7.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, malheureusement, moi, je ne suis pas fier du tout du chiffre que je vais dévoiler: 2 200 000 Canadiens par mois vont manger à une banque alimentaire. C'est ça, le bilan libéral

après 10 ans. De ces 2 200 000 Canadiens, un sur trois est un enfant; 700 000 enfants au Canada vont à une banque alimentaire pour manger. Je m'excuse, mais j'aime trop le Canada pour voir ça.

Pourquoi le gouvernement continue-t-il à faire des déficits compulsifs?

C'est 80 milliards de dollars et, on le sait, un déficit est une dette qu'on envoie à nos enfants et à nos petits-enfants. Les Canadiens méritent mieux que ça.

• (1125)

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, ce budget, c'est un budget qui investit dans nos enfants. Investir, ça demande de l'argent pour qu'on puisse créer des emplois et pour qu'on puisse redonner du pouvoir d'achat à tous les Canadiens. C'est ça qui est important. C'est ça qu'on fait. Les Canadiens espèrent ça et j'espère que nos collègues vont appuyer ce budget qui va redonner du pouvoir à tous les Canadiens.

* * *

LE BUDGET

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, il n'y aurait jamais eu de vote de confiance sur le budget aujourd'hui si les libéraux avaient travaillé dans l'intérêt des Québécois, mais nous en sommes là, malheureusement. Nous en sommes là parce qu'ils ont refusé de négocier de bonne foi malgré leur statut minoritaire. Ils ont rejeté les demandes du Québec en santé, en infrastructure, tout comme les besoins des aînés face au coût de la vie ou ceux des jeunes qui voudraient avoir accès à la propriété.

Pourquoi ont-ils préféré orchestrer ce vote de confiance au lieu de répondre aux besoins des Québécois?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous avons pleinement confiance que les Québécois ont vu dans ce budget des investissements en culture. Ils ont confiance en ça. Ils ont confiance dans nos investissements en logement. Ils ont confiance dans nos investissements dans l'espace militaire pour qu'on crée des emplois à Davie et dans l'aérospatiale. Ils font confiance au Parti libéral pour protéger la langue, la culture et Radio-Canada, ici, au Canada, ainsi que pour investir dans notre langue, dans notre culture au Québec et dans notre spécificité québécoise.

Les Québécois ont exprimé leur confiance dans ce budget. La seule question qui reste, c'est de savoir si le Bloc québécois va faire de même.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, les Québécois n'ont pas voté conservateur. Pourtant, c'est un budget conservateur malgré ses déficits libéraux. Coupes en santé, congédiements massifs, capitulation climatique, ce sont des idées conservatrices. Le leader du gouvernement l'a même confirmé à la Chambre mercredi. Il a dit que c'est un budget que les électeurs conservateurs peuvent aimer. Ça fonctionne parce que ça brasse dans les rangs conservateurs. Ils se reconnaissent dans ce budget.

Pourquoi les libéraux ont-ils choisi de courtiser les conservateurs au lieu d'écouter les demandes des Québécois?

Questions orales

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes très fiers d'avoir 44 députés, ce qui est justement le plus gros contingent de députés québécois à la Chambre des communes. Nous sommes là pour soutenir les Québécois.

Les Québécois nous ont demandé de l'argent en santé. Nous l'avons fait avec les hôpitaux, avec les salles d'urgence et avec les cliniques de médecine. Nous avons également eu de l'appui des Québécois pour notre langue française et notre culture. Nous avons investi. Finalement, que veulent les Québécois? Ils veulent des emplois et ceci est un budget qui va créer des emplois.

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, avant, les libéraux faisaient des budgets pour plaire au NPD. Maintenant, ils font des budgets pour plaire aux conservateurs. Or, n'y a jamais des budgets pour répondre aux besoins des Québécois. Ce que veulent les Québécois, c'est un système de santé qui fonctionne. C'est pouvoir vieillir sans perdre leur pouvoir d'achat. C'est se loger à bon prix. C'est que les jeunes puissent acheter une maison comme les générations avant eux. C'est ça qu'on vit au Québec.

Pourquoi les libéraux font-ils des menaces d'élection au lieu de répondre aux besoins des Québécois?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, j'invite mon collègue à lire pour de vrai le budget.

Il parle de logement; il y a un investissement massif pour bâtir des logements au Québec. Il parle de santé; les Québécois veulent des infrastructures de qualité en santé: il y a de l'argent pour ça dans le budget. Les Québécois veulent des bons emplois; de grands projets sont prévus, d'un bout à l'autre du Québec, pour développer nos ressources et créer des opportunités pour les jeunes. Mon collègue parle du pouvoir d'achat; il y a une baisse d'impôt pour 22 millions de Canadiens, ce qui représente 800 \$ en moyenne par famille.

Qu'est-ce que les Québécois veulent? Ils veulent un budget qui est responsable et ambitieux, et c'est exactement ce que nous leur présentons.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a proposé le pire déficit budgétaire de l'histoire, si l'on exclut la période de la COVID. Chaque dollar qu'il dépense coûte cher aux Canadiens en raison des taxes et de l'inflation. Plus le gouvernement dépense, plus les Canadiens doivent faire de sacrifices. Aujourd'hui, plus d'un Canadien sur quatre vit dans un ménage qui ressent de l'insécurité financière.

Le premier ministre envisagera-t-il au moins de ramener ses déficits aux niveaux que nous avons vus sous Justin Trudeau?

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, en plus de bâtir pour l'avenir, le budget aide les gens aujourd'hui. C'est remarquable. C'est un budget qui réduit les impôts pour 22 millions

de Canadiens, ce qui permettra aux familles d'économiser jusqu'à 800 \$ par année. Il pérennise le Programme national d'alimentation scolaire, qui aide plus d'un demi-million d'enfants. Il aide cinq millions et demi de Canadiens à produire automatiquement leur déclaration de revenus fédérale. Il prévoit des investissements dans le logement et dans l'infrastructure, et il réduit les obstacles pour améliorer l'accessibilité de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Si le député d'en face se soucie vraiment de l'abordabilité pour les familles canadiennes, il se joindra à nous pour voter en faveur du budget.

• (1130)

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je sais que c'est difficile à comprendre pour certains membres du caucus libéral, mais les parents préféreraient avoir les moyens d'acheter eux-mêmes de la nourriture pour leurs enfants. Ils étaient d'ailleurs en mesure de le faire avant l'arrivée au pouvoir des libéraux.

Selon les derniers chiffres publiés aujourd'hui, plus d'une personne sur quatre au Canada vit dans l'insécurité financière. Voilà le legs du parti libéral.

Les choses n'ont pas toujours été ainsi, et rien ne nous oblige à poursuivre dans cette voie. Quand les libéraux vont-ils changer de cap?

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs croient tout savoir, mais ils ne tiennent pas compte de l'avis des experts. Ils ne tiennent pas compte de la Coalition pour une saine alimentation scolaire, qui qualifie ce budget de grand pas en avant pour soutenir les enfants et les jeunes au Canada. Ils ne tiennent pas compte de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC et du Club des petits déjeuners du Canada, qui saluent eux aussi notre engagement à rendre permanent le Programme national d'alimentation scolaire.

Les conservateurs doivent écouter les experts, comme Les enfants d'abord Canada, pour savoir pourquoi ce programme change les choses et pourquoi un demi-million de familles aux quatre coins du pays en bénéficieraient.

L'hon. Mike Lake (Leduc—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, parlant d'experts, l'agence de notation Fitch Ratings a déclaré ce qui suit pas plus tard qu'hier: « Le budget [...] du Canada, annoncé au Parlement le 4 novembre, met en évidence l'érosion des finances du gouvernement fédéral [L]expansion budgétaire persistante et l'augmentation du fardeau de la dette ont affaibli son profil de crédit et pourraient accroître la pression sur sa note de crédit à moyen terme. »

Nous nous sommes déjà retrouvés dans cette situation, et les répercussions ont été dévastatrices pour les Canadiens. Dans les années 1990, à la suite de pressions semblables sur la note de crédit, le gouvernement libéral de l'époque avait été forcé de réduire de 32 % les transferts fédéraux en matière de santé et de programmes sociaux en seulement 2 ans.

Y a-t-il quelqu'un en face qui comprend la gravité de la situation?

Questions orales

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, ayant passé une grande partie de mon parcours professionnel dans le secteur bancaire, je vais parler au député des agences de notation S&P et Moody's, qui nous attribuent la note de crédit AAA. C'est la meilleure au monde. Le Canada se classe au deuxième rang des pays ayant le plus faible ratio dette-PIB. Les finances du pays se portent bien.

L'hon. Mike Lake (Leduc—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, les notes de crédit sont toujours excellentes jusqu'au jour où elles ne le sont plus. Voici un bref aperçu de ce qui se disait au début des années 1990 du côté de Reuters.

En février 1994, on pouvait lire: « Le gouvernement libéral présente ce qu'il considère comme un budget rigoureux [...] Il prévoit néanmoins une légère augmentation des dépenses, et la réaction immédiate du public et des marchés est qu'il ne va pas assez loin. »

En janvier 1995, on pouvait lire: « Un éditorial cinglant du *Wall Street Journal* intitulé "Le Canada en faillite" qualifie le Canada de "membre honoraire du tiers monde". » Le mois suivant, le gouvernement libéral a été contraint de procéder aux compressions les plus brutales de l'histoire du Canada dans les domaines de la santé et des programmes sociaux.

Qui, en face, est prêt à se tenir debout pour éviter que cela ne se reproduise?

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2025 prévoit des investissements de portée historique qui nous permettront de réarmer les Forces armées canadiennes, de les reconstruire et d'y réinvestir, et cela commence par le personnel.

Le budget prévoit une enveloppe historique de 2 milliards de dollars pour les salaires et les avantages sociaux, qui touchera près de 100 000 membres des Forces armées et leur famille. Les marins, les soldats et les aviateurs sans formation bénéficieront d'une augmentation de 20 %. C'est ce que prévoit le budget. C'est ce qui est en jeu.

Tous les députés devraient s'unir pour soutenir les Forces armées, car elles contribuent à bâtir un Canada fort et à veiller à ce qu'il le demeure.

* * *

L'ÉCONOMIE

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, alors que les Canadiens doivent choisir entre se chauffer et se nourrir, le gouvernement a choisi d'augmenter la dette nationale de 80 milliards de dollars.

Le premier ministre peut-il expliquer comment l'augmentation de la dette et du coût de la vie aidera les mères célibataires qui sautent des repas, les personnes âgées qui ont peur de consulter leur facture d'électricité et les jeunes familles qui n'ont plus les moyens de payer leur nouvelle maison? En fait, n'est-ce pas là la suite du théâtre économique que nous sert un gouvernement qui a complètement perdu contact avec la réalité?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, ils disent qu'ils défendent la jeunesse, mais ils vont voter contre le Programme national d'alimentation scolaire. Ils disent qu'ils défendent les familles, mais ils vont voter contre la réduction d'impôt pour la classe moyenne. Ils disent qu'ils défendent les travailleurs, mais ils vont voter contre le programme

pour la formation de 75 millions de dollars. Ils disent qu'ils défendent la frontière, mais ils vont voter contre une augmentation de salaire indispensable pour les membres des forces armées, y compris dans ma circonscription, à la Base des Forces canadiennes Esquimalt.

Les Canadiens veulent savoir qui les conservateurs défendent, car ce ne sont certainement pas les Canadiens.

● (1135)

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, après 10 ans de déficits inflationnistes libéraux, les travailleurs canadiens n'ont jamais connu une situation aussi difficile. Les personnes qui font la file devant les banques alimentaires et les parents qui renoncent au bœuf quand ils font l'épicerie attendaient désespérément que le budget contienne des mesures pour faire baisser les prix.

Le premier ministre a-t-il aboli les taxes cachées sur les aliments? Non. A-t-il aboli la taxe de 17 ¢ dans la norme sur les carburants? Non. Le premier ministre a entendu les revendications des travailleurs canadiens, et qu'est-ce qu'il a fait en réponse? Il a aboli la taxe de luxe sur les jets privés et les yachts. C'est vrai. La seule mesure de ce budget qui vise à réduire les coûts s'appliquera seulement aux bateaux et aux avions.

Le premier ministre peut-il nous dire combien de Canadiens qui font la file devant les banques alimentaires bénéficieront de l'élimination de la taxe sur les jets privés?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, ce que les Canadiens veulent, c'est un gouvernement qui investit dans leur avenir et dans leurs possibilités. C'est exactement ce que nous faisons.

Environ 67 000 nouveaux emplois ont été créés ce mois-ci. Pour le deuxième mois consécutif, le taux de chômage est à la baisse. Ce qui est formidable, c'est que le chômage chez les jeunes diminue aussi. Nos investissements portent leurs fruits.

Ce budget est pour les jeunes, pour les aînés et pour les familles. Les conservateurs veulent voter contre des mesures comme les soins dentaires et les garderies. C'est ce dont les familles ont besoin, et c'est exactement ce que propose ce budget.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, s'ils souhaitaient véritablement offrir un répit aux travailleurs, les libéraux élimineraient la taxe sur le carbone pour les industries que nos concurrents américains n'ont pas à payer.

Nous savons tous à qui ce budget s'adresse: au conseil d'administration de Brookfield. Après tout, les milliards de dollars ajoutés à la dette signifient que les banquiers et les créanciers obligataires percevront de gros paiements d'intérêts, et lorsque les membres du conseil d'administration achèteront un jet privé de luxe, ils bénéficieront d'un gros allègement de taxe.

À l'heure actuelle, un appareil Gulfstream G600 se vend 63 millions de dollars. Le premier ministre pourrait-il nous dire combien d'argent l'abolition de la taxe sur les jets privés permettra aux cadres de Brookfield d'économiser, et combien d'argent de plus les Canadiens devront encore payer parce que le prix des aliments continue d'augmenter?

Questions orales

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, contrairement aux conservateurs, les Canadiens ne vivent pas dans un monde imaginaire. Ils savent qu'aucune taxe ne s'applique aux aliments. Ils savent quel parti vote systématiquement contre l'abordabilité, les soins dentaires, l'assurance-médicaments, les garderies et pratiquement tout ce qui favorise le bien-être des Canadiens. Sur-tout, les Canadiens savent que le gouvernement est là pour eux, que le budget protégera les emplois dans les secteurs essentiels tels que l'automobile, l'acier, l'aluminium et le bois d'œuvre, et qu'il favorisera la construction de logements abordables et des infrastructures dont ont besoin les communautés partout au Canada, ce qui stimulera l'économie et la rendra plus forte.

Si vous êtes réellement là pour les Canadiens, vous appuyerez le budget.

Le Président: Je rappelle à la députée qu'elle doit s'adresser à la présidence. Je ne peux pas voter à moins qu'il y ait égalité des voix.

L'honorable député de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj a la parole.

[Français]

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Monsieur le Président, hier, un reportage choc du magazine *Enquête* de Radio-Canada révélait la contrebande de homard au Nouveau-Brunswick. C'est troublant pour les Gaspésiens, c'est troublant pour toutes les Maritimes.

Le problème est d'autant plus grave que, depuis quelques semaines, des révélations troublantes au Comité permanent des pêches et des océans font état d'interventions politiques pour limiter les agents des pêches dans leur travail afin de lutter contre la pêche illégale. Des agents d'expérience seraient menottés par les autorités du ministère des Pêches et des Océans.

Pourquoi des hauts placés du ministère interviennent-ils pour empêcher l'application de la loi?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, la pêche non autorisée est inacceptable, un point c'est tout. Les agents des pêches ont de nombreux outils à leur disposition pour enrayer la pêche non autorisée. Ils peuvent notamment éduquer les gens, porter des accusations ou imposer des amendes. Souvent, ils travaillent dans des régions éloignées et à des moments de la journée où ce travail passe inaperçu.

Je tiens à remercier les agents des pêches de leur travail exceptionnel pour assurer la sécurité et la paix dans le secteur des pêches.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Monsieur le Président, la pêche illégale du homard met l'espèce en péril, et c'est ce qui inquiète le plus les pêcheurs. Ils veulent protéger la ressource pour que leurs enfants et leurs petits-enfants puissent pêcher eux aussi. On peut agir contre la pêche illégale, il suffit d'appliquer la loi. Tout ce que demandent les intervenants du milieu des pêches qui comparaissent en comité, c'est qu'on laisse les agents faire leur travail sans entraves politiques et sans présailles.

Ma question est simple, alors la réponse doit être claire. Est-ce que le gouvernement va faire en sorte que ces agents des pêches puissent appliquer la loi?

• (1140)

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite assurer à mon collègue que le travail est en cours. Il doit examiner ce qui se passe en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et dans d'autres régions du pays.

Les agents des pêches sont présents sur l'eau. Nous appuyons leur travail. Ils changent les choses. Nous n'acceptons rien d'autre que la pêche autorisée.

[Français]

LA TARIFICATION DU CARBONE

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Kataiskomiq—Témiscouata, PCC): Monsieur le Président, ce gouvernement est le plus cher de l'histoire du Canada. Chaque dollar dépensé par le premier ministre sort directement des poches des Canadiens. Plus il dépense, plus ça coûte cher.

Dans les régions agricoles de ma circonscription, les producteurs voient leurs coûts exploser à cause de la taxe sur le carbone industriel: l'engrais, la machinerie et le transport, tout augmente. Quand on produit, ça coûte plus cher, et c'est le prix des aliments qui monte à l'épicerie.

Pendant que ce premier ministre dépense sans compter, les familles peinent à se nourrir. Pourquoi ce gouvernement refuse-t-il d'admettre que sa taxe sur le carbone industriel est une taxe sur la nourriture que nous payons tous?

Madeleine Chenette (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et du secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, c'est clair qu'il est important de maintenir la taxe sur le carbone pour l'industrie pour protéger notre climat et tout le reste. Cela dit, le coût de la vie est la priorité de nos concitoyens et nous travaillons là-dessus. C'est un budget responsable qui nous permet de le faire.

Quand est-ce que l'opposition officielle va comprendre qu'il faut regarder les facteurs positifs de succès pour les Canadiens? Nous comptons sur elle pour appuyer le budget.

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Kataiskomiq—Témiscouata, PCC): Monsieur le Président, c'est clair que cette secrétaire parlementaire ne comprend pas la réalité sur le terrain, particulièrement dans les régions. Selon un sondage Nanos, un Canadien sur cinq a carrément sauté le paiement d'une facture juste pour pouvoir mettre de la bouffe sur la table. Franchement, c'est inacceptable.

Est-ce que le premier ministre peut expliquer à mes électeurs et aux électeurs du Parti libéral pourquoi il s'entête à garder une taxe sur le carbone industriel pendant que les familles doivent choisir entre chauffer la maison et remplir le frigo?

Questions orales

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les Québécois appuient le budget parce que nous avons répondu à leurs attentes avec des bonnes *jobs* dans la circonscription de mon collègue, notamment à La Pocatière. Les gens qui travaillent chez Alstom vont pouvoir avoir de bons emplois. Ils vont pouvoir faire l'épicerie et ils vont être capables de subvenir aux besoins de leur famille.

Les Québécois veulent aussi un bon système de santé. Au fédéral, nous nous sommes assurés de continuer d'augmenter les transferts dans le dernier budget et nous les avons sécurisés dans ce budget. Nous avons aussi accordé un soutien à la construction d'hôpitaux. Le gouvernement du Québec nous l'a demandé et nous l'avons fait. Nous sommes là pour le Québec.

[Traduction]

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont promis qu'ils dépenseraient moins. Pourtant, si l'on exclut la période de la COVID, le budget qu'ils ont présenté affiche le plus gros déficit de l'histoire. Pendant ce temps, un Canadien sur cinq déclare avoir omis de payer une facture au cours de l'année pour pouvoir payer son épicerie.

Les libéraux auraient pu faire baisser le prix des aliments. Ils ont plutôt augmenté la taxe sur le carbone pour les industries qui s'applique aux fermes, ce qui fait grimper le coût des engrais et du matériel agricole.

Pourquoi le premier ministre augmente-t-il la taxe sur le carbone pour les industries, et pourquoi fait-il augmenter le prix de la nourriture?

L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.): Monsieur le Président, la députée devrait profiter de la relâche la semaine prochaine pour rencontrer les sections locales de métiers de la construction dans sa circonscription.

En fait, j'encourage tous les députés à profiter de la semaine prochaine pour rencontrer des gens de leur région, afin de mieux comprendre pourquoi ils appuient le budget. Des travailleurs de tout le pays appuient notre plan: les Syndicats des métiers de la construction du Canada, l'Alberta building trades, la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, les charpentiers, et j'en passe. Ils approuvent les investissements prévus dans le budget. C'est l'union internationale des employés des services qui a le mieux résumé la situation en disant: « Promesse faite, promesse tenue ».

Les travailleurs appuient les investissements parce que nous créons de bons emplois syndiqués. Nous bâtissons le pays.

* * *

LES FINANCES

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, après 10 ans de gouvernement libéral, les jeunes Canadiens en arrachent. Ils ont du mal à se trouver un logement dans l'un des marchés immobiliers les plus inabordables au monde. Ils ont du mal à trouver un emploi dans une économie qui ralentit de plus en plus, et ils ont du mal à se nourrir après avoir subi l'une des plus fortes inflations alimentaires en plus de 30 ans.

Le budget était l'occasion de faire ce qu'il fallait pour la prochaine génération. Au lieu de cela, les libéraux ont annoncé plus de

300 milliards de dollars de nouvelles dettes, des dettes qui seront léguées à ces mêmes jeunes Canadiens. En quoi est-ce éthique? En quoi est-ce juste? En quoi est-ce responsable sur le plan financier?

• (1145)

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, j'ai aussi un chiffre à donner: 67 000 emplois créés.

Que faisons-nous pour soutenir les jeunes? Nous les soutenons en investissant dans leur santé. Dans le cadre du budget de 2025, nous investissons 5 milliards de dollars pour rénover les hôpitaux et les centres de soins de santé, ainsi que 97 millions de dollars pour reconnaître plus rapidement les compétences des professionnels qualifiés et offrir plus de soutien aux préposés aux bénéficiaires.

Pas besoin de me croire sur parole, monsieur le Président, c'est l'Association médicale canadienne qui affirme que le budget est « un pas dans la bonne direction » pour le soutien du système de santé au Canada.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question simple à poser au gouvernement libéral. Au cours des 10 dernières années, il a doublé la dette nationale du Canada. Sans surprise, durant cette même période, il a également gaspillé deux fois plus de deniers publics pour payer les intérêts sur cette dette. D'ailleurs, nous consacrons actuellement 55 milliards de dollars par année uniquement au service de la dette. C'est plus que ce que nous percevons au titre de la TPS, et c'est plus que ce que nous dépensons pour les soins de santé. Maintenant, le gouvernement veut emprunter 320 milliards de dollars supplémentaires.

Le gouvernement pense-t-il vraiment que dépenser 55 milliards de dollars pour le service de la dette, plutôt que pour les soins de santé et les routes, est une utilisation judicieuse des deniers publics, oui ou non?

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, nous bâtissons un Canada fort, ce qui inclut les espaces et les lieux où les Canadiens vont jouer, s'entraîner et faire de l'exercice. Un mode de vie sain contribue à prévenir les maladies, et nous construisons les installations nécessaires partout au pays, avec de nouvelles patinoires, de nouvelles piscines et de nouveaux complexes sportifs, afin que la prochaine génération de Canadiens puisse acquérir un savoir-faire physique et avoir un mode de vie plus sain, et qu'elle puisse établir des liens avec sa collectivité dans ces endroits importants.

Pourquoi les conservateurs ne se joignent-ils pas à nous pour bâtir un Canada fort et veiller à ce que chaque collectivité ait accès à ces installations, les infrastructures qui nous gardent en santé et qui maintiennent nos collectivités unies?

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Monsieur le Président, dans ma circonscription, Bay of Quinte, un grand nombre de mes voisins sont des amis d'anciens combattants, des membres de la famille d'anciens combattants ou d'anciens combattants eux-mêmes. C'est un privilège et un honneur d'être ici pour les représenter. Le budget générationnel présenté cette semaine par le premier ministre et le ministre des Finances profitera énormément à tous les Canadiens et aux collectivités partout au Canada, dont celles, comme la mienne, où vivent de nombreux anciens combattants et militaires actifs, ainsi que leurs familles.

Le secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants peut-il nous dire ce qu'il pense du budget de 2025?

Sean Casey (secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à saluer le lieutenant-colonel à la retraite Skip Simpson, du bureau du député de Bay of Quinte, pour les services qu'il a rendus à notre pays et aux habitants de Bay of Quinte.

Le budget de 2025 représente en effet un investissement générationnel dans des collectivités de tout le Canada. Il prévoit également 185 millions de dollars pour améliorer les services offerts aux anciens combattants et à leur famille. Je demande à tous les députés de se joindre à moi pour saluer le service et le sacrifice de tous les anciens combattants du Canada et de leur famille.

* * *

L'ÉTHIQUE

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, de hauts dirigeants de Brookfield, l'entreprise du premier ministre, refusent d'obtempérer à un ordre de la Chambre leur intimant de témoigner devant le comité au sujet du recours par le premier ministre à des paradis fiscaux à l'étranger, ce qui équivaut à un outrage au Parlement.

Le premier ministre appellera-t-il ses copains de Brookfield pour leur dire de se conformer à l'ordre de la Chambre, ou est-il complice de l'opération de dissimulation?

L'hon. Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons appris aujourd'hui que nous avons créé 67 000 emplois; oui, 67 000. C'est une excellente nouvelle. Nous faisons croître l'économie, et le budget de 2025 prévoit des investissements historiques qui stimuleront l'économie pour les générations à venir.

Pourquoi les conservateurs n'appuient-ils pas ce budget d'investissement?

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, de toute évidence, le premier ministre est complice, car voici les faits: il a été président de la pire société au chapitre de l'évasion fiscale au Canada. De surcroît, il a créé des fonds d'investissement aux Bermudes et aux îles Caïmans, qui devraient lui rapporter des millions de dollars. Le premier ministre a la responsabilité de dire la vérité dès aujourd'hui.

Combien d'argent a-t-il caché dans des paradis fiscaux à l'étranger?

• (1150)

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a la responsabilité de contribuer à l'édification du pays et à la création d'emplois, et nous avons créé 67 000 emplois au cours du dernier mois seulement. Dans le budget de 2025, nous avons un plan pour rendre le Canada plus fort en réalisant de grands projets, y compris dans la circonscription et la province du député. Nous avons prévu des investissements pour aider les jeunes Canadiens et pour former des apprentis afin de pouvoir faire avancer le pays.

C'est là-dessus que nous concentrons nos efforts de ce côté-ci de la Chambre: soutenir les Canadiens, créer de bons emplois et contribuer à faire avancer le pays. C'est ce que nous allons continuer de faire.

Questions orales

LE LOGEMENT

Ned Kuruc (Hamilton—Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement est le plus coûteux de l'histoire canadienne. Chaque dollar que dépense le premier ministre provient des poches des Canadiens. Plus le gouvernement dépense, plus les prix augmentent, comme celui des logements.

L'Ontario Home Builders' Association se dit profondément déçue par le budget libéral, qui ne prévoit rien pour accroître l'offre et rétablir l'abordabilité. L'inaction du gouvernement en matière de logement compromet 40 000 emplois en Ontario, et l'impact de ces pertes sur l'économie ontarienne pourrait s'élever à 5,3 milliards de dollars.

Comment le budget libéral peut-il coûter autant tout en offrant si peu aux Canadiens ?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, Oscar Wilde décrivait un cynique comme quelqu'un qui sait le prix de tout, mais ne sait la valeur de rien.

De ce côté-ci de la Chambre, nous accordons de l'importance aux investissements dans les soins de santé, dans l'emploi, dans les Forces armées canadiennes et dans le logement. Le député réclame plus d'argent pour le logement avant de voter contre un budget qui prévoit des investissements records dans ce domaine, ce qui est de la plus grande ironie et de la plus grande hypocrisie.

De ce côté-ci de la Chambre, nous allons écouter les Canadiens et investir pour améliorer leur qualité de vie. J'aimerais que, pour une fois, les conservateurs puissent faire de même.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre Eby affirme que le tribunal a décidé de ne pas informer les propriétaires de Richmond de l'affaire des Cowichan, mais les avocats des Cowichan ont dit que le juge chargé de l'affaire avait déclaré que les parties étaient libres d'informer les propriétaires fonciers privés de ce litige il y a plusieurs années. Cela inclut le Canada, représenté par le procureur général. Le Canada n'a rien fait, et il ne fait toujours rien.

Pourquoi le premier ministre se montre-t-il si discret à un moment où les citoyens sont préoccupés par leur situation et attendent des réponses?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, le Canada n'est pas d'accord avec la décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique et a interjeté appel le 8 septembre. Il est nécessaire d'obtenir davantage de précisions légales pour donner suite à cette décision, en particulier en ce qui concerne les droits de propriété privée. Le gouvernement de la Colombie-Britannique, la Ville de Richmond, la bande indienne de Musqueam et la Première Nation de Tsawwassen ont également fait appel de la décision.

Nous continuerons à collaborer avec toutes les parties afin de respecter les principes de réconciliation, de transparence et de responsabilité juridique envers chacune. Nous resterons ouverts au dialogue avec les autres parties au litige pour toute la durée du processus.

Questions orales

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, pendant ce temps, le chaos et la panique règnent en Colombie-Britannique. Tout le monde se plaint et tout le monde fait des reproches à tout le monde. Le public fait des reproches à l'avocat de Richmond. Le premier ministre Eby fait des reproches à la cour. Le gouvernement garde le silence. Ce n'est que la deuxième fois que j'entends le gouvernement parler de cette affaire. La première fois, c'est un membre du personnel qui s'est exprimé. La Couronne a toujours eu l'obligation de régler les questions relatives aux droits et aux titres. Ça ressort clairement de l'affaire Haida de 2004.

Le premier ministre a-t-il quelque chose à dire aux citoyens canadiens au sujet de la décision Cowichan?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, nous avons fait une annonce en septembre à ce sujet et nous restons disposés à travailler avec toutes les parties sur cette question.

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Monsieur le Président, les propriétaires de maison de Richmond sonnent l'alarme. La décision du tribunal dans l'affaire Cowichan mine le principe de la propriété privée, et beaucoup craignent que leurs maisons et leurs entreprises soient menacées. Le gouvernement libéral a vu venir la situation et n'a rien fait. Il n'offre aucune explication, aucune assurance, aucun leadership, et il reste silencieux. Richmond est laissée dans l'ignorance. Les familles sont inquiètes, les investisseurs se retirent, et la confiance s'effrite dans nos collectivités.

Pourquoi le gouvernement libéral ne veut-il pas défendre les droits de propriété comme on devrait le faire à Richmond, et comme on devra bientôt le faire partout au Canada?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, comme je viens de le dire à l'autre député, le Canada désapprouve la décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique et l'a portée en appel le 8 septembre. Nous demeurons prêts à discuter avec les autres parties au litige tout au long de ce processus.

* * *

• (1155)

LA SANTÉ

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont interdit la vente de la grande majorité des sachets de nicotine au Canada, même si de nombreux Canadiens utilisent ces produits pour cesser de fumer. Les Canadiens veulent simplement se rendre au dépanneur, à la station-service ou ailleurs où des cigarettes sont vendues et choisir un produit de remplacement. Même l'Association canadienne des pharmacies de quartier est d'accord.

Quand les libéraux feront-ils ce qui s'impose? Quand libéraliseront-ils la Zyn?

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement demeure fermement résolu à réduire le taux de tabagisme, en particulier chez les jeunes. Même si les sachets de nicotine peuvent jouer un rôle pour les adultes qui tentent d'arrêter de fumer, les données montrent qu'ils ne sont pas sans risque. Ces produits contiennent de la nicotine, qui crée une dépendance et peut nuire au développement du cerveau. C'est pourquoi des lignes directrices claires sont en place pour veiller à ce qu'ils soient utilisés de manière appropriée et ne soient pas commercialisés ou aromatisés de manière à attirer les

jeunes. Notre priorité est de protéger la santé des Canadiens, en particulier la prochaine génération.

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, ce même gouvernement qui se plaît à promouvoir des drogues prétendument sûres dans nos collectivités veut maintenant nous faire avaler que la nicotine est un problème quand elle est consommée par des adultes. Santé Canada s'est fixé comme objectif de réduire le taux de tabagisme à moins de 5 % d'ici 2035. Il n'y a aucune raison que le gouvernement empêche des solutions de rechange d'être offertes partout où les cigarettes sont vendues, comme dans les dépanneurs, les stations-service ou ailleurs.

La question demeure. Quand les libéraux feront-ils ce qui s'impose? Quand libéraliseront-ils la Zyn?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, en parlant des jeunes, le budget de 2025 prévoit un investissement de 25 millions de dollars pour mener à bien la construction de la première nouvelle école de médecine dans la région du Grand Toronto en plus de 100 ans. Le gouvernement prend des mesures pour soutenir la nouvelle faculté de médecine de l'Université métropolitaine de Toronto afin de former la prochaine génération de médecins, à Brampton. C'est ainsi que nous aidons les jeunes Canadiens d'un bout à l'autre du pays à se forger un avenir. C'est ainsi que nous bâtissons Brampton et le Canada.

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, sous le gouvernement libéral, il est plus facile pour les Canadiens de continuer à fumer que d'arrêter. Depuis que l'ancien ministre libéral de la Santé Mark Holland a lancé sa croisade personnelle contre les solutions de rechange à la cigarette, le gouvernement ne fait que des écrans de fumée. Bien que la vente de sachets de nicotine soit interdite dans les pharmacies, on peut acheter des cigarettes n'importe où. Cela n'a aucun sens.

Au lieu de faire encore plus d'écrans de fumée, la ministre donnera-t-elle enfin aux Canadiens une véritable chance d'arrêter de fumer en libéralisant la Zyn?

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, la dépendance est un problème grave, et les conservateurs en font sciemment un enjeu politique, ce qui est inacceptable. Peu importe où les gens peuvent se procurer de la nicotine, celle-ci entraîne une dépendance. Les conservateurs devraient avoir honte. Nous avons obtenu de bons résultats en ce qui concerne la réduction de l'usage de la nicotine et des cigarettes. Nous continuons d'aider les Canadiens à améliorer leur santé et de veiller à ce que ces produits soient disponibles de manière opportune et jamais, au grand jamais pour les enfants.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, en tant que fier Acadien qui représente la circonscription de Madawaska—Restigouche...

Des voix: Oh, oh!

[Traduction]

Le Président: Les vendredis sont généralement tranquilles. Il doit s'agir d'une journée spéciale.

Le député de Madawaska—Restigouche a la parole.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, en tant que fier Acadien qui représente la circonscription de Madawaska—Restigouche à la Chambre, j'ai à cœur l'épanouissement de nos communautés francophones.

Depuis 2022, on constate une hausse importante de l'immigration francophone à l'extérieur du Québec. Pour appuyer la vitalité de nos communautés, il est essentiel que cette tendance se maintienne. Alors que nous célébrons la Semaine nationale de l'immigration francophone, j'aimerais demander à la ministre qu'elle nous explique comment notre nouveau plan des niveaux d'immigration va contribuer à assurer la croissance démographique des communautés francophones partout au Canada.

• (1200)

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de son dévouement. En 2023 et en 2024, nous avons dépassé notre cible de résidents permanents d'expression française hors Québec. Aujourd'hui, en même temps que nous stabilisons l'admission de résidents permanents dans son ensemble, nous prévoyons quand même accueillir plus de 30 000 francophones chaque année au cours des trois prochaines années en augmentant la cible d'immigration francophone. C'est ainsi que nous allons atteindre notre objectif de 12 % et que nous renforcerons les communautés partout.

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, Abraham Daniel Abraham, un non-citoyen, a été reconnu coupable d'avoir maltraité son chien, Simba. Abraham a frappé et donné des coups de pied à Simba à plusieurs reprises et l'a attaché à un poteau si haut que ses pattes avant ne touchaient pas le sol. Simba ne pouvait ni s'allonger ni s'asseoir et restait là à pleurer et à gémir, mais Abraham reste au Canada et rien n'indique qu'il sera expulsé. C'est révoltant.

Pourquoi la ministre de l'Immigration n'a-t-elle pas renforcé la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés afin de garantir que les non-citoyens reconnus coupables de crimes graves, comme l'agresseur de Simba, soient rapidement expulsés?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, le Canada dispose d'un système solide en matière d'expulsion et d'interdiction de territoire qui nous permet d'agir. Je m'engage auprès de la députée d'en face à examiner la question et à lui revenir.

Les circonstances de l'incident auquel elle fait référence sont odieuses, et je les condamne sans réserve.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Malheureusement, monsieur le Président, notre ministre de l'Immigration a tellement peu de nerf qu'elle ne se lève même pas pour répondre à une question comme celle-ci. Ma question portait sur la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, mais elle ne veut pas prendre la parole, alors je vais poser la question de nouveau.

Le cas dont j'ai parlé est tout à fait répugnant. Il y a tellement de cas semblables, où des criminels dangereux qui ne sont pas citoyens canadiens doivent être expulsés.

La ministre de l'Immigration s'engagera-t-elle à renforcer la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pour que nous puis-

Questions orales

sions expulser les non-citoyens qui sont reconnus coupables de crimes graves?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous obtenons des résultats pour les Canadiens tous les jours. La sécurité des Canadiens est au premier rang des priorités du gouvernement.

Soyons clairs: un étranger qui a été reconnu coupable d'un crime est interdit de territoire au Canada. Nous travaillons avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et la GRC pour expulser toutes les personnes qui doivent être expulsées.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, il y a des exceptions, comme le ressortissant pakistanais qui a été reconnu coupable d'avoir violé sa nièce. Cet homme est entré au Canada alors que son nom figurait sur la liste des délinquants sexuels du Royaume-Uni. Il y a aussi l'agresseur de Simba.

Le gouvernement ne prend pas la question au sérieux. En fait, la situation est si grave que, cette semaine, les libéraux ont admis qu'ils ne savaient même pas à combien de criminels condamnés ils avaient accordé la citoyenneté. Je suis sérieuse. Ils l'ont même indiqué dans la réponse à une question inscrite au Feuilleton.

Je vais donner à la ministre une autre chance de répondre. À combien de criminels a-t-elle accordé la citoyenneté canadienne? Son ministère n'a pas été en mesure de répondre à la question cette semaine.

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je vais être claire: les ressortissants étrangers qui ont été reconnus coupables d'un crime sont interdits de territoire au Canada.

De ce côté-ci de la Chambre, nous prenons la sécurité des Canadiens très au sérieux et nous agissons. Nous travaillons avec la GRC, avec nos partenaires des services de police et avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour agir dans le respect de Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et de son règlement.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, pendant que de nombreux Canadiens considèrent le déficit de 78 milliards de dollars prévu dans le budget, beaucoup d'autres, tout en étant inquiets à ce sujet, pensent à leurs enfants et à leurs petits-enfants et au déficit écologique qui continue de croître à cause de l'inaction en matière de protection de la nature et de lutte contre les changements climatiques. Pour eux, ce budget est à pleurer.

D'un bout à l'autre du pays, ceux d'entre nous qui sont des grands-parents et des aînés veulent savoir, tout comme les jeunes, si le gouvernement prendra ses responsabilités et s'attaquera au déficit écologique de portée historique.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de défendre cette cause.

Recours au Règlement

Dans le discours du Trône, nous avons dit que nous devions lutter contre les changements climatiques, et notre nouvelle stratégie de compétitivité climatique comprend des mesures pour réduire les émissions, notamment en stimulant l'investissement dans une économie propre grâce aux crédits d'impôt, en encourageant les investissements destinés à réduire les émissions de carbone et en mobilisant des capitaux privés.

Nous lançons également un nouveau service jeunesse pour le climat afin de donner aux jeunes les moyens de lutter contre les changements climatiques. Nous sommes déterminés à protéger la nature en mettant fin à la disparition d'habitats naturels et de la biodiversité et en inversant la tendance grâce à des efforts accrus pour conserver 30 %...

• (1205)

Le Président: La députée de Nanaimo—Ladysmith a la parole.

* * *

L'ÉCONOMIE

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont présenté le budget le plus coûteux et le plus déficitaire de l'histoire, hormis pendant la pandémie de COVID. Il entraînera une hausse du prix des aliments, du logement et de tout ce que les Canadiens achètent. Dans Nanaimo—Ladysmith, le recours aux banques alimentaires est en hausse et les dons sont en baisse, en partie parce que les personnes qui soutenaient auparavant ces services ont désormais de plus en plus besoin d'y avoir recours pour joindre les deux bouts.

Les libéraux avaient la possibilité de réduire le prix des aliments pour les Canadiens en supprimant la taxe sur le carbone pour les industries, mais ils l'ont au contraire augmentée, ce qui a entraîné une hausse du coût de tout ce qui est nécessaire à la production alimentaire.

Pourquoi le premier ministre fait-il grimper le prix des aliments?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, le budget porte sur l'emploi, le logement et les infrastructures, notamment grâce à nos investissements et à notre engagement à accélérer le processus d'ajout de terres aux réserves. En octobre, j'étais à Nanaimo pour célébrer avec la Première Nation Snuneymuxw l'ajout de 195 acres à ses terres. Grâce à cet ajout, la Première Nation envisage de construire un complexe à usage mixte de 2,3 milliards de dollars. Ce projet offrira de superbes logements pour les jeunes et pour tous les habitants de la réserve. Il entraînera aussi la création d'excellents emplois dans la réserve, pendant et après la construction.

Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec les Premières Nations afin d'accélérer l'ajout de terres aux réserves. Nous espérons que tous les partis appuieront cette mesure et le budget.

* * *

[Français]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, il y a plusieurs manquements majeurs dans le budget libéral, mais le plan climatique est devenu une sinistre farce alors que notre maison commune brûle: abandon des cibles de réduction des GES pour 2030; abandon du plafond d'émission pour le secteur pétrolier et gazier; stratégie climatique qui se résume à

des crédits d'impôt pour les minéraux critiques et la capture du carbone, bref, des subventions aux entreprises minières et pétrolières.

Comment les libéraux peuvent-ils qualifier ce budget de générationnel alors que celui-ci ignore l'avenir des générations futures?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, il faut être clair: ce gouvernement va continuer à lutter contre le changement climatique et nous allons le faire partout dans notre gouvernement. Quand on regarde ce budget, on voit que nous allons renforcer la tarification du carbone pour l'industrie, que nous allons réduire les émissions de méthane et que nous allons mettre en œuvre les règlements pour les carburants propres. Plus que ça, nous allons avoir des crédits d'impôt pour l'électricité propre. C'est bien pour tous les Canadiens, et pour le Québec surtout.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, les centres d'amitié sont des bouées de sauvetage pour les Autochtones qui vivent en milieu urbain. Ils leur donnent accès à de la nourriture, à un logement, à la culture, en plus de leur offrir sécurité et un sentiment d'appartenance. La population autochtone urbaine augmente rapidement et les centres d'amitié ont déjà excédé les limites de leurs capacités. Leur financement de base arrive à échéance en mars. Le budget de 2025 n'offre rien. Sans financement stable et permanent, des programmes seront supprimés et des portes fermeront. Ce n'est pas de la réconciliation, c'est de l'abandon.

Quand le gouvernement s'engagera-t-il à renouveler le financement essentiel en vue de soutenir les peuples autochtones avec un financement sûr, stable et à long terme?

Ginette Lavack (secrétaire parlementaire de la ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, nous accordons la priorité aux enfants, aux familles et aux services essentiels autochtones.

Le nouveau gouvernement innove pour mieux servir les Canadiens en faisant des gains d'efficacité et en coordonnant les activités de tous les ministères, mais le gouvernement fédéral a une obligation distincte envers les peuples autochtones et une excellente occasion de renforcer une relation renouvelée et respectueuse. C'est pourquoi la priorité du budget de 2025 est de protéger les services essentiels comme l'eau courante, le logement et les infrastructures dans les communautés et de veiller à ce que les changements apportés renforcent la prestation des services.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, je demande le consentement unanime pour prononcer à nouveau ma déclaration de député.

• (1210)

Le Président: Le consentement est-il accordé?

Des voix: D'accord.

Affaires courantes

Kurt Holman: Monsieur le Président, cette semaine, le gouvernement libéral a publié son 10^e budget, le déficit le plus coûteux hormis en période de pandémie et le double de ce que le prédécesseur du premier ministre a laissé derrière lui.

Le premier ministre a rompu chacune des promesses qu'il a faites. Il avait promis de limiter le déficit à 62 milliards de dollars, un niveau que le directeur parlementaire du budget considérait déjà comme étant non viable, mais cette somme est maintenant passée à 80 milliards de dollars. Le premier ministre avait promis de réduire le ratio de la dette par rapport au PIB, mais la dette et l'inflation sont toutes deux en hausse. Il avait promis de dépenser moins, mais propose 90 milliards de dollars de nouvelles dépenses, ce qui représente 5 400 \$ de dépenses inflationnistes supplémentaires par ménage.

Les familles de London paient le prix de ces décisions. L'épicerie, l'essence, le loyer et le prêt hypothécaire, tout coûte de plus en plus cher alors que les chèques de paie suivent de moins en moins la cadence. Les Canadiens dépensent déjà plus pour payer les intérêts sur la dette que pour financer les soins de santé. Adopter un tel budget à l'heure actuelle serait tout simplement irresponsable.

Les conservateurs prônent un budget abordable pour une vie abordable. Les résidents de London méritent qu'on leur redonne espoir et méritent un logement et un avenir à la hauteur de leurs moyens.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2025-26

Le président du Conseil du Trésor présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence la gouverneure générale transmet le budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026.

L'hon. Shafqat Ali (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-26.

LES COMPTES PUBLICS DU CANADA

L'hon. Shafqat Ali (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les « Comptes publics du Canada 2025 ». La vérificatrice générale du Canada a émis une opinion non modifiée sur les états financiers du gouvernement du Canada.

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

Le vice-président: Il est de mon devoir de déposer sur le bureau, conformément au paragraphe 8(2) de la Loi sur le vérificateur général, un rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes intitulé « Commentaires sur les audits financiers de 2024-2025 ».

Conformément à l'article 108(3)g) du Règlement, ce document est renvoyé d'office au Comité permanent des comptes publics.

LES RÉSULTATS MINISTÉRIELS 2024-2025

L'hon. Shafqat Ali (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, au nom de 90 ministères et organismes, le Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice 2024-2025.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 11 pétitions

• (1215)

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, les rapports suivants de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, ou APF.

Le premier rapport concerne la réunion du Bureau de l'APF et la Conférence parlementaire sur la coopération francophone en matière d'agriculture durable, de sécurité alimentaire et de changement climatique. Cette réunion s'est tenue à Can Tho, au Vietnam, du 21 au 24 janvier 2025.

Le deuxième rapport concerne la réunion de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Cette réunion s'est tenue à Dakar, au Sénégal, du 28 au 30 avril 2025.

Le troisième rapport concerne les réunions du Réseau des femmes parlementaires et du Réseau des jeunes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Ces réunions se sont tenues à Québec, dans la belle province de Québec, du 20 au 21 mai 2025.

Le quatrième rapport concerne la réunion du Bureau et la 50^e Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Cette réunion s'est tenue à Paris, en France, du 9 au 13 juillet 2025.

Le cinquième rapport concerne la mission de diplomatie parlementaire au Costa Rica, qui a eu lieu à San José, au Costa Rica, du 1^{er} au 3 octobre 2025.

[Traduction]

LOI MODIFIANT CERTAINES LOIS AYANT TRAIT AUX PRESTATIONS DE PENSION DU SURVIVANT

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD) demande à présenter le projet de loi C-256, Loi modifiant certaines lois ayant trait aux prestations de pension du survivant.

— Monsieur le Président, c'est un honneur de présenter ce projet de loi juste avant le jour du Souvenir, qui aura lieu la semaine prochaine. Le projet de loi vise à éliminer la disposition relative aux mariages intéressés, qui pénalise les conjoints des anciens combattants qui se sont mariés après 60 ans.

Affaires courantes

Selon la loi actuelle, ces conjoints sont privés des prestations de conjoint survivant. Cette disposition archaïque est un vestige sexiste du début des années 1990 et d'une époque révolue. Elle était aussi sexiste à l'époque qu'elle l'est aujourd'hui. J'espère que nous, les parlementaires, avons suffisamment évolué, de même que la société en général, pour convenir qu'il n'y a aucune excuse pour continuer d'accepter les erreurs du passé en laissant en place des politiques discriminatoires désuètes.

À cette fin, mon projet de loi modifierait certaines lois relatives aux prestations de pension du survivant afin que les conjoints des anciens combattants, des militaires canadiens, des membres de la GRC et des fonctionnaires fédéraux qui se marient après 60 ans ne soient pas pénalisés pour avoir trouvé l'amour plus tard dans leur vie.

Je tiens à remercier le député de Rosemont—La Petite-Patrie d'avoir appuyé le projet de loi.

Je tiens à souligner qu'il y a une décennie, l'ancien premier ministre Justin Trudeau a chargé son ministre de l'époque de s'attaquer à cette disposition archaïque. Il est honteux qu'elle figure toujours dans nos lois aujourd'hui.

Enfin, à la veille du jour du Souvenir, alors que nous rendons hommage à ceux qui ont servi notre pays avec courage et dignité, j'encourage le gouvernement à leur rendre hommage, à eux et à leur famille, non seulement par des paroles, mais aussi par des actions. Je l'encourage donc à éliminer enfin cette politique punitive et sexiste qui fait honte au pays que nos anciens combattants ont protégé au prix d'immenses sacrifices.

Je tiens à remercier les anciennes députées Rachel Blaney et Irene Mathyssen d'avoir présenté ce projet de loi dans le passé.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

L'autre jour, la présidence a rendu une décision au sujet des députés qui présentent des pétitions; elle a rappelé qu'ils sont censés s'en tenir à l'essence de la pétition. Je demanderais simplement à la présidence de se pencher sur les observations faites lors de la présentation des projets de loi d'initiative parlementaire et qu'elle nous donne des directives à ce sujet.

Le vice-président: J'en prends bonne note et je remercie le secrétaire parlementaire. Nous prendrons la question en délibéré.

PÉTITIONS**LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège de présenter une pétition visant à exprimer les préoccupations de la population de Mont-Riding.

Au cours des deux dernières années, j'ai pris la parole au nom des quelque 2 000 habitants de Swan River et des environs qui ont signé cette pétition pour exprimer leurs préoccupations au sujet de la criminalité. Les résidents de Swan River ont vu leurs pétitions présentées à la Chambre plus de 75 fois, mais le gouvernement n'a toujours pas répondu à leurs préoccupations.

Malheureusement, les citoyens et les propriétaires d'entreprise de la vallée de la rivière Swan continuent de souffrir. Les pétition-

naires affirment que la politique libérale a permis à des récidivistes violents de circuler librement au lieu de croupir en prison, comme il se doit. Les pétitionnaires savent que beaucoup d'autres mesures pourraient être prises pour lutter contre la criminalité et rendre les rues de Swan River plus sûres.

Voilà pourquoi les habitants de Swan River continuent de réclamer la détention au lieu de la liberté sous caution pour les récidivistes violents. Je soutiendrai toujours les bonnes gens de Swan River...

● (1220)

Le vice-président: Le député d'York—Durham a la parole.

LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition au nom de la ville de Georgina, en particulier les habitants de Keswick, au sujet d'une nouvelle espèce aquatique envahissante connue sous le nom de stratiote faux aloès.

La présence de cette espèce a été découverte dans le lac Simcoe, dans la région de la baie Cook, en août 2024, et confirmée par le groupe de travail sur le stratiote faux aloès, en particulier grâce aux efforts de l'Ontario Federation of Anglers and Hunters.

Le stratiote faux aloès, cette espèce aquatique envahissante, est une menace pour la santé humaine en raison de ses feuilles dentelées qui peuvent blesser les gens. Elle constitue également une menace pour notre agriculture locale en raison de sa proximité avec la rivière Holland, une source d'eau importante pour les activités agricoles.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de prendre trois mesures: inscrire le stratiote faux aloès sur la liste des espèces envahissantes, nommer un seul ministère fédéral responsable de ce dossier et affecter des fonds suffisants.

Je souligne que le gouvernement a plutôt réduit de 700 000 \$ le budget de l'Agence de l'eau du Canada.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

La présentation de la pétition se déroulait très bien jusqu'au dernier point, lorsque le député a décidé d'y inclure ses observations personnelles. Comme il est un nouveau député, la présidence pourrait peut-être lui rappeler les règles à suivre pour présenter une pétition.

Le vice-président: Je remercie le whip en chef du gouvernement de ce rappel. En effet, le Président a rendu une décision pour rappeler aux nouveaux députés et aux députés réélus que, lorsqu'ils présentent une pétition, ils doivent être brefs, et ils doivent simplement présenter la teneur de la pétition à la Chambre sans dire s'ils l'appuient personnellement.

J'étais sur le point d'interrompre le député parce qu'il avait dépassé son temps de parole à ce moment-là.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

LA JUSTICE

L'hon. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition lancée par Debbie Johnson, qui milite avec ardeur depuis qu'elle a vécu l'horrible tragédie de perdre son fils Adam, victime d'un meurtre. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'accentuer les efforts pour aider les familles des victimes. Mme Johnson espère que les élus adopteront une approche plus collaborative pour garantir la justice pour tous, y compris pour son fils et sa famille.

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole au nom de 23 576 Canadiens pour présenter la pétition électronique e-6790. Les Canadiens se sont exprimés haut et fort et ils ont manifesté leur opposition à l'obligation libérale relative aux véhicules électriques. Cette obligation est néfaste sur le plan économique, elle risque d'entraîner des pertes d'emplois et elle retarde les investissements dans le secteur canadien de l'automobile, qui doit déjà composer avec les effets dévastateurs des droits de douane imposés par nos voisins du Sud.

Cette pétition demande au gouvernement d'abroger l'obligation fédérale relative aux véhicules électriques, de garantir la liberté de choix aux consommateurs plutôt que des quotas imposés par le gouvernement, et d'adopter des politiques qui améliorent l'accessibilité financière des véhicules électriques.

LES CENTRES D'AMITIÉ

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole afin de présenter une pétition au nom de Canadiens qui demandent un soutien accru des centres d'amitié. Les pétitionnaires soulignent que les centres d'amitié représentent un pôle communautaire essentiel qui offre des services culturellement adaptés dans des domaines comme la santé, l'éducation, le logement, l'emploi et la jeunesse. Ils notent que les gouvernements comptent de plus en plus sur les services des centres d'amitié pour répondre aux besoins liés aux conditions socioéconomiques, aux urgences climatiques et à la crise des drogues toxiques, alors que, depuis 2005, le financement fédéral n'a pas augmenté au même rythme que l'inflation ou le coût réel des services.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de fournir un financement accru, stable et prévisible; d'investir dans la modernisation des installations; de reconnaître pleinement le rôle des centres d'amitié dans le processus de réconciliation et dans le soutien des Autochtones dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si les questions n^{os} 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356 et 357 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement sous forme électronique.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. Kevin Lamoureux: Enfin, monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: D'accord?

Le budget

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

• (1225)

Jacob Mantle: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Dans la partie précédente des affaires courantes, le député de Kingston et les Îles a laissé entendre que j'avais donné mon opinion personnelle en présentant la pétition. Je tenais à préciser que ce n'est pas le cas. J'ai simplement mentionné un fait tiré du budget. Ce n'était donc pas mon...

Le vice-président: Ça relève du débat. J'ai écouté ce qui a été mentionné par tous les députés. Il existe une décision rendue dans le passé par le Président sur la longueur des pétitions. C'est bel et bien un débat.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le Président, j'ai le privilège de partager mon temps de parole avec mon ami le whip en chef du Bloc québécois, le député de Berthier—Maskinongé.

Avant de commencer mon discours, je voudrais prendre le temps de féliciter les 25 maires de ma circonscription qui ont eu le bonheur d'être élus ou réélus. Je félicite aussi tous les conseillers et les conseillères municipales qui ont été élus le 2 novembre dernier lors des élections municipales au Québec. Je les assure de ma collaboration, comme toujours. Ensemble, nous sommes capables de faire de grands changements et de transformer le monde.

Je suis contente de prendre la parole au sujet du budget. Comme je le disais à une de mes collègues, je suis tellement à l'aise de voter contre le budget. Dans ma circonscription, tout au long des élections, la voix des aînés s'est fait entendre. Dans la circonscription de Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, les aînés de 65 ans et plus représentent près de 20 % de la population. Je peux dire que le message des aînés se faisait entendre. Quand on reçoit la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, on a un peu moins de 2 000 \$ par mois.

Je ne sais pas quelle est la situation dans les circonscriptions de mes collègues, mais, dans ma circonscription, il n'y a pas vraiment de logements libres qui coûtent moins de 1 100 \$ ou 1 200 \$ par mois. Je dirais que c'est un gros obstacle pour nos aînés. C'est de ça qu'on m'a parlé pendant la campagne électorale. On me disait que ça n'avait pas de bon sens. On me demandait pourquoi on ne réussissait pas à se faire entendre pour que soit augmentée la pension de la Sécurité de la vieillesse. On sait que le gouvernement libéral a renouvelé cette discrimination envers les aînés de 65 à 74 ans, qui n'ont pas eu d'augmentation. Chaque année, leur pouvoir d'achat diminue parce que le coût de tout augmente alors que leur revenu n'augmente pas. Pour moi, c'est inacceptable.

Le budget

Je le dis souvent, j'ai passé ma carrière à aider les aînés, comme travailleuse sociale et comme gestionnaire en hébergement pour les aînés. Je peux dire que le budget qui nous est présenté ne contient absolument rien qui va soutenir les aînés pour qu'ils puissent surmonter les années difficiles que nous vivons actuellement. Il n'y a rien sauf le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. C'est quasiment une insulte de voir que c'est la seule mesure du budget qui s'adresse précisément aux aînés. Je trouve cela vraiment déplorable.

On aurait pu proposer des incitatifs fiscaux pour que les aînés qui sont en forme et qui ont envie de travailler ne travaillent pas pour échanger quatre trente sous pour une piastre. C'est une expression bien québécoise. Si un aîné veut travailler, il faut que cela augmente ses revenus plutôt que les diminuer. Ceux qui reçoivent le Supplément de revenu garanti, qui travaillent et qui ont un certain revenu doivent payer de l'impôt, alors cela n'améliore pas nécessairement leurs conditions de vie. Il faut payer beaucoup d'impôt quand on reçoit un Supplément de revenu garanti et qu'on gagne aussi un revenu. Il n'y a rien pour les aînés, et ça me touche vraiment de voir que le gouvernement, à l'ère Trudeau comme à l'ère actuelle, n'a pas de sensibilité pour les aînés.

Il n'a pas de sensibilité non plus pour les infrastructures. Les ministres des Finances des provinces avaient formulé une demande. Ils ont demandé 100 milliards de dollars sur 10 ans pour vraiment être en mesure de faire des travaux importants en ce qui a trait aux infrastructures liées à la santé et aux services sociaux et aux infrastructures municipales comme les aqueducs et les égouts.

Ce sont des infrastructures qui permettent aux municipalités de densifier le nombre de domiciles. Par exemple, elles permettent que l'eau se rende et qu'il y ait un bon traitement des eaux. Cela coûte cher. Il y a beaucoup de rattrapage à faire en ce qui concerne toutes les infrastructures des municipalités. C'était une demande importante. Qu'est-ce qu'on voit dans le budget? On pense qu'il y a un investissement de 50 milliards de dollars quand on lit le budget, mais ensuite on se rend compte que ce n'est pas vraiment 50 milliards de dollars d'argent frais. C'est environ 9 milliards de dollars.

• (1230)

Je ne sais pas si on le sait, mais, à Vaudreuil, dans ma circonscription, il y a un hôpital qui se fait construire. Construire un hôpital, ça coûte au minimum quatre ou cinq milliards de dollars. Ça, c'est pour un seul hôpital. On comprendra que ce qui est écrit dans le budget est extrêmement décevant pour ceux et celles qui sont à la tête des provinces. Au Québec, entre autres, on avait de gros espoirs d'avoir au moins quelques milliards par année pour être capable de faire face aux demandes importantes en infrastructures. Là, je pense que le ministre des Finances nous dit que, pour le Québec, ça représente à peu près 375 millions de dollars par année. Pour donner un ordre de grandeur, le Québec dépense à peu près 19 milliards pour ses infrastructures chaque année. Il y a une expression québécoise que je vais utiliser: c'est des pinottes, ce qui est offert aux municipalités et aux provinces pour qu'elles puissent faire face aux défis de modernisation de leurs infrastructures, mais aussi à ce qui est exigé comme infrastructures dans les écoles, les hôpitaux, les CHSLD.

Le budget, ce que ça dit au Québec et aux provinces, c'est qu'on accentue leur crise des finances publiques. C'est très grave, parce qu'il y a une partie des impôts qu'on envoie au fédéral et qu'Ottawa est censé redistribuer. Ce dont on se rend compte, c'est que le gouvernement garde cet argent pour lui et choisit dans quoi il veut in-

vestir. Les choix qu'il a faits, ce ne sont pas des choix qui sont dans l'intérêt du Québec, des Québécois et des Québécoises; je pense que le ministre des Finances a été assez clair là-dessus.

À propos des transferts en santé, on le sait, c'est quelque chose qui me touche. Comme je l'ai dit, j'ai travaillé dans le domaine de la santé et des services sociaux au Québec, que ce soit dans le réseau communautaire autonome ou dans le réseau public. Je peux dire une chose: actuellement, tout le monde est à bout de souffle parce qu'on essaie de travailler plus avec moins et de répondre au grand besoin qui est exprimé par les citoyens. On a moins pour répondre à ces besoins parce que l'argent est à Ottawa. J'entendais la ministre de l'Industrie nous dire qu'on avait augmenté les transferts en santé dans le budget, mais, quand on le regarde comme il faut, il ne s'agit pas d'une vraie augmentation parce que les coûts du système sont plus élevés. Ils sont à 6 %. Maintenant, on augmente à 5 %. Si on lit les petites notes en bas de page, on s'aperçoit aussi que, dès 2028, des programmes sont abolis et ça s'en va en diminuant.

Ce n'est pas acceptable. Si on connaît bien les besoins des communautés du Québec, on sait que nous avons besoin d'une injection massive d'argent. Je pense que nous sommes rendus à notre sixième réforme en santé et en services sociaux, au Québec, parce qu'on essaie par tous les moyens de voir comment on pourrait mieux répondre aux besoins des Québécois et des Québécoises en matière de santé et de services sociaux avec l'argent qu'on a. On comprendra donc ma grosse déception.

Ce qui m'a aussi surpris, c'est la réaction du secteur des PME. Ce que j'ai lu de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, c'est que ses membres avaient beau lire, ils ne trouvaient rien pour les PME. En effet, tout est pour les pétrolières. Il y a vraiment beaucoup d'argent pour les pétrolières, mais il n'y a rien de vraiment structurant pour nos PME en matière d'allègement fiscal ou pour les soutenir, surtout les entreprises qui sont touchées de plein fouet par la guerre tarifaire avec les États-Unis. Je parle de petites entreprises qui sont dans la deuxième transformation, par exemple, de l'aluminium. Il n'y a pas grand-chose à leur offrir. En tout cas, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, il n'y a pas grand-chose. Le *jackpot* du budget, c'est pour les pétrolières. Les crédits fiscaux renouvelés et augmentés, c'est plus de 100 milliards en cadeau pour les pétrolières.

Quand je suis en face d'un aîné vulnérable, je dois lui expliquer le choix du gouvernement actuel, qui est de gâter les pétrolières, qui sont déjà très bien soutenues et qui n'ont pas de problème budgétaire. Mettre cet argent dans les pétrolières, ça veut dire deux choses. Ça veut dire qu'on abandonne les aînés, les municipalités et les provinces. Ça veut dire aussi qu'on abandonne le climat. Au Bloc québécois, nous parlons d'une capitulation sur le climat. On laisse tomber tout ce qui touche les changements climatiques. Pour moi, c'est une vraie honte.

• (1235)

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, dans le budget, il y a plusieurs bonnes nouvelles pour les Québécois et les Québécoises, notamment pour ceux de la circonscription de notre collègue de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, avec le prolongement de la piste d'atterrissage de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine. Ce projet a été défendu à plusieurs reprises par le Bloc québécois.

Il y a aussi des investissements pour le Chantier naval Forillon à Gaspé. On prévoit 9 millions de dollars sur trois ans pour la Biosphère à Montréal. Il y a aussi des investissements pour un centre sportif à Montréal-Nord. Ce sont des investissements dans des infrastructures qui sont des priorités pour les Québécois et les Québécoises.

J'aimerais savoir si ma collègue va voter en faveur du budget et appuyer ces investissements importants, dont certains ont été demandés par le Bloc québécois depuis longtemps.

Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, je remercie mon collègue, que j'apprécie, de sa question. Cela me donne l'occasion de lui dire qu'il était temps, puisque cela fait des années.

Mon collègue de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj disait que cela fait des années qu'on veut cet argent pour la piste d'atterrissage de l'aéroport; il était temps. Donc, oui, c'est bon, mais est-ce que c'est suffisant? Face aux aînés, face au ministre des Finances, est-ce que c'est suffisant pour donner son accord au budget? Je crois que non.

Je crois que c'est le devoir des libéraux de voir au bon fonctionnement des infrastructures dont ils sont responsables. C'est une bien bonne chose qu'ils le fassent pour les Îles-de-la-Madeleine, mais, honnêtement, il y a d'autres mesures plus importantes qui sont absentes de ce budget.

[Traduction]

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, la question que je veux poser à ma collègue bloquiste concerne la question de privilège que le Bloc a soulevée tout à l'heure au sujet du budget, dont les annexes qui ne sont accessibles qu'en format numérique.

Le document fait mention d'environ 75 modifications législatives qui auraient une incidence sur différents groupes démographiques au Canada, en particulier les aînés. Une des choses qui est rétablie, et elle se trouve actuellement dans le projet de loi C-2, c'est l'interdiction relative aux dépôts en espèces de 10 000 \$. Je veux simplement savoir si la députée a des inquiétudes semblables au sujet des aînés.

Il y a des communautés minoritaires, comme les amish et les mennonites de l'ordre ancien, qui n'utilisent ni le téléphone ni Internet et qui n'ont pas accès à la technologie. Ce qui m'inquiète, au fond, c'est le recours à un projet de loi omnibus pour instaurer des mesures et ses répercussions potentielles sur les aînés.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, on a répondu à la question de privilège. Nous sommes d'accord avec le député, ce qui s'est passé est assez incompréhensible, comme nous l'avons exprimé. Le gouvernement ne peut pas retenir des documents ou faire une erreur de cet ordre. C'est vrai que cela a des conséquences. On l'a documenté.

Je suis aussi d'accord avec mon collègue pour dire que nous ne devons pas mettre tous nos œufs dans le même panier de la modernisation par l'automatisation. Je dois même accompagner mon père quand il veut parler à Service Canada, parce qu'il s'y perd. On doit être capable de se repérer dans tous ces services. Je pense qu'il faut moderniser, mais il faut aussi prendre en compte les besoins des personnes plus vulnérables, pour qui ce n'est pas toujours facile en raison de leur vulnérabilité, mais aussi à cause de l'endroit où elles

Le budget

vivent alors que les services Internet et d'autres ne sont pas toujours accessibles.

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, d'abord, j'aimerais remercier ma collègue de son excellent discours bien senti, comme d'habitude.

Autrefois, on avait un gouvernement libéral qui faisait des budgets pour plaire au NPD. Maintenant on a un gouvernement libéral qui fait des budgets pour plaire aux conservateurs. Or, on ne le fait jamais pour plaire aux Québécois.

J'aimerais savoir comment ma collègue se sent comme Québécoise dans ce Parlement. Quel serait notre meilleur avenir?

• (1240)

Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, c'est une bonne question.

Je l'ai dit d'entrée de jeu, cela fait presque 12 ans que je siége à la Chambre des communes. C'est un budget auquel je me sens très bien de dire non, parce que cela ne nous ressemble pas du tout. Sur-tout, il ne répond pas aux besoins du Québec.

Cela valide encore une fois ma conviction: je ne suis pas dans le bon Parlement. Ma vraie place sera dans le Parlement du pays du Québec.

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je commence ce discours de bonne humeur, parce que j'ai réussi à faire une belle passe sur la palette à mon estimée collègue.

Je suis moi aussi heureux de prendre la parole au sujet du budget aujourd'hui et de donner certaines explications aux gens. Il est important de le faire, car on sait que de la fausse information circulera et qu'il y aura malheureusement des slogans vides en provenance des deux partis majeurs. Ils diront que le Bloc québécois est là pour toujours voter contre ce qui est proposé.

Comme on le sait, c'est foncièrement faux. Les gens du Bloc québécois sont ici pour représenter les intérêts des Québécoises et des Québécois. Dans l'intermède, d'ici à ce que nous devenions un pays souverain, il faut être ici de façon importante en nombre et en influence pour protéger les intérêts de notre monde. C'est ce que nous faisons et je pense que nous le faisons extrêmement bien. Au Parlement, nous sommes généralement respectés et on considère que nous sommes les adultes dans la pièce. Cela fait longtemps que nous expliquons ces choses-là. C'est ce que je vais démontrer en expliquant pourquoi nous allons nous opposer à ce budget.

D'abord, nous avons demandé un peu plus de rigueur budgétaire. Nous nous attendions à ce qu'on planifie l'avenir de façon sérieuse. Cependant, on nous présente des déficits plus importants que ceux de l'ère Trudeau. Il faut quand même le faire. C'est un exploit en soi.

En plus, on nous propose une notion de comptabilité créative. On nous dit que c'est un gros déficit, mais que, dans le fond, il n'est pas si gros que ça parce qu'il y a un montant de 45 milliards de dollars qui représente des actifs. On nous dit que payer l'hypothèque n'est pas la même chose que payer l'épicerie. Sur le fond, nous sommes d'accord. Toutefois, quand on lit le budget correctement, quand on lit les petites lignes et qu'on regarde les détails, on voit l'arnaque et la fumisterie dans ce budget. C'est ce que ma collègue expliquait tantôt. On veut nous faire croire que les transferts aux provinces sont des dépenses dans des actifs pour le gouvernement fédéral. Soyons sérieux. C'est le premier point que je voulais soulever.

Le budget

Je vais maintenant parler des demandes du Bloc québécois. Ma collègue a parlé en détail des personnes âgées et de la Sécurité de la vieillesse. Encore une fois, la réponse qu'on nous a donnée, c'est non. Je tiens cependant à rassurer les gens qui nous écoutent à la maison: pour nous, ça ne sera jamais fini tant que nous ne l'obtiendrons pas. Alors nous allons continuer de le demander. C'est la première raison pour laquelle nous disons non au budget.

Ensuite, parlons de la taxe sur le carbone et du vol qualifié qui a eu lieu pendant la campagne électorale. On a pris l'argent des Québécois pour acheter des votes dans le reste du Canada, avec une taxe sur le carbone qui n'était pas encore payée. Ce qui rend ce geste encore plus révoltant, c'est qu'au Québec, nous sommes encore responsables. Nous avons toujours un système de bourse du carbone qui fonctionne bien, et ses prétendues répercussions sur les prix à l'épicerie n'existent pas. Ce que les conservateurs répètent à ce sujet n'est pas vrai.

La preuve, c'est que la taxe sur le carbone au niveau fédéral a été annulée dans les autres provinces, et que les prix à l'épicerie n'ont pas baissé. On ne peut pas avoir une meilleure démonstration du fait que les slogans qu'on nous répète depuis des mois sont faux.

Pendant ce temps, on a pris notre argent pour rembourser aux gens des autres provinces une taxe sur le carbone qui n'avait pas été payée. On a fait cela pour acheter des votes quelques jours avant le scrutin. Je ne comprends pas pourquoi l'appareil médiatique et la société en général ne se sont pas révoltés davantage. Il y a des choses comme ça que nous voyons passer lorsque nous siégeons au Parlement et que nous trouvons aberrantes.

Parlons des prêts pour les premiers acheteurs. Il y a quelque chose, mais ce n'est pas tout à fait ce que nous voulions. Il faut faire mieux pour aider les gens.

Nous avons demandé des transferts en logement, particulièrement en logement social. La dernière fois qu'il y a eu des transferts pour le logement social de la part du fédéral, cela a pris trois ans de plus pour que le Québec ait son argent, parce que le fédéral veut toujours imposer ses conditions. Cela ne dérange pas les autres provinces, parce qu'elles considèrent que, leur gouvernement, c'est le fédéral. Elles sont d'accord pour qu'on leur impose des conditions et qu'on leur donne de l'argent. Au Québec, nous sommes la société distincte que tout le monde ici refuse de reconnaître. Certains me diront que le Parlement l'a reconnu, mais c'était une motion insignifiante qui ne représente rien. On n'a qu'à regarder les vrais textes de la Constitution. À l'occasion du 30^e anniversaire du référendum, plein de gens nous diront que le Canada est le meilleur pays du monde. Si c'était le meilleur pays du monde, il n'aurait pas laissé une des deux nations hors de la Constitution pendant plus de 30 ans. Cela remonte à 1982. C'est épouvantable. Parfois, nous sommes fatigués d'entendre ces belles paroles.

En ce qui concerne les transferts en infrastructure, on investit un maigre montant de 9 milliards de dollars. Comme ma collègue en a parlé, je vais aborder le sujet rapidement. Ce montant n'est pas suffisant pour les infrastructures *coast to coast to coast*, comme les libéraux aiment le dire. Si on répartit équitablement ce montant, il n'y aura pas grand-chose. On pourra peut-être payer le parcomètre, mais ce n'est même pas certain.

● (1245)

En matière d'habitation pour les Autochtones, il n'y a rien. Bien qu'on soit dans un pays du G7, il y a des réserves autochtones qui n'ont pas encore d'eau potable au moment où on se parle. Cela n'a

pas de bon sens. Là, on fait des beaux discours et on est content du budget.

Pour ce qui est de la fin des subventions aux hydrocarbures, ma collègue en a longuement parlé, alors je passerai rapidement sur ce point. Je ne peux pas concevoir que des élus dorment la nuit en refusant d'augmenter les pensions de vieillesse à partir de l'âge de 65 ans et en faisant des cadeaux financiers aux pétrolières, qui font des milliards de dollars de profits. Après cela, ils vont revenir nous écœurer avec le programme de péréquation, qu'ils prennent isolément. Les Québécois sont ceux qui reçoivent le moins par habitant, mais c'est tout le temps présenté de façon démagogique et de façon à laisser penser que nous recevrons plein d'argent. Les cadeaux aux pétrolières, je rappelle aux élus à la Chambre que nous en payons 22 % actuellement. Les Québécois n'ont pas d'affaire à faire des cadeaux aux pétrolières de l'Ouest. Quand est-ce qu'on va comprendre cela?

Parlons de l'accueil des demandeurs d'asile. Le Québec accueillait 50 % des demandeurs d'asile des 10 provinces et des 3 territoires du Canada. Le fédéral ne veut même pas rembourser les dépenses. Nous sommes accueillants, généreux, nous recevons les gens et nous en occupons, et il refuse de rembourser les 700 millions de dollars de dépenses que nous avons engagées pour cela. Cela n'a pas de bon sens.

L'assurance-emploi n'a pas changé. Les transferts en santé qui ne suivent pas l'inflation, cela veut dire qu'ils font des coupes dedans. Là, les libéraux vont nous faire croire qu'ils sont généreux, gentils et qu'ils sont donc bons avec nous.

Le programme de soutien pour les subventions salariales que nous avons proposé, qui a été mis en place pendant la pandémie de la COVID-19 et qui a bien fonctionné, les libéraux ne veulent pas le mettre. On a des entreprises forestières et des entreprises de l'aluminium qui mettent des gens à pied et on a peur de perdre l'expertise des employés. En parallèle, ils changent le programme de travailleurs étrangers temporaires de façon trop brusque — je censure mes mots —, ce qui fait que nos entreprises, des petites PME pour lesquelles il n'y a absolument rien dans le budget, comme l'a précisé ma collègue, sont obligées de renoncer à des employés qualifiés, formés, expérimentés, francisés et dont les enfants vont à l'école. Des employés doivent partir parce que des nouveaux viennent d'arriver et qu'on a dépassé les quotas. Peut-on leur donner trois ans pour s'ajuster? Ce sont toutes des choses qui donnent envie de soupirer.

Parlons enfin de l'agriculture. C'est le sujet que je porte ici depuis 2019 et qui me tient à cœur. Il y a des petites affaires dans le budget, je vais être bon joueur. La modernisation à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, je pense que cela ne peut qu'être positif. Cependant, il manque des ressources à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire pour qu'elle soit plus efficace. Nous travaillons là-dessus actuellement. Il manque des moyens pour la relève agricole. Financement agricole Canada pourrait financer des prêts sur 40 ans à faible taux d'intérêt, cela ne coûte rien au gouvernement.

Nos producteurs de bœuf, au Québec, ont de la misère à renouveler le cheptel présentement parce que le prix des veaux a augmenté et que les institutions financières ne veulent pas les financer. Une institution financière, ce n'est pas une œuvre de charité. Souvent, les institutions financières vont essayer de se faire passer comme tel, mais ces gens sont là pour faire de l'argent. Après, elles regardent le risque. Elles disent à l'agriculteur que le prix des veaux a augmenté, mais qu'au moment où il voudra vendre sa viande, le prix ne sera plus aussi élevé et qu'elles ne veulent pas le financer. Pourtant, n'est-ce pas le rôle de l'État?

Après, on va nous demander de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Or, on va produire à peu près deux fois moins de bœuf au Québec l'année prochaine parce qu'on n'est pas capable de renouveler le cheptel, parce qu'on n'a pas les moyens financiers de le faire. Après, on va faire des discours en disant que les gens qui nous nourrissent sont extraordinaires. Peut-on être cohérent?

Par exemple, nous avons demandé l'exemption sur la taxe d'accise pour les alcools. Nous l'avons fait pour l'hydromel entre autres. Il manquait une virgule dans le paragraphe quand cela a passé au comité, parce que cela s'est fait rapidement. Il manque les alcools de petits fruits. Cela fait longtemps que nous le demandons. L'ancienne ministre des Finances provenait de Toronto. Nous pouvions comprendre un manque de sensibilité, mais le ministre des Finances actuel est mon voisin de circonscription en Mauricie. Il vient de la campagne, d'une région rurale. Il devrait comprendre que les producteurs agricoles ont besoin d'un *break*.

● (1250)

Peu importe les cadeaux accessoires qu'on va nous présenter, nous sommes dans l'obligation morale de voter contre ce budget. Alors qu'on met un paquet de mesures négatives et qu'on refuse toutes nos demandes, ce n'est pas parce qu'on met une petite fleur à côté d'une de nos demandes mineures, qui est là depuis longtemps, que nous allons voter en faveur du budget. C'est non.

J'invite les gens à voter contre ce budget parce que c'est un mauvais budget qui n'est pas raisonnable et qui n'est pas respectueux des générations futures.

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai un commentaire très bref. Pour ce qui est du soutien aux entreprises affectées par la guerre tarifaire, nous avons déjà annoncé, avant le budget, plusieurs mesures assez importantes que ce soit pour le secteur de l'aluminium ou que ce soit pour le secteur du bois d'œuvre. Avec la Banque de développement du Canada et DEC, soit l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, nous continuerons de soutenir les secteurs.

Comment mes collègues du Bloc québécois peuvent-ils réconcilier le fait qu'ils vont voter contre le budget — c'est clair — avec l'idée qu'ils vont voter avec les conservateurs qui veulent abolir la taxe industrielle sur le carbone et qui ont une politique extrêmement prohydrocarbures?

Comment réconcilient-ils ces deux choses?

Yves Perron: Monsieur le Président, je ne sais pas si c'était volontaire, mais c'est une belle passe sur la palette.

D'abord, pour les entreprises, j'ai parlé de la subvention salariale. J'aimerais que mon collègue travaille à l'interne pour mettre cela en place parce que nos entreprises en ont besoin pour ne pas perdre l'expertise dans l'entreprise.

Le budget

Mon collègue me pose une question et je vais la lui retourner. Je sais très bien qu'il a travaillé au Québec et qu'il connaît la réalité et l'argent qui est nécessaire dans le système de santé. Comment, lui, se réconcilie-t-il avec le fait de voter pour un budget quand il voit les transferts en santé diminués concrètement, en vérité?

Nous, nous ne nous demandons pas si nous votons avec les conservateurs ou avec les libéraux de toute façon. Aujourd'hui, il faut voter avec les conservateurs qui veulent enlever la taxe sur le carbone industrielle ou voter avec les libéraux qui ont enlevé la taxe sur le carbone générale. Celle-ci était payante pour les citoyens qui avaient moins de revenus. Nous ne regardons pas avec qui nous votons. Nous regardons pour qui nous votons.

Nous, nous votons tout le temps pour le Québec, les Québécoises et les Québécois.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, pas plus tard que la semaine dernière, le député de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj a mis en place un comité de travail pour rallonger la piste aux Îles-de-la-Madeleine. Dans une entrevue accordée à Radio-Canada, il mentionnait que l'état de la piste actuelle était un frein au développement économique. Cette semaine, dans le budget, il y a une bonne nouvelle. Nous allons financer le rallongement de la piste demandé. Une autre bonne nouvelle pour les Madelinots et les Madelinienues, c'est que nous confirmons également que nous allons réduire de 50 % le coût des traversées pour se rendre aux Îles-de-la-Madeleine.

Le Bloc québécois va-t-il réellement voter contre un budget qui propose des mesures concrètes pour les Îles-de-la-Madeleine?

Yves Perron: Monsieur le Président, sur l'élément d'investissement aux Îles-de-la-Madeleine, c'est assez ironique qu'il y ait eu une ministre dans cette circonscription pendant plus de 10 ans, que ça ait été promis pendant 10 ans et que ça n'ait jamais été concrétisé. Le jour où arrive un député du Bloc québécois dans cette circonscription, là, le gouvernement remplit sa promesse. On se pose parfois des questions pour savoir s'il y a des mesures électoralistes dans les budgets. C'est une mesure positive pour les Madelinots. C'est tant mieux et nous allons la prendre, mais je soupçonne l'intention derrière la mesure.

On me dit qu'il faut voter pour le budget parce que telle chose est bonne. Je les ai soulevés, les bons points tantôt, entre autres dans le dossier agricole avec la modernisation de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments. Par contre, quand on prétend améliorer les systèmes de gestion des risques et améliorer la couverture pour Agri-stabilité et quand on lit les petites lignes, comme le disait bien tantôt ma collègue, on se rend compte que le gouvernement ne met pas d'argent. Il investit 33 millions, mais il y a une autre ligne, en dessous, qui dit qu'il enlève 33 millions. Il va prendre l'argent dans le système. Où va-t-il le prendre? C'est tout le temps comme ça.

Nous, nous voulons de la transparence, de l'intégrité et de l'honnêteté intellectuelle. Nous serons très à l'aise de voter contre le budget.

● (1255)

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, dans son excellent discours, mon collègue a fait le résumé des raisons pour lesquelles le Bloc québécois votera pour les Québécois.

Le budget

J'aimerais que mon collègue nous parle des régions. Il a parlé de sa circonscription. Moi, je viens d'une région rurale où le secteur de la forêt ne trouve pas son compte dans le budget et le secteur de l'aluminium non plus. Ce n'est pas non plus le cas des travailleurs de l'industrie saisonnière et ceux du domaine des pêches.

J'aimerais donc que mon collègue nous parle du fait que le gouvernement a également oublié les régions du Québec.

Yves Perron: Monsieur le Président, ma très estimée collègue représente effectivement une magnifique région.

Les régions sont laissées pour compte. Le gouvernement en place va se préoccuper de ce qui peut être payant électoralement. C'est juste ça, la réponse. Il pense qu'il n'a pas de gain à faire là. Il a mis quelque chose en Gaspésie parce qu'il vient d'échapper une circonscription. C'est juste ça.

Autrefois, il faisait des budgets pour plaire au NPD sur une base électoraliste. Maintenant, il plaît aux conservateurs pour une base électoraliste et peut-être dans l'objectif d'avoir une majorité. C'est la triste réalité.

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Beauport.

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui afin de représenter fièrement les citoyens de Beauport—Limoilou. C'est la plus belle et plus fière circonscription du Canada, et la représenter est le plus grand honneur qui m'a été donné.

Aujourd'hui, je ferai mon discours en deux temps.

Dans un premier temps, je souhaite parler de la nouvelle réalité économique. Pendant plus de 20 ans, j'ai travaillé dans le secteur bancaire, un milieu où la stabilité et la prévisibilité étaient le fondement même de la réussite pour toute entreprise. Tout repose sur la confiance, les tendances, la prévisibilité et la continuité. Par la suite, à titre de président et chef de la direction de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, j'ai constaté le même réflexe: rechercher l'équilibre, anticiper les cycles et bâtir sur des bases solides et durables.

Toutefois, aujourd'hui, avec l'interventionnisme de notre voisin du Sud, cette logique s'effrite. Un nouvel ordre économique mondial émerge, marqué par l'incertitude, la rapidité du changement et la redéfinition constante des repères. Quand j'ai travaillé dans les banques, nous rappelions souvent à nos équipes que la permanence était le changement. En effet, il fallait toujours innover, toujours s'adapter et être agile, mais on le faisait par choix. Aujourd'hui, la prévisibilité d'hier n'existe plus. L'imprévisibilité est devenue la normalité. Cependant, nous continuons d'avancer. Le repli ou l'attente ne sont pas des options.

Dans un contexte où les règles économiques se redéfinissent à grande vitesse, notre responsabilité collective est de nous adapter pour protéger ce qui fonde notre prospérité: nos travailleuses et nos travailleurs, nos familles, nos entreprises et nos régions. Cela exige de repenser nos modèles d'affaires, de diversifier nos marchés et de miser davantage sur la transformation locale et la production à valeur ajoutée. Nous devons renforcer nos chaînes d'approvisionnement, encourager l'innovation et soutenir les secteurs stratégiques qui assurent notre autonomie, qu'il s'agisse de l'énergie, de l'agroalimentaire, de la technologie ou de la fabrication avancée.

Nous devons aussi redonner confiance à nos entrepreneurs et à nos communautés, qui sont les véritables bâtisseurs de notre économie réelle. Avancer, c'est refuser la résignation. C'est choisir la créativité, la collaboration et la vision à long terme. C'est comprendre que la stabilité de demain ne reposera plus sur la répétition du passé, mais sur notre capacité à transformer les défis d'aujourd'hui en leviers de croissance durable.

Je me permets aujourd'hui de faire une allusion à un grand ouvrage à succès traduit en 40 langues et comptant plus de 30 millions d'exemplaires vendus. C'est un livre de seulement 100 pages. *Qui a piqué mon fromage?* de Spencer Johnson illustre bien cette transformation. Il raconte l'histoire de deux souris et deux petits hommes vivant dans un labyrinthe. Chaque jour, ils partent à la recherche de leur fromage, symbole du confort, du succès et de la stabilité. Un jour, le fromage a disparu. Certains refusent de l'admettre; d'autres s'adaptent et reprennent la route. Cette fable simple enseigne une vérité fondamentale: le changement est inévitable et notre survie dépend de notre capacité à nous y adapter.

Aujourd'hui, notre économie vit un moment semblable. Pendant des années, nous savions où trouver notre « fromage »: la stabilité économique, des emplois sûrs, une chaîne d'approvisionnement fiable et une prospérité qui semblait durable. Ce modèle a changé. Les repères d'hier ne garantissent plus la sécurité de demain. Face à cette transformation, deux attitudes s'offrent à nous: l'attente ou l'action. Attendre, c'est espérer que le fromage revienne à sa place. Agir, c'est accepter la réalité, anticiper les changements et tracer de nouveaux chemins vers la croissance.

L'urgence économique que nous traversons nous oblige à faire preuve de courage, d'agilité et d'innovation. Qu'il s'agisse de la transformation énergétique, de la souveraineté alimentaire ou de la modernisation de nos industries, nous devons avancer sans peur dans le labyrinthe du monde qui change, car une chose est certaine, c'est que le fromage a bougé, et c'est à nous de bouger avec lui.

Voilà ce que j'avais à dire dans un premier temps.

● (1300)

Dans un deuxième temps, ces priorités se traduisent concrètement sur le terrain, ici même dans ma circonscription, Beauport—Limoilou. J'aime dire que nous allons bâtir un Beauport—Limoilou fort. À compter de 2026-2027, le gouvernement du Canada mettra en place un volet provincial et territorial de 17,2 milliards de dollars sur 10 ans afin de soutenir les projets d'infrastructure qui amélioreront la vie quotidienne des citoyens de ma circonscription. Ces investissements viseront le logement en finançant les routes et les réseaux d'eau pour faciliter l'accès à nos quartiers, et la santé avec la modernisation des hôpitaux et des infrastructures essentielles. En contrepartie, les provinces et les territoires devront évaluer les investissements fédéraux, réduire les redevances d'aménagement et éviter les frais qui freinent la construction de logements. C'est un partenariat concret et responsable pour bâtir un Canada plus fort et plus accessible.

Bâtir un Beauport—Limoilou fort, c'est aussi stimuler la productivité et l'investissement dans nos entreprises. Pour aider nos entreprises à croître, à innover et à créer de bons emplois, le gouvernement met en œuvre une superdéduction à la productivité, un ensemble d'incitatifs fiscaux bonifiés qui soutiennent les nouveaux investissements en capital. Grâce à cette mesure, les entreprises pourront amortir immédiatement une plus grande partie du coût de leurs nouveaux investissements, qu'il s'agisse d'équipements modernes, de technologies numériques, de matériel d'énergie propre, d'actifs de recherche et d'innovation ou de véhicules à zéro émission.

En rendant les investissements plus avantageux sur le plan fiscal, cette initiative stimule la productivité, accélère la croissance des entreprises et renforce la compétitivité du Canada sur la scène mondiale. C'est une politique ambitieuse qui fait du Canada un pays d'innovation, d'investissements et de prospérité partagée. Le budget renforce également le programme pour la recherche scientifique et le développement expérimental et investit 925 millions de dollars pour créer une infrastructure publique de calcul pour l'intelligence artificielle, y compris un nuage souverain canadien.

Bâtir un Beauport—Limoilou fort, c'est aussi faciliter l'accès à la première propriété. Le gouvernement agit pour rendre l'achat d'une habitation plus abordable, surtout pour les jeunes familles de ma circonscription. Dans le cadre du projet de loi C-4, le budget prévoit l'élimination complète de la TPS sur l'achat d'une première habitation neuve d'une valeur maximale de 1 million de dollars. Cette mesure, combinée au programme Maisons Canada, doté de 13 milliards de dollars sur 5 ans, soutient la construction de logements abordables et redonne de l'espoir à celles et ceux qui rêvent de devenir propriétaires.

Bâtir un Beauport—Limoilou fort, c'est enfin affirmer notre souveraineté et soutenir la fierté de nos entreprises. Le budget introduit une stratégie industrielle de défense de 4,6 milliards de dollars sur 5 ans pour renforcer notre capacité nationale en matière de sécurité, d'innovation et de technologies stratégiques. Cette stratégie appuiera nos entreprises et nos chercheurs dans le développement de technologies à double usage, de minéraux critiques, de capacités spatiales et de solutions de défense de nouvelle génération. En parallèle, la politique d'achat canadien affirme un principe clair: l'argent public doit prioritairement soutenir les entreprises et les produits canadiens. Près de 200 millions de dollars seront investis pour moderniser les règles d'approvisionnement fédéral et encourager la participation des petites et des moyennes entreprises canadiennes à l'économie publique.

Le budget de 2025 propose une approche cohérente et tournée vers l'avenir. Il investit dans les infrastructures, soutient les familles, encourage l'innovation et affirme la souveraineté du pays. Dans Beauport—Limoilou comme ailleurs au Canada, ces mesures se traduisent par des emplois, des occasions favorables et une meilleure qualité de vie. C'est un budget de confiance et de progrès, qui prépare le Canada de demain tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui. Comme mentionné plus tôt, nous faisons le choix d'agir. C'est accepter la réalité, anticiper le changement et tracer de nouveaux chemins vers la croissance.

• (1305)

[Traduction]

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, en août, des textos du cabinet de la ministre de l'Environnement qui ont fait l'objet d'une fuite ont révélé que les libéraux envisageaient des compressions à l'Agence de l'eau du Canada. Le budget de

Le budget

2025 l'a confirmé: il prévoit de réduire l'enveloppe de l'Agence de 700 000 \$.

Un budget est une question de priorités. Le député pourrait-il me dire pourquoi, dans le budget, on fait des allègements fiscaux pour des yachts et des avions de luxe une priorité, alors qu'on réduit les impôts et qu'on consacre moins d'argent à l'eau propre en Ontario?

[Français]

Steve Lavoie: Monsieur le Président, c'est un budget générationnel. C'est un budget ambitieux. C'est un budget pour nos entreprises, nos familles. C'est un budget qui permet à toutes les couches de la société de s'y retrouver. Ce sont des investissements majeurs.

Pensons seulement au corridor maritime. Notre corridor est mature, mais il a besoin d'investissement. Pensons au corridor dont l'Arctique a besoin.

Nous sommes une force énergétique mondiale. Nous investissons dans tous les secteurs.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue, que j'apprécie beaucoup, de son excellent discours.

Avant d'être en politique fédérale, le député de Beauport—Limoilou était le président-directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Il a donc une forte crédibilité pour évaluer les effets positifs que va avoir notre budget sur les entrepreneurs et sur nos entreprises.

J'aimerais qu'il partage avec nous sa perspective sur le sujet.

Steve Lavoie: Monsieur le Président, effectivement, j'ai été quatre ans à la tête de la Chambre de commerce, mais j'ai travaillé 20 ans dans le secteur des banques.

La super déduction pour permettre l'achat d'immobilisation d'équipement est une mesure majeure. Elle va permettre aux entreprises de s'automatiser, de se robotiser et d'aller chercher une déduction fiscale.

Je peux dire que les banquiers sont déjà en train d'appeler les entreprises pour les aider à financer leur investissement pour se moderniser, pour être plus productives. Elles savent qu'en plus, elles vont pouvoir avoir une déduction fiscale, ce qui fait des entreprises du Canada les moins imposées au monde et c'est du concret pour être compétitif à l'échelle mondiale.

Je peux jurer que depuis mardi mon téléphone ne déroutait pas. Les gens des entreprises du Québec m'appellent pour dire qu'ils sont contents et qu'ils ont enfin de l'aide concrète pour se moderniser et augmenter la productivité.

[Traduction]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, comme nous le savons, c'est la Semaine des vétérans. Ce matin, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants de l'Association canadienne des vétérans de la guerre du Golfe. À la page 12 de leur plateforme électorale, les libéraux ont promis aux anciens combattants de la guerre du golfe Persique et de la guerre en Afghanistan de leur rendre hommage comme il se doit pour leur service en temps de guerre. En termes simples, cela signifie des honneurs de guerre pour les anciens combattants. Cela fait 35 ans qu'ils se battent pour faire reconnaître leur service en temps de guerre et obtenir d'autres avantages médicaux.

Le budget

Pourquoi n'y a-t-il aucune mention de financement dans le budget qui donnerait suite à cette promesse? Le gouvernement a une obligation solennelle envers ceux qui ont servi en Afghanistan, dans le golfe Persique et dans d'autres guerres et il doit tenir une promesse qu'il a faite pendant la campagne électorale.

[Français]

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, ce sont des investissements majeurs, historiques en défense. Ce dont mon collègue parle, ce sont des investissements ciblés à venir. Présentement, nous atteignons des cibles qui étaient prévues beaucoup plus tard.

Je suis bien placé pour parler de l'importance de nos gens, de nos militaires. Mon fils est un militaire qui va être déployé dans la prochaine année en Lettonie.

Je comprends les investissements, je comprends les besoins qu'ils ont et je comprends aussi les anciens combattants. Notre gouvernement fait ce qui n'a jamais été fait historiquement.

Nous investissons dans la défense. Nous investissons dans nos militaires, dans les gens qui nous servent jour après jour, qui vont nous servir dans le futur et qui vont être là pour nous protéger.

• (1310)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est important de souligner une statistique intéressante qui a été publiée aujourd'hui. Le nombre de personnes qui ont trouvé un emploi a grimpé à 67 000. Je crois que ce nombre s'élevait à un peu plus de 60 000 en septembre. Le premier ministre et le gouvernement sont déterminés à bâtir un Canada fort.

Le député pourrait-il nous dire à quel point ce dossier est important pour lui et ses concitoyens?

[Français]

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, ce sont des statistiques encourageantes. Il y a encore des bonnes choses qui s'en viennent.

Il y a toute la requalification des travailleurs dans laquelle nous investissons, parce que cela change vite. Le marché de l'emploi change vite, les besoins changent rapidement. Nous allons investir pour permettre aux gens de se requalifier dans ces nouveaux emplois bien payés.

[Traduction]

Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un plaisir de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de Davenport pour parler du budget de 2025.

Il s'agit d'un budget très important, car il est présenté en des temps extraordinaires. Je tiens d'abord à parler très ouvertement de la situation actuelle. Le monde est devenu dangereux et divisé. Les États-Unis, notre principal partenaire commercial, sont en train de changer fondamentalement leurs relations commerciales. Le premier ministre a qualifié ce moment de « point de bascule ». Comme il l'a dit au Conseil des relations extérieures: « Ce n'est pas une transition; c'est plutôt un point de bascule. Nous vivons des changements radicaux en peu de temps [...] »

Normalement, les grands changements se font de façon graduelle. Ce n'est pas le cas cette fois-ci. La façon dont les États-Unis procèdent à ces changements provoque une onde de choc colossale, ce qui oblige les pays à s'adapter très rapidement. C'est un proces-

sus qui n'est pas très élégant et qui cause des préjudices, autant pour le Canada que pour les autres pays membres du G7 et de l'OCDE.

Nous devons nous concentrer sur ce que nous pouvons contrôler. Malgré les vents contraires, le Canada a la capacité financière de transformer son économie. C'est l'occasion idéale de bâtir grand, de bâtir avec audace et de bâtir maintenant. Comme l'a dit le ministre des Finances: « Ce budget doit être empreint d'une ambition de portée historique [...] Il n'y a pas de place pour le repli sur soi, l'ambiguïté ou même, le laissez-faire. Seulement de l'action audacieuse et rapide. »

Dans ma circonscription, Davenport, la préoccupation dont j'entends le plus parler est l'emploi. Les gens sont inquiets. Continueront-ils à avoir des emplois bien rémunérés? Y aura-t-il des débouchés pour leurs enfants? Sans un emploi bien rémunéré, il est très difficile d'acheter une maison ou d'avoir des conditions de vie décentes. Lorsque je rencontre des jeunes dans ma circonscription, ils me disent vouloir trouver du travail et acquérir une bonne expérience professionnelle. Ils veulent avoir une chance équitable de construire leur avenir au pays.

Je suis fier que le budget prévoit d'importants investissements dans la formation et dans la création de débouchés. Nous consacrons 1,5 milliard de dollars sur trois ans à la lutte contre le chômage chez les jeunes, notamment pour soutenir 100 000 emplois dans le cadre du programme Emplois d'été Canada, soit 30 000 emplois de plus que l'été dernier, et 55 000 occasions d'apprentissage en milieu d'emploi pour les étudiants, soit 15 000 de plus que cette année.

Davenport compte également de nombreux travailleurs syndiqués du secteur de la construction. Je tiens à saluer tout particulièrement les sections locales 183 et 506 de l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord et la section locale 46 du Syndicat international des peintres et métiers connexes. Nous proposons de fournir 75 millions de dollars sur trois ans afin d'élargir le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, qui appuie la formation en milieu syndical des apprentis de métiers du Sceau rouge. Pour les travailleurs touchés par les droits de douane, nous allouons 570 millions de dollars sur trois ans pour favoriser l'aide à l'emploi et à la formation, et établir de nouvelles alliances entre employeurs, syndicats et groupes industriels afin de coordonner les mesures de soutien offertes.

Nous lançons également le service jeunesse pour le climat, doté d'un budget de 40 millions de dollars sur deux ans. Il vise à former les jeunes Canadiens en vue de réagir aux urgences climatiques et de renforcer la résilience des collectivités.

Les arts et la culture sont très importants pour les gens de Davenport. Il y a beaucoup d'artistes dans ma circonscription, et je sais qu'ils seront un peu déçus que le budget alloué aux programmes soit moins important, parce que nous traversons une période difficile et que nous avons dû faire des choix déchirants. Cependant, je tiens à être claire. La culture est importante, et les arts sont importants. En période d'incertitude, nous restons unis en partageant...

• (1315)

Le vice-président: Je dois interrompre la députée parce que la période réservée au débat est écoulée.

Comme il est 13 h 15, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ l'amendement dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur l'amendement. Puis-je me dispenser de lire ce-lui-ci?

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de l'amendement.]

[Français]

Le vice-président: Si un député participant en personne désire que l'amendement soit adopté ou adopté avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Yves Perron: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Convoquez les députés.

Et le greffier ayant annoncé le résultat du vote:

● (1400)

[Traduction]

Le Président: Le député de Brantford—Brant-Sud—Six Nations invoque le Règlement.

Larry Brock: Monsieur le Président, le secrétaire d'État au Développement rural a quitté son siège et y est retourné avant que les votes ne soient comptabilisés.

Le Président: Malheureusement, le vote du député ne comptera pas parce qu'il a quitté son siège.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes souhaite intervenir au sujet du même recours au Règlement.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, le député en question était...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je donne la parole au leader du gouvernement à la Chambre.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, le député en question était présent. Il a quitté son siège l'espace d'un instant, puis il y est tout de suite revenu. Il a entendu la question et a il voté. Je demande aux députés de l'autre côté de la Chambre d'avoir l'indulgence de ne pas tenir compte de cette très petite erreur momentanée.

Des voix: Non.

Le Président: Il n'y a pas consentement unanime.

[Français]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 49)

POUR

Députés

Barsalou-Duval
Blanchet
Bonin
Brunelle-Duceppe
Davies (Vancouver Kingsway)
Deschênes
Garon
Gazan
Idlout
Kwan
Lemire

Beaulieu
Blanchette-Joncas
Boulerice
Champoux
DeBellefeuille
Fortin
Gaudreau
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Johns
Larouche
May

McPherson
Perron
Savard-Tremblay
Ste-Marie

Le budget

Normandin
Plamondon
Simard
Thériault — 30

CONTRE

Députés

Aboulaif
Aitchison
Albas
Allison
Anand
Anderson
Au
Baber
Bains
Baldinelli
Barlow
Battiste
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold
Bezan
Blair
Blois
Borrelli
Brassard
Brock
Caputo
Carr
Chagger
Champagne
Chartrand
Chen
Chi
Clark
Cody
Cooper
Coteau
Dalton
Dandurand
Davidson
Dawson
d'Entremont
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Doherty
Duclos
Duncan
Earle
El-Khoury
Erskine-Smith
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fancy
Fergus
Fonseca
Fragiskatos
Freeland
Fuhr
Gainey
Gasparro
Genuis
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Godin
Gourde
Greaves
Guay

Acan
Al Soud
Ali
Alty
Anandasangaree
Arnold
Auguste
Bailey
Baker
Bardeesy
Barrett
Beech
Bendayan
Bexte
Bittle
Block
Bonk
Bragdon
Brière
Calkins
Carney
Casey
Chambers
Chang
Chatel
Chenette
Church
Cobena
Connors
Cormier
Dabrusin
Dancho
Danko
Davies (Niagara South)
Deltell
DeRidder
Desrochers
Dhillon
Diotte
Dowdall
Duguid
Dzerowicz
Ehsassi
Epp
Eyolfson
Falk (Provencher)
Fanjoy
Fisher
Fortier
Fraser
Fry
Gaheer
Gallant
Généreux
Gerretsen
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Gladu
Gould
Grant
Groleau
Guglielmin

Affaires émanant des députés

Guilbeault	Gull-Masty
Gunn	Hajdu
Hallan	Hanley
Hardy	Harrison
Hepfner	Hirtle
Ho	Hoback
Hodgson	Hogan
Holman	Housefather
Hussen	Iacono
Jackson	Jaczek
Jansen	Jivani
Joly	Joseph
Kayabaga	Kelloway
Kelly	Khalid
Khanna	Kibble
Kirkland	Klassen
Kmiec	Konanz
Koutrakis	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Lake	Lalonde
Lambropoulos	Lamoureux
Lantsman	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)	Lattanzio
Lauzon	Lavack
Lavoie	Lawrence
Lawton	LeBlanc
Lefebvre	Leitão
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lightbound
Lloyd	Lobb
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)
Ma	MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Mahal	Majumdar
Malette (Bay of Quinte)	Malette (Kapusking—Timmins—Mushkego-wuk)
Maloney	Mantle
Martel	Mazier
McCauley	McGuinty
McKelvie	McKenzie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight
McLean (Calgary Centre)	McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Melillo	Ménard
Mendès	Menegakis
Michel	Miedema
Miller	Mingarelli
Moore	Morin
Morrison	Morrissey
Motz	Muys
Myles	Naqvi
Nater	Nathan
Nguyen	Noormohamed
Ntumba	Oliphant
Olszewski	O'Rourke
Osborne	Patzer
Paul-Hus	Petipas Taylor
Poillievre	Powlowski
Provost	Ramsay
Rana	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Reynolds	Richards
Roberts	Robertson
Rocheffort	Romanado
Rood	Ross
Rowe	Royer
Ruff	Sahota
Saini	Sarai
Sari	Sawatzky
Scheer	Schiefke
Schmale	Seeback
Sgro	Sheehan
Shipley	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Small
Sodhi	Solomon
Sousa	Steinley
Stevenson	St-Pierre
Strahl	Strauss

Sudds	Tesser Derksen
Thomas	Thompson
Tochor	Tolmie
Turnbull	Uppal
Valdez	van Koeverden
Van Popta	Vandenbeld
Vien	Viersen
Villeneuve	Vis
Wagantall	Warkentin
Watchorn	Waugh
Weiler	Wilkinson
Williamson	Yip
Zahid	Zerucelli
Zimmer	Zuberi— 306

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.**AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

[Traduction]

LOI FAVORISANT LA DÉTENTION AU LIEU DE LA LIBERTÉ SOUS CAUTION

Arpan Khanna (Oxford, PCC) propose que le projet de loi C-242, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur le ministère de la Justice, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre au sujet de mon projet de loi d'initiative parlementaire, la Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à prendre un instant pour rendre hommage aux anciens combattants. Ce sont les femmes et les hommes courageux qui ont servi notre pays, qui continuent de le servir et qui ont fait le sacrifice ultime afin que les députés puissent avoir un débat sain et se battre pour la démocratie et afin que les Canadiens puissent jouir des libertés dont nous jouissons aujourd'hui. La semaine prochaine, le 11, ce sera le jour du Souvenir. J'encourage toute la population à porter le coquelicot en l'honneur de leur grand héritage. Nous continuons de rendre hommage à leur contribution à faire du Canada un pays libre, authentique et prospère.

En ce qui concerne ma loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution, il y a beaucoup de gens que je veux prendre le temps de remercier. Il y a ceux qui ont participé à la rédaction du projet de loi et ceux qui se sont réunis pour partager leurs idées. Je suis honoré que nous ayons eu des élus de tous les horizons, peu importe leur allégeance politique...

Le vice-président: Je dois interrompre le député un instant. Il y a beaucoup de bruit dans la salle. Les députés continuent de discuter pendant qu'un député parle de son projet de loi d'initiative parlementaire. La minuterie a été arrêtée et je rassure le député: il disposera de tout le temps qui lui est alloué.

Je prie tous les députés de bien vouloir quitter la salle s'ils tiennent des discussions parallèles, afin que le député puisse continuer et que les travaux de la Chambre puissent se poursuivre.

• (1405)

Todd Doherty: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis assez près de mon collègue, mais je n'arrivais pas à l'entendre. Ainsi, je demande que le député puisse reprendre son discours sur son projet de loi depuis le début.

Le vice-président: Nous allons réinitialiser la minuterie afin que le député ait tout son temps de parole. Je n'ai pas pu entendre grand-chose. Je vais permettre au député de recommencer son discours sur son projet de loi.

Arpan Khanna: Monsieur le Président, comme toujours, je suis très honoré de prendre la parole à la Chambre, surtout pour discuter d'un projet de loi aussi important.

Avant de plonger dans la teneur du projet de loi C-242, Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution, j'aimerais prendre quelques instants pour remercier les anciens combattants et réfléchir à ceux qui ont fait le sacrifice ultime ainsi qu'aux femmes et aux hommes courageux qui continuent de servir le pays aujourd'hui pour défendre les libertés dont nous jouissons et qui nous permettent de tenir, notamment à la Chambre, des débats et des discussions saines pour nous assurer que le Canada demeure une démocratie forte et véritable. J'encourage tous les membres du public et tous les députés à porter le coquelicot. C'est le moins que l'on puisse faire. Il ne s'agit pas d'un symbole politique; il s'agit d'une action importante pour honorer ceux qui ont tant fait pour protéger nos libertés.

Je suis honoré de prendre la parole au sujet du projet de loi C-242, Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution. D'abord, j'aimerais remercier les nombreuses personnes qui ont contribué à rendre possible la présentation de ce projet de loi.

Je tiens à remercier toutes les personnes des différents partis politiques et des différents ordres de gouvernement qui ont fait part de leur expertise, notamment des dirigeants et des conseillers municipaux, des maires, et des députés provinciaux. Je remercie les premiers intervenants, qui risquent leur vie chaque jour en se précipitant dans des situations d'urgence. Qu'il s'agisse de policiers, de pompiers, d'ambulanciers paramédicaux ou d'autres personnes, leur rétroaction m'a été très précieuse. Je remercie les procureurs de la Couronne, qui appliquent la loi pour défendre les droits des Canadiens, dont beaucoup viennent du comté d'Oxford, qui m'ont fait part de leur expertise en lien avec le projet de loi.

Je remercie également les victimes. Il est très important que nous comprenions que le projet de loi accorderait la priorité aux droits des victimes, car, au bout du compte, elles devraient être au cœur du système de justice.

À l'échelle locale, je tiens à remercier tout particulièrement Jerry Acchione, le maire de Woodstock, dans le comté d'Oxford. Des chefs du service de police de Woodstock et certains de leurs membres m'ont aidé à présenter le projet de loi. Je remercie également diverses associations de policiers de tout le pays qui ont participé aux consultations et qui ont envoyé des lettres d'appui au projet de loi.

En ce qui concerne les organismes communautaires, je remercie Cait Alexander, la fondatrice d'End Violence Everywhere, le One By One Movement et l'Oaks Revitalization Association, ainsi que Megan Walker, Debbie Henderson, C Trang, Scott Weller, Krissy Jennings et d'innombrables autres victimes et défenseurs de leurs droits qui ont raconté leur histoire déchirante et qui nous ont de-

Affaires émanant des députés

mandé de présenter le projet de loi pour que les Canadiens puissent de nouveau vivre dans des rues sûres.

Ces rues sûres ne sont pas si inaccessibles. Nous avons encore en tête un monde où nos enfants pouvaient jouer dans la rue et où nos aînés pouvaient aller prendre un café avec leurs amis et parler du bon vieux temps, alors que les parents pouvaient déposer leurs enfants à l'école sans s'inquiéter de leur sécurité. À l'époque, les collectivités du pays étaient dynamiques, et nous n'avions pas à rester sur nos gardes. Les responsables de l'application de la loi étaient motivés et ils avaient l'appui de la Chambre et du Code criminel. Ils savaient que, s'ils faisaient leur travail, après avoir risqué leur vie, quelqu'un les soutiendrait pour garder les récidivistes violents derrière les barreaux.

Encore une fois, ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler une idée fantaisiste. Nous avons déjà eu droit à cela au Canada. Les rues étaient sûres. Par contre, lorsque le gouvernement libéral actuel est arrivé au pouvoir, il a présenté un projet de loi qui a perturbé le pays, qui ne tenait plus compte des droits des victimes et qui accordait la priorité aux droits des criminels. Nous l'avons constaté avec la loi issue du projet de loi C-75, quand les libéraux ont introduit le principe de la retenue, dont je parlerai plus tard dans mes observations. Selon ce principe, on disait littéralement aux juges qu'ils devaient libérer les accusés à la première occasion et selon les conditions les moins restrictives. Les libéraux ont présenté des mesures législatives comme le projet de loi C-5, qui a mis fin aux peines minimales obligatoires et qui a autorisé la détention à domicile pour certains des crimes les plus violents commis dans la société.

Mes collègues et moi avons parcouru tout le pays et nous avons rencontré des intervenants. Nous sommes allés aux quatre coins du pays, du Yukon jusqu'à la côte Est. Nous avons rencontré des familles et des victimes, et leurs histoires sont au cœur du projet de loi C-242, Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution. Après tant d'années, leurs histoires nous ont motivés à présenter un projet de loi dans un dossier dont les libéraux n'ont pas tenu compte.

Je tiens à parler d'une histoire que j'ai déjà racontée à la Chambre. Je sais que le ministre de la Justice a aussi rencontré cette famille et je tiens à l'en remercier.

• (1410)

Bailey McCourt, comme beaucoup d'entre vous le savent, a été tuée par son ex-partenaire, un homme qui, à peine trois heures après avoir été libéré sous caution, l'a traquée dans un stationnement public, à quatre kilomètres de là. Il a pris un marteau et lui a fracassé la tête. Elle a perdu la vie. Elle est partie. Bailey n'est plus parmi nous aujourd'hui.

J'ai parlé au bon samaritain qui lui a tenu la main en attendant les secours. Sa propre vie ne sera plus jamais la même. Il n'arrive pas à croire ce qui s'est passé ce jour-là. Il a perdu confiance dans notre système.

Debbie Henderson et la belle-mère de Bailey sont venues à Ottawa la semaine dernière pour témoigner devant le comité. Debbie nous a raconté d'autres histoires. Bailey était une mère attentionnée. Lorsque les amis et la famille de Bailey ont organisé une célébration de la vie en sa mémoire, ses enfants ont pensé qu'il s'agissait d'une fête pour leur mère et qu'elle rentrerait à la maison. Les enfants de Bailey pensent qu'elle est en vie. Encore aujourd'hui, ils sont convaincus que leur mère va revenir à la maison pour toutes ces célébrations et pour eux.

Affaires émanant des députés

Le plus difficile, c'est que nous savons que tous ces crimes entraînent non seulement des pertes de vie, mais aussi des effets dévastateurs sur un grand nombre de personnes: les membres de la famille immédiate, les voisins ou les étrangers qui se trouvent au mauvais endroit au mauvais moment, des collectivités entières ainsi que l'ensemble du pays. Le crime commis contre Bailey aurait pu être commis à l'égard de n'importe lequel d'entre nous. Elle a fait tout ce qu'il fallait, mais le système l'a laissée tomber.

Le même problème s'est manifesté dans la région de Peel. Je m'y suis rendu pour une assemblée publique. Flo Bellman et Paul Henderson ont raconté l'histoire de leur fille. C'était une histoire très similaire à celle de Bailey. Leur fille, Darian, a été agressée, elle aussi, par son ancien partenaire. Il a été arrêté, inculpé et libéré à cinq reprises. Après la cinquième fois, il a pris une arme à feu et a tué Darian.

Quand nous participons à de telles assemblées publiques, nous devons regarder ces parents dans les yeux. Nous devons être témoins de la souffrance dans leur regard et des larmes qui coulent sur leurs joues. Quand ils racontent leur histoire avec tant de force, ce n'est pas parce qu'ils pensent que leurs proches vont revenir. C'est parce qu'ils implorent notre aide. Ils ne veulent pas qu'une autre fille se fasse tuer par un récidiviste. Je suis sûr qu'il y a beaucoup de parents dans cette enceinte, et un tel drame pourrait arriver à n'importe lequel de nos enfants.

Pour ce qui est de l'extorsion, nous avons constaté qu'elle connaît une hausse fulgurante partout au pays. L'année dernière, à Edmonton, il y a eu une affaire d'extorsion de grande envergure. Plusieurs immeubles ont été incendiés et des coups de feu ont été tirés. Les policiers ont fait leur travail et ont arrêté l'individu, qui a été inculpé pour ces actes d'une violence inouïe. Ils l'ont arrêté, l'ont fait comparaître devant un juge et, à cause des politiques libérales de mise en liberté sous caution, il a été relâché. Dès sa libération, l'homme a fait ses valises, a pris l'avion et a quitté le pays.

Cela montre combien il est facile pour les criminels de mener leurs activités dans nos collectivités. Les lois libérales sur la mise en liberté sous caution n'ont aucun effet dissuasif. Elles sèment plutôt le chaos au pays. Je sais que les libéraux ont présenté le projet de loi C-14 et je tiens à les féliciter pour une chose: ils admettent enfin que cette vague de criminalité a été causée par leurs politiques et leur inaction. En effet, les libéraux admettent dans leur communiqué de presse que, sous leur gouverne, les crimes violents ont énormément augmenté dans nos collectivités. Je les félicite de l'admettre.

Les conservateurs accueilleront toujours favorablement les modifications du Code criminel qui protègent les familles. Le projet de loi des libéraux est peut-être un pas dans la bonne direction, mais il ne règlera pas le problème. Les libéraux mettent des diachylons sur des blessures par balle qui nécessiteraient plutôt des traitements et des soins.

• (1415)

Nous devons apporter des changements importants au système. Nous ne pouvons pas nous contenter de faire des séances de photos en espérant que le problème disparaîtra. C'est pourquoi notre plan, la Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution, vise à apporter des changements systémiques aux lois libérales sur la mise en liberté sous caution.

Premièrement, le principe de la retenue dont j'ai parlé plus tôt aujourd'hui, celui qui permet aux récidivistes violents d'être libérés à

la première occasion et aux conditions les moins restrictives possibles, doit être éliminé complètement. Il doit disparaître. Dans leur projet de loi, les libéraux apportent des retouches mineures à ce principe en ajoutant quelques exceptions à la règle, mais il existe toujours. Il s'agit toujours de la considération primordiale des libéraux en ce qui concerne la mise en liberté sous caution.

Dans le cadre de mes recherches pour mon projet de loi, j'ai passé environ 15 heures à observer les délibérations du tribunal des mises en liberté sous caution. Les juges de paix invoquaient le principe de la retenue, puis ils libéraient les délinquants. Pendant que j'observais les délibérations du tribunal, pas un seul récidiviste violent ne s'est vu refuser la mise en liberté sous caution.

Ma loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution abrogerait le principe de la retenue et elle instaurerait comme considération primordiale le principe de la sécurité publique. C'est là que les libéraux ont fait un copier-coller, ce que j'admire. Je pense que, parfois, se faire imiter est une excellente façon de savoir qu'on fait quelque chose de bien.

Le projet de loi créerait une nouvelle catégorie d'infractions dites majeures, qui engloberait certains des actes criminels violents les plus extrêmes perpétrés dans nos communautés, comme les tueries, la violation de domicile avec agression, le détournement de véhicule avec violence, l'extorsion, la traite de personnes et le trafic de drogue. De plus, toute attaque contre un premier intervenant, qu'il s'agisse d'un policier, d'un pompier ou d'un ambulancier paramédical, serait considérée comme une infraction grave dont il faut tenir compte avec sérieux avant d'accorder la liberté sous caution.

Nous inverserions le fardeau de la preuve, de sorte qu'il appartiendrait à l'accusé de justifier sa mise en liberté au juge, au juge de paix ou à l'agent de la paix, et non l'inverse.

En outre, nous resserrerions les normes d'évaluation des risques au regard de la mise en liberté sous caution. À l'heure actuelle, pour évaluer les risques, les libéraux évaluent s'il y a une « probabilité marquée » que le prévenu récidive. Mon projet de loi réduirait ce critère à « raisonnablement prévisible ». Une personne raisonnable croirait-elle probable que l'accusé récidive compte tenu de ses antécédents et de toutes conditions antérieures de liberté sous caution? Cette modification abaisserait le seuil et clarifierait le critère de manière objective.

Le projet de loi modifierait également le Code criminel pour obliger les juges à examiner les antécédents criminels de la personne. À l'heure actuelle, ils n'y sont pas tenus. Nous inscririons cette obligation dans la loi.

De plus, nous rendrons la tâche plus difficile aux récidivistes violents en nous attaquant à la récidive. Si une personne a été déclarée coupable de l'une des infractions majeures au cours des 10 dernières années, qu'elle a été accusée de nouveau, qu'elle a été libérée une troisième fois, puis qu'elle commet une autre infraction, elle ne pourra pas être libérée sous caution à moins qu'un juge d'une cour supérieure examine son dossier.

Nous allons également abolir la mise en liberté sous caution après la détermination de la peine pour les actes criminels. Le meurtrier de Bailey McCourt avait déjà été reconnu coupable. Il était coupable aux yeux de la loi. Il n'aurait pas dû être en liberté. La prochaine fois qu'une personne est reconnue coupable d'un acte criminel, elle ne devrait pas être libérée sous caution tant qu'un intervenant autre qu'un tribunal ordinaire ne se sera pas penché sur le dossier.

Par ailleurs, le projet de loi ferait en sorte que des criminels ne puissent pas se porter garants d'autres criminels. Les députés peuvent-ils croire qu'à l'heure actuelle, dans notre système, les membres du crime organisé peuvent se porter garants d'autres criminels? Cela n'a aucun sens. Nous interdirons qu'une personne déclarée coupable d'un acte criminel puisse être nommée à titre de caution. Personnellement, je crois que seule une personne de bonne moralité devrait pouvoir répondre de quelqu'un d'autre, en particulier d'une personne dont elle a la charge.

Par ailleurs, toute personne accusée d'une infraction qui n'est ni citoyen canadien ni résident permanent ou qui est résident temporaire doit remettre son passeport. Nous ne voulons pas risquer d'autres fuites comme nous en avons vu à Edmonton. Nous exigeons la présentation de rapports au Parlement chaque année. Les statistiques n'existent pas à l'échelle nationale. Nous voulons qu'il y ait une reddition de comptes.

Nos rues ne devraient pas être sûres seulement dans nos rêves ou dans un monde imaginaire. Elles doivent être la réalité au Canada. Grâce à la loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution, les récidivistes violents seraient mis derrière les barreaux, et les rues du Canada seraient de nouveau sûres.

• (1420)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, quand on propose des modifications au Code criminel, c'est important d'être sérieux dans sa démarche et de vérifier si chacune des modifications proposées est conforme à la Constitution. Si un projet de loi qui contient des mesures constitutionnelles est adopté, il sera annulé en cour. C'est donc une perte de temps et une perte de ressources et c'est décourageant pour les Canadiennes et les Canadiens.

De notre côté de la Chambre, nous avons proposé le projet de loi C-14, qui répond aux attentes en matière de sécurité publique et qui est conforme à la Constitution.

Si l'objectif de mon collègue conservateur est réellement d'améliorer la sécurité dans nos communautés, pourquoi cherche-t-il à promouvoir un projet de loi redondant et discutable sur le plan constitutionnel, plutôt que de nous aider à faire avancer le projet de loi C-14?

[Traduction]

Arpan Khanna: Monsieur le Président, notre projet de loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution est tout à fait conforme à la Constitution. Ce projet de loi visant à modifier le Code criminel propose des mesures ciblées, raisonnables et proportionnelles qui toucheraient un petit nombre de récidivistes violents. Je suis convaincu que notre projet de loi est conforme à la Charte.

Puisqu'on parle de conformité à la Charte, contrairement aux députés de ce côté-ci de la Chambre, qui défendent les droits des victimes et des Canadiens respectueux de la Charte, la Cour suprême a

Affaires émanant des députés

récemment rendu une décision qui met fin aux peines minimales obligatoires pour les infractions sexuelles commises contre des enfants. Le gouvernement est resté silencieux.

De ce côté-ci de la Chambre, nous allons invoquer la disposition de dérogation pour assurer la sécurité des Canadiens respectueux des lois et des enfants.

[Français]

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le Président, je comprends que le fait de perdre quelqu'un qui a été assassiné et de voir ensuite la personne qui a commis le crime obtenir sa libération conditionnelle est un sujet touchant et émouvant.

Comme mon collègue le sait et comme les faits le démontrent, il y a beaucoup d'individus qui sont actuellement détenus de manière arbitraire et qui attendent leur procès. Nos prisons sont actuellement pleines de personnes qui attendent l'issue de leur procès. Avec la solution que nous propose notre collègue, il va peut-être manquer de places.

La question que je veux poser à mon collègue est la suivante. Ne serait-il pas le temps de moderniser le processus et toutes les étapes de la libération conditionnelle? N'est-il pas temps de travailler sur ce processus très précis?

[Traduction]

Arpan Khanna: Monsieur le Président, je suis d'accord. Nous avons le temps de moderniser notre système de justice, mais il est important que nous modernisions le Code criminel pour défendre les droits des Canadiens respectueux des lois.

En ce qui concerne la capacité de nos prisons, il est important que tout le monde comprenne que ce projet de loi cible les récidivistes violents. Voici quelques faits. À Kelowna, 15 personnes ont commis à elles seules 1 500 crimes en une seule année. À Vancouver, 40 personnes ont commis à elles seules 6 000 crimes en une seule année. Si on emprisonne ces récidivistes violents, il y aura moins de cas de récidive dans le système de justice pénale.

Notre objectif est de sévir contre les récidivistes violents. Comme toujours, il y aura la présomption d'innocence, et on laissera les tribunaux faire leur travail.

Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour son travail à l'égard du projet de loi.

Je veux lui donner une autre occasion de parler de quelque chose qu'il a mentionné dans son intervention. Il a dit qu'il était trop tard pour les proches des victimes, sauf que ce n'est pas pour ça qu'ils se battent: ils se battent pour la prochaine famille. Ils ne veulent pas qu'une autre famille vive ce qu'ils ont vécu.

Il pourrait sans doute nous en dire davantage à ce sujet.

Arpan Khanna: Monsieur le Président, nous avons tous vu les choses qui se sont produites. Nous avons vu les grands titres dans les médias, les messages sur les réseaux sociaux et les cris d'alarme. Les grands titres semblent sortis de films hollywoodiens.

Affaires émanant des députés

Des familles sont détruites. Parfois, la personne tuée est la seule qui touche un revenu. Parfois, cette personne est la seule qui prend soin des enfants. Il n'y a pas que les histoires que nous souhaitons présenter, il y a les sentiments et les émotions qui les accompagnent. Pour les membres de la famille de Bailey, la vie s'est complètement écroulée. Aucun d'entre eux ne va bien en ce moment. Il en va de même pour les autres victimes.

Les conservateurs racontent ces histoires pour ouvrir les yeux des députés et leur rappeler que nous sommes à la Chambre pour assurer la sécurité des Canadiens. C'est une de nos principales responsabilités. Nous voulons aussi veiller à ce que le Code criminel tienne compte de ces changements.

Je remercie toutes les victimes qui ont eu le courage de prendre la parole pour raconter leur histoire. Grâce à leurs récits et à leurs efforts, nous trouverons la solidarité nécessaire pour changer les choses dans notre pays.

• (1425)

Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, partout au Canada, nos concitoyens, notamment ceux de ma circonscription, Scarborough—Agincourt, expriment leurs préoccupations au sujet des crimes violents, de la récidive et de la sécurité de leur collectivité. Ces préoccupations sont fondées sur des expériences réelles et sur le désir d'avoir un système judiciaire qui protège la population et assure le respect de la loi. C'est pourquoi je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-242, Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution, dans le cadre d'un débat national plus large sur le fonctionnement du système canadien de mise en liberté sous caution et sur ce qui peut être fait pour qu'il gère au mieux les risques, favorise la responsabilisation et maintienne la confiance dans l'administration de la justice.

Le projet de loi C-242, présenté par le député d'Oxford, propose un certain nombre de modifications au Code criminel et à la Loi sur le ministère de la Justice. Entre autres mesures, le projet de loi élargirait les dispositions relatives au renversement du fardeau de la preuve pour certaines infractions violentes, il limiterait la mise en liberté par les agents de la paix pour les crimes graves et il modifierait la norme utilisée lors des audiences de mise en liberté sous caution pour évaluer les risques.

Plus précisément, le projet de loi C-242 vise à faire de la protection du public un principe directeur dans toutes les décisions relatives à la mise en liberté sous caution. Il élargirait la liste des infractions pour lesquelles un accusé doit démontrer pourquoi il devrait être libéré, en ajoutant une série de crimes violents graves aux dispositions existantes en matière de renversement du fardeau de la preuve. Il empêcherait également les personnes accusées d'infractions graves, telles que l'homicide, l'enlèvement ou l'agression sexuelle, d'être libérées par un agent de la paix après leur arrestation.

De plus, le projet de loi propose que seul un juge d'une cour supérieure puisse accorder une mise en liberté sous caution à un prévenu accusé d'une infraction majeure si le prévenu avait été libéré à l'égard d'une autre infraction majeure, ce qui reflète les risques accrus liés à la récidive. Le projet de loi interdirait également que quiconque ayant été déclaré coupable d'un acte criminel au cours des dix années précédentes soit nommé à titre de caution et il assortirait la mise en liberté d'un prévenu qui n'est pas citoyen canadien de la condition que le prévenu remette son passeport.

Enfin, il abaisserait le seuil d'évaluation du risque en modifiant la norme afin qu'il soit tenu compte, non plus de la probabilité marquée de récidive, mais de ce qui est raisonnablement prévisible, et il exigerait que les antécédents criminels du prévenu soient pris en considération avant qu'une mise en liberté sous caution soit accordée.

La proposition du projet de loi d'accorder une importance primordiale à la sécurité publique par rapport aux autres principes de mise en liberté sous caution mérite un examen minutieux, et nous sommes déterminés à y procéder, mais nous ne pouvons pas adopter une approche réactive. Il faut trouver un juste équilibre.

En faisant passer la sécurité publique avant tous les autres facteurs, nous risquons de ne pas accorder l'attention voulue aux cas où le prévenu ne représente pas un danger pour la collectivité, mais peut présenter d'autres risques, comme un risque de fuite. Dans de telles circonstances, une perspective étroite pourrait paradoxalement mener à la mise en liberté de personnes qui devraient rester en détention tout en érodant les principes de longue date de la mise en liberté sous caution. De plus, comme la sécurité publique est déjà un motif de détention bien établi dans la loi en vigueur, la valeur que la proposition ajouterait au cadre existant n'est donc pas claire.

Les Canadiens s'attendent à ce que leur système de justice soit ferme, équitable et axé sur la sécurité. Ils s'attendent à ce que les personnes qui représentent une menace réelle pour autrui soient traitées avec fermeté et à ce que les victimes et les collectivités soient protégées. Le gouvernement partage ce désir. Il a pris et continuera de prendre des mesures énergiques et ciblées pour que le système canadien de mise en liberté sous caution réponde mieux aux risques posés par les récidivistes violents.

En 2024, le Parlement a adopté des réformes qui ont été appuyées à l'unanimité par les provinces et les territoires. Ces changements ont rendu plus difficile l'obtention de la liberté sous caution pour les personnes accusées d'infractions graves avec violence, en particulier celles impliquant des armes à feu ou d'autres armes. Ils répondaient à de véritables préoccupations au sujet de la sécurité des collectivités et répondaient directement aux préoccupations soulevées par les services de police et les dirigeants provinciaux et territoriaux de tout le pays.

Parallèlement, le gouvernement sait qu'il est essentiel de soutenir les premiers intervenants pour assurer la sécurité des collectivités. Les policiers, les ambulanciers paramédicaux, les pompiers, les agents correctionnels et les travailleurs de la santé font face à de la violence et à des dangers dans le cadre de leur travail quotidien. Dans le projet de loi C-3, le Parlement a pris des mesures pour protéger ceux qui nous protègent. Cette mesure législative a modifié le Code criminel afin de créer des peines plus sévères pour les agressions contre les travailleurs de la santé et les premiers intervenants. Elle a envoyé un message clair et sans équivoque: la violence contre les personnes qui servent nos collectivités n'est jamais acceptable.

• (1430)

Le projet de loi C-3 faisait aussi partie d'une approche plus générale qui reconnaît la complexité de ces défis. Il a renforcé le système de justice non seulement au moyen de sanctions, mais également grâce à la formation et à la sensibilisation, en veillant à ce que les juges, les agents de la paix et les fournisseurs de services aient les outils dont ils ont besoin pour intervenir efficacement tout en comprenant bien chaque situation.

Cependant, le travail du gouvernement ne s'est pas arrêté là. Le premier ministre a récemment annoncé que le gouvernement présenterait une nouvelle loi visant à renforcer les dispositions relatives à la mise en liberté sous caution pour les infractions liées au crime organisé, y compris le vol de voitures, la violation de domicile et la traite des personnes. Ces mesures sont conçues pour lutter contre les comportements à haut risque et répétés qui nuisent le plus à la sécurité et à la confiance du public.

Alors que le Parlement poursuit l'étude du projet de loi C-242 et de divers projets de réforme, il est important que nos débats demeurent fondés sur des données probantes, orientés vers la collaboration avec les provinces et les territoires, et axés sur l'objectif commun d'assurer la sécurité des Canadiens.

La sécurité publique et la confiance du public dépendent non seulement des lois que nous adoptons, mais aussi de la façon dont elles sont mises en œuvre, encadrées et appliquées. C'est pourquoi le gouvernement continue d'accorder la priorité à la collecte de données, à la transparence et à la reddition de comptes dans le système de mise en liberté sous caution, afin que nous puissions voir ce qui fonctionne, combler les lacunes et veiller à ce que le système respecte sa promesse de protection et d'équité.

Les forces de l'ordre continuent de jouer un rôle de premier plan à cet égard. Les services de police de tout le pays doivent gérer des dossiers de plus en plus complexes portant sur les armes à feu, le crime organisé et les comportements violents répétés. Le gouvernement fédéral continue de travailler en étroite collaboration avec des associations policières et avec ses homologues provinciaux pour veiller à ce que les policiers disposent des outils juridiques et des ressources opérationnelles dont ils ont besoin pour garantir la sécurité des Canadiens. Cette coopération est essentielle, car on ne peut assurer la sécurité publique en vase clos. Il est essentiel que tous les ordres de gouvernement coordonnent leurs actions et que les tribunaux, la police et les collectivités entretiennent une bonne communication.

Nous devons également reconnaître que la confiance du public dans le système de justice pénale est autant une question de visibilité que de résultats. Les Canadiens ont besoin de voir que justice est rendue, que les décisions en matière de mise en liberté sous caution sont fondées sur des faits, que les manquements sont punis et que les délinquants à risque élevé sont surveillés de près. La transparence de ces processus contribue à rétablir la confiance, qui est le fondement de notre système de justice dans son ensemble.

Les Canadiens méritent un système de justice qui allie fermeté et équité, et qui fait la distinction entre les personnes pouvant être prises en charge en toute sécurité dans la collectivité et celles qui ne le peuvent pas. Ils méritent d'avoir l'assurance que, si une personne représente un risque grave pour la sécurité publique, le système prendra des mesures rapides, décisives et efficaces. C'est l'approche que le gouvernement continue d'adopter.

Grâce à des mesures législatives comme le projet de loi C-3, les récentes réformes de la mise en liberté sous caution et l'annonce du premier ministre sur la réforme du système de mise en liberté sous caution, le gouvernement fait le nécessaire pour renforcer la sécurité publique tout en préservant les principes de justice qui font la réputation de notre pays.

Pour le gouvernement actuel, la sécurité publique sera toujours une priorité absolue. Les Canadiens n'attendent rien de moins. Durant l'examen des propositions de réforme, y compris celles dont

Affaires émanant des députés

nous sommes saisis aujourd'hui, nous devons continuer à travailler main dans la main pour que nos lois demeurent rigoureuses, justes et efficaces, de manière à garder les Canadiens en sécurité.

• (1435)

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, en démocratie, il y a des principes fondamentaux qui permettent de départager les vrais régimes démocratiques des États qui s'en réclament sans en être. L'État de droit repose sur des règles, des valeurs et des principes qui ne sont pas négociables.

L'air du temps, chez certains partis politiques, certains penseurs et certains chroniqueurs, est plus à la vengeance du système judiciaire qu'à une justice véritable. Il est parfois plus à la recherche de mentions J'aime dans les médias sociaux qu'à la recherche d'une paix sociale, humaniste et rigoureuse. L'air du temps conspu le dialogue, la modération et la recherche d'équilibre. Être noir ou blanc est payant pour certains. Être dans la nuance et dans la réflexion est vu comme une expression de la faiblesse des sociétés. Je ne me réclame pas de cette idéologie. Je le dis souvent, je suis partisane de la démocratie, du droit et de la justice.

Depuis des années, le Parti conservateur fait du millage sur la peur, la critique des institutions judiciaires. Son chef fait même des liens douteux et des amalgames inquiétants sur la séparation des pouvoirs. C'est donc sans surprise que nous constatons la volonté du Parti conservateur d'injecter une autre dose de populisme dans nos institutions avec ce projet de loi C-242.

Le Bloc québécois est attaché à plusieurs principes. Il est d'abord attaché à celui de la présomption d'innocence, qui est le fondement de notre système judiciaire et qui affirme que chacun est innocent jusqu'à preuve du contraire. Ce principe est clairement établi dans nos chartes, au paragraphe 11d) de la Charte canadienne des droits et libertés, ainsi qu'à l'article 33 de la Charte des droits et libertés de la personne, soit la charte québécoise. L'article 33 est ainsi libellé: « Tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce que la preuve de sa culpabilité ait été établie suivant la loi. »

Il est primordial de se prémunir contre toute tentative de nous faire retourner en arrière. Il est primordial de ne pas revenir à une époque où la justice était soumise à la vindicte populaire, aux débordements d'émotions et où elle n'était pas régie par des règles claires, impartiales et humaines. Toute brèche, aussi infime soit-elle dans ce principe, pourrait faire jurisprudence, et nous nous verrions soumis à un risque de voir notre État de droit et notre système de justice brimés et brisés.

La démocratie et l'État de droit reposent sur l'équilibre fragile entre la confiance des citoyens envers leurs institutions, la balance des volontés populaires et la raison. Nos démocraties sont déjà attaquées par des idéologies qui lui veulent du mal. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour voir ce qu'il en est. Notre responsabilité en tant que parlementaires est de nous assurer de maintenir cet équilibre entre respect des droits, confiance envers les institutions et opinion publique. Pour ce faire, il nous faut être précis, pédagogues et à l'écoute, non pas jouer dans un jeu populiste de bas étage, et non pas faire une analogie avec le baseball avec un sujet aussi important que la loi, la justice et la sécurité publique. Nos collègues conservateurs peuvent bien répéter sans arrêt « *three strike law* », ça ne change rien à la complexité du dossier.

Affaires émanant des députés

Je dis à mes collègues de l'opposition officielle que s'ils souhaitent des propositions lucides et concrètes en matière de lutte contre la criminalité, ils peuvent reprendre à leur compte les propositions du Bloc québécois. Nous proposons de créer un registre des organisations criminelles, comme cela se fait pour les organisations terroristes. Cela aurait pour effet de faciliter la preuve lorsqu'un crime est commis au profit d'une organisation criminelle. Nous proposons aussi de faciliter la saisie des biens en inversant le fardeau de la preuve pour éviter la dilapidation des avoirs lorsqu'un individu appartenant au crime organisé est arrêté. Nous proposons également d'interdire aux organisations criminelles de parader avec leurs insignes. À l'heure actuelle, les organisations criminelles défilent en toute impunité et font la promotion de leur organisation. Nous proposons enfin de créer une infraction précise pour criminaliser le recrutement de jeunes pour qu'ils commentent des infractions. Cette nouvelle tactique est devenue le modus operandi du crime organisé. Parce que cela ruine des vies et des familles, nous nous devons de sévir plus sévèrement contre ceux qui abusent de nos jeunes.

• (1440)

On comprendra que le Bloc québécois votera contre le projet de loi populiste du Parti conservateur. Nous allons toujours choisir d'être constructifs et démocrates, avant d'être démagogues. Notre engagement démocrate est, depuis toujours, à la base de notre projet national. Nous aurons toujours à cœur l'indépendance de nos institutions.

[Traduction]

Larry Brock (Brantford—Brant-Sud—Six Nations, PCC): Monsieur le Président, depuis que les libéraux ont formé le gouvernement en 2015, le pays a connu une augmentation constante et alarmante des crimes graves. Les crimes violents ont augmenté de 55 %, les homicides, de 29 %, les agressions sexuelles, de 76 %, les infractions commises avec une arme à feu, de 131 %, et l'extorsion, de 330 %, ce qui est énorme. Le problème vient des efforts inlassables du gouvernement pour donner la priorité aux droits et libertés des accusés au détriment de la sécurité des victimes et des collectivités.

En 2019, le gouvernement libéral a entrepris une réforme de la mise en liberté sous caution au pays en modifiant le Code criminel pour y introduire le principe de la retenue, qui a immédiatement enjoint aux juges et aux magistrats d'accorder la priorité à la libération de l'accusé à la première occasion et aux conditions les moins sévères possible. Contrairement à ce que prétendent les libéraux, ni la décision de la Cour suprême dans l'affaire Antic ni sa décision dans l'affaire Zora ne demandaient au gouvernement fédéral de modifier le Code criminel pour y ajouter le principe de la retenue.

Du point de vue d'un ancien procureur de la Couronne, la modification signifie que, peu importe la nature de l'accusation portée contre l'accusé et ses répercussions sur la collectivité ou la victime, peu importe le casier judiciaire de l'accusé, qui pourrait montrer une tendance à enfreindre les ordonnances du tribunal ou à être reconnu coupable plusieurs fois de la même infraction, et, surtout, peu importe le nombre d'ordonnances de mise en liberté sous caution antérieures auxquelles l'accusé peut déjà avoir été soumis, le gouvernement a enjoint aux juges et aux magistrats de libérer l'accusé.

C'est ainsi qu'a pris naissance le système de capture et de remise en liberté qui existe au pays, où des récidivistes violents passent régulièrement par le système de justice en promettant faussement de respecter les conditions de remise en liberté sous caution.

En 2022, le gouvernement a de nouveau affaibli le système de justice pénale et exposé les Canadiens à d'énormes risques en adoptant le projet de loi C-5. Malgré la position de longue date de la Cour suprême selon laquelle les peines minimales obligatoires ne sont pas nécessairement contraires à la Charte, le gouvernement libéral a abrogé les peines minimales obligatoires pour les crimes graves commis avec une arme à feu et les crimes violents. Il a autorisé la détention à domicile pour toutes les infractions liées à la drogue et aux crimes violents graves.

En 2023, après avoir entendu de nombreux intervenants s'exprimer sur la crise des vols de véhicules, le gouvernement libéral a présenté le projet de loi C-48, sa deuxième tentative de réforme du système de mise en liberté sous caution. L'un des principaux objectifs du projet de loi consistait à faire adopter un certain nombre de nouvelles dispositions relatives au renversement du fardeau de la preuve pour les infractions liées aux armes à feu et d'autres infractions graves avec violence. On prétendait essentiellement qu'il serait ainsi possible de maintenir en détention les récidivistes violents et que la sécurité des Canadiens s'en trouverait renforcée. C'est le contraire qui s'est produit : l'augmentation de la criminalité nous montre clairement que le projet de loi est un échec lamentable.

Au cours des quatre dernières années, nous avons entendu les premiers ministres de toutes les provinces et de tous les territoires, les chefs de police, les présidents des associations policières, les maires de tout le pays et plusieurs groupes de défense des droits des victimes demander au gouvernement de respecter sa principale priorité : assurer la sécurité des Canadiens et mettre en œuvre immédiatement une réforme du système de mise en liberté sous caution.

Quelle a été la réponse? David Lametti, l'ancien ministre de la Justice, a fièrement proclamé qu'il avait mené à bien la réforme de la mise en liberté sous caution. Il n'avait pas du tout conscience de la criminalité et du chaos partout au pays. David Lametti a ensuite été congédié, et le gouvernement a nommé Arif Virani. Ses premiers mots après sa prestation de serment ont été de rappeler aux Canadiens que leur impression que le Canada était moins sûr était purement subjective. Lui aussi a rappelé aux Canadiens qu'il avait mis en œuvre la réforme de la mise en liberté sous caution, grâce à l'adoption du projet de loi C-48.

Au cours de la 45^e législature, le ministre de la Sécurité publique nous a dit que le système canadien de mise en liberté sous caution était solide et fonctionnait comme il se doit. Plus tard, le ministre de la Justice a blâmé les provinces pour les problèmes liés à la mise en liberté sous caution et il a affirmé que le Canada n'était pas le far west. La même fin de semaine, des violations de domicile commises avec de la violence ont causé la mort de propriétaires.

Les Canadiens et les parties prenantes du pays ne pouvaient plus attendre. Selon un récent sondage Abacus réalisé en septembre dernier, 79 % des Canadiens estiment qu'il est trop facile pour les délinquants dangereux d'obtenir une mise en liberté sous caution. C'est précisément pour cette raison que mon collègue d'Oxford a présenté le projet de loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution. J'en profite pour souligner, malgré les fausses déclarations des libéraux, que les forces de l'ordre ont approuvé sans réserve le projet de loi et que c'est la meilleure occasion de rééquilibrer le système de mise en liberté sous caution afin de donner la priorité à la sécurité de la population plutôt qu'à la remise en liberté des récidivistes violents.

Que ferait le projet de loi? Son principal effet serait d'abroger le principe de retenue et de le remplacer par celui de sécurité publique et communautaire. Concrètement, cela mettrait fin à la culture de la remise en liberté par défaut, qui est à l'origine du fiasco entourant la mise en liberté sous caution au pays. La priorité est la sécurité des collectivités et des victimes, et non la remise en liberté des récidivistes violents. C'est là une caractéristique distinctive du projet de loi C-14, qui préserverait encore, à des degrés divers, le principe de retenue.

● (1445)

Le projet de loi crée également une liste d'infractions majeures qui entraîneraient une présomption de détention, qu'il y ait ou non inversion du fardeau de la preuve. Il empêcherait toute personne accusée d'une infraction majeure d'être mise en liberté après son arrestation par un agent de la paix.

Le projet de loi ajoute à la liste des infractions pour lesquelles il y a inversion du fardeau de la preuve plusieurs actes criminels avec violence, notamment les crimes commis avec des armes à feu, les infractions sexuelles, les enlèvements et la traite des personnes, la violation de domicile, l'introduction par effraction, le vol qualifié, l'extorsion et les incendies criminels.

Le projet de loi ajoute des garanties relatives aux cautions et aux non-résidents, qui sont complètement absentes du projet de loi C-14. Il interdit de nommer à titre de caution quiconque a été déclaré coupable d'un acte criminel dans les 10 ans précédant la date à laquelle l'ordonnance de mise en liberté est rendue. Il exige également qu'on tienne compte du statut de non-résident et des risques de fuite, et que les non-résidents soient tenus de remettre leurs passeports au moment de leur mise en liberté.

Une autre caractéristique importante de la Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution, c'est qu'elle ajuste l'analyse du seuil de risque en vertu des motifs secondaires de détention prévus à l'article 515 du Code criminel. Le critère actuel consiste à déterminer si la détention est nécessaire pour la protection et la sécurité du public, y compris celle des victimes ou des témoins, ou pour empêcher la perpétration d'une autre infraction criminelle en fonction de la probabilité marquée qu'un tel événement se produise. La jurisprudence a défini la « probabilité marquée » comme étant la probabilité réelle et importante qu'un résultat donné se produise. Les procureurs de la Couronne n'ont jamais considéré qu'il s'agissait d'un critère exigeant; ils demandaient souvent au juge de tenir compte du casier judiciaire du prévenu et de chercher les tendances en matière de condamnation pour la même infraction ou de violation d'une ordonnance du tribunal, comme la mise en liberté sous caution, la probation et les peines d'emprisonnement avec sursis.

La loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution abaisse ce seuil secondaire de « probabilité marquée » à « raisonnablement prévisible » dans l'évaluation du risque de récidive ou d'entrave à la justice.

Nous avons tous entendu parler du meurtre tragique, mais évitable, de Bailey McCourt, une jeune mère de Kelowna qui, en plein jour, a été battue à mort avec un marteau par son ex-mari. Elle a été assassinée quelques heures à peine après la condamnation de celui-ci pour voies de fait et menaces. Il avait été libéré sous caution en attendant son jugement, avec la condition évidente de ne pas entrer en contact avec Bailey.

Le projet de loi C-242, Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution, prévoit l'expiration de la mise en liberté provi-

soire d'un prévenu déclaré coupable d'un acte criminel dans l'attente du prononcé de sa peine. La déclaration de culpabilité par un juge efface la présomption d'innocence garantie par la Charte. Cette disposition de la Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution relève simplement du bon sens.

Le pays attend depuis longtemps une véritable réforme immédiate de la mise en liberté sous caution. Le gouvernement libéral est responsable de la situation chaotique dans laquelle nous nous trouvons. Pouvons-nous vraiment espérer qu'il apporte la solution alors qu'il a eu 10 ans pour renoncer à sa mentalité laxiste et se concentrer sur sa principale priorité, qui est la sécurité de tous les Canadiens? Les forces de l'ordre de tout le pays ont salué le projet de loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution comme une solution sensée pour assurer la sécurité des collectivités et des victimes, et veiller à ce que les récidivistes violents restent en prison, là où ils devraient être.

J'exhorte tous les parlementaires à mettre de côté leur idéologie politique et à donner la priorité à l'adoption du projet de loi C-242, Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution. Comme je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre et ailleurs, y compris dans des assemblées publiques partout au pays, d'un océan à l'autre, la sécurité des collectivités et des victimes ne devrait pas être un enjeu partisan. Adoptons le projet de loi.

● (1450)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, renforcer la sécurité dans nos communautés est un pilier de notre plateforme libérale.

Six mois après l'arrivée au pouvoir de notre nouveau gouvernement, on peut voir que nos engagements se sont traduits par une série de mesures concrètes, comme le témoigne notre budget déposé plus tôt cette semaine.

Lors de la campagne électorale, nous avons promis aux Canadiennes et aux Canadiens que ce nouveau gouvernement ferait de la réforme des lois sur la mise en liberté sous caution et du renforcement des peines une priorité. C'est exactement ce que nous faisons avec le projet de loi C-14, par exemple.

De notre côté de la Chambre, nous adoptons une approche responsable et constructive. Nous nous assurons que les modifications proposées au Code criminel sont conformes à la Constitution. Lorsque ce n'est pas le cas, si le projet de loi est adopté, il sera ensuite invalidé par les tribunaux. Cela crée une perte de temps et une perte de ressources, en plus de décevoir les Canadiennes et les Canadiens. Ce n'est pas quelque chose à faire.

Lorsqu'on regarde le projet de loi C-242, nous nous posons de sérieuses questions à savoir si nos collègues de l'opposition officielle ont réellement pris le temps d'en faire une analyse constitutionnelle. Si l'objectif de mes collègues est réellement d'assurer des collectivités plus sûres, je me questionne à savoir pourquoi ils font la promotion d'un projet de loi redondant qui crée de la confusion et des risques constitutionnels, plutôt que de travailler sur la mise en œuvre du projet de loi C-14.

Affaires émanant des députés

Je vais profiter des prochaines minutes pour expliquer pourquoi le projet de loi C-14 est un pas dans la bonne direction pour rendre nos communautés plus sécuritaires, comme nous sommes engagés à le faire au cours de la campagne électorale. Le projet de loi C-14 propose une réforme en profondeur du système canadien de mise en liberté sous caution et de la détermination des peines comptabilisant plus de 80 modifications ciblées. C'est un travail de fond qui va répondre aux attentes de la population. Il y a des modifications au Code criminel, à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et à la Loi sur la défense nationale.

Pour ce qui est de renforcer le système en liberté sous caution, le projet de loi C-14 va créer de nouveaux renversements du fardeau de la preuve pour les crimes graves et violents. Cela veut dire que, pour ce type de crime, la libération sous caution ne va plus être la norme. La détention va devenir le point de départ et l'accusé va devoir prouver pourquoi il devrait être libéré sous caution. Cela concerne des crimes qui sont un fléau dans notre société. Je pense notamment aux vols organisés d'automobiles. Dans les dernières années, on a vu des personnes parties en vacances se faire voler le véhicule qu'ils l'ont laissé à l'aéroport. On ne devrait pas craindre de savoir si on va retrouver son véhicule ou non en revenant au pays. Nous allons donc serrer la vis de la mise en liberté sous caution des gens qui s'adonnent aux vols organisés d'automobiles.

Nous allons aussi serrer la vis pour les entrées par effraction dans les domiciles. Les gens devraient se sentir en sécurité lorsqu'ils sont chez eux. Il sera plus difficile pour les gens qui s'en prennent à ceux qui sont dans le confort de leur foyer d'obtenir une mise en liberté sous caution. C'est la même chose pour les gens qui s'adonnent à la traite et à la contrebande des personnes. Les gens qui exploitent des personnes vulnérables devraient avoir plus de difficulté à obtenir une mise en liberté sous caution et c'est ce que nous faisons avec le projet de loi C-14. Cela concerne aussi aux crimes comme les agressions violentes, les agressions sexuelles et l'extorsion violente. Pour ces crimes, il sera plus difficile d'obtenir une liberté sous caution au Canada. Je crois que c'est ce que la population attend de nous.

En outre, nous allons demander aux tribunaux de prendre en compte la présence d'allégations concernant de la violence aléatoire ou non provoquée. Disons que je marche dans la rue et que quelqu'un m'attaque alors que je n'ai rien fait d'autre que de me promener dans la rue, ce sera un facteur aggravant qui va être considéré à savoir si la personne doit être maintenue en détention dans l'attente d'être jugée. Ce sera la même chose si la personne accusée a un historique de violence entre partenaires intimes ou des antécédents de violence.

Nous allons aussi modifier les conditions de mise en liberté. Pour les gens qui sont accusés d'infractions liées au vol d'automobiles, au cambriolage, à l'extorsion et au crime organisé, les tribunaux vont devoir envisager d'imposer des conditions plus strictes, comme des couvre-feux, des restrictions géographiques et des ordonnances de non-communication. Pour ceux accusés de crimes d'extorsion ou de crime organisé, ce sera la même chose et il y aura des interdictions de posséder une arme.

Lorsqu'un tribunal évalue les motifs à savoir si on doit garder ou non une personne en détention en attente de son procès, il y a trois principaux motifs à examiner. D'abord, il faut s'assurer de la présence de la personne au tribunal. Cette personne présente-t-elle un risque de fuite? Ensuite, on doit assurer la protection du public. Si on remet cette personne en liberté, est-ce que cela cause un risque

pour la sécurité publique? Enfin, on doit maintenir la confiance du public envers l'administration de la justice. Ce dernier motif est très important. C'est pourquoi, avec le projet de loi C-14, nous allons apporter une modification pour exiger que les tribunaux tiennent compte du nombre et de la gravité des accusations en suspens.

● (1455)

Cela veut dire que, si une personne comparaît pour un crime alors qu'il y a plusieurs autres accusations en attente qui la visent, cela peut être un facteur qui fait qu'on la garde en détention pour s'assurer de conserver la confiance du public dans l'administration de la justice.

Aussi, le projet de loi C-14 prévoit des peines plus sévères pour différents crimes graves et violents. Il faut s'assurer que les peines qui sont imposées reflètent la gravité des infractions violentes des récidivistes. Lors de la campagne électorale, les gens nous ont demandé de revoir ces peines et c'est ce que nous faisons avec le projet de loi C-14, parce qu'il est important de renforcer la dissuasion avec des peines appropriées aux crimes commis.

Il va y avoir l'ajout de nouveaux facteurs aggravants, ce qui veut dire en fin de compte des peines plus sévères. On parle notamment des infractions commises contre des victimes qui sont des premiers répondants dans l'exercice de leurs fonctions. On peut penser aux policiers et aux pompiers qui mettent chaque jour leur sécurité à risque pour assurer notre protection; ces gens-là méritent d'être protégés. Si des crimes, comme des agressions, sont commis contre nos premiers répondants, les auteurs de ces actes se verront imposer des peines d'emprisonnement plus sévères.

En début de semaine, j'ai pris part à un cocktail de l'Association internationale des pompiers et j'ai eu la chance d'échanger avec plusieurs pompiers d'un peu partout au pays. Plusieurs d'entre eux m'ont dit qu'ils étaient très satisfaits de voir que cette mesure était incluse au projet de loi C-14. Ils ont dit que c'était un pas dans la bonne direction et qu'ils se sentaient pris en compte dans nos délibérations grâce à cette inclusion. Il est très important de s'assurer de la protection de nos premiers répondants.

Si l'accusé est un récidiviste violent ayant déjà été reconnu coupable d'une infraction avec violence au cours des cinq dernières années, cela constituera également un facteur aggravant. Si quelqu'un purge une peine, sort de prison et commet de nouveau un crime violent, il devra passer plus de temps en prison. C'est tout simplement logique.

Le vol à l'étalage organisé dans les commerces et magasins est désormais reconnu comme un facteur aggravant. Au sein des petites entreprises, des gens travaillent fort et se lèvent chaque matin pour gagner leur vie. Ces personnes méritent d'être protégées; elles ne méritent pas d'être cambriolées. En les protégeant mieux, nous leur envoyons le message que nous reconnaissons leur importance pour notre pays et pour notre économie. Si des individus commettent des crimes dans leurs commerces, qu'il s'agisse de vols à l'étalage ou d'activités liées au crime organisé, ils seront punis plus sévèrement.

C'est la même chose pour les infractions perturbant des infrastructures essentielles, notamment le vol de cuivre. Lorsqu'une personne vole le cuivre dans les lignes de transmission ou dans les tours, cela peut perturber des infrastructures essentielles. Je vais donner un exemple concret. L'été dernier, dans Restigouche, dans ma circonscription, une personne a volé du cuivre, et cela a fait que plusieurs tours cellulaires ne fonctionnaient plus. Une grande zone n'avait plus de couverture réseau. Si une situation s'était produite, cela aurait pu mettre la population en danger. C'est pourquoi il faut être plus sévère pour ce type de crime.

Nous allons également renforcer les types de peines applicables à certains crimes. Par exemple, pour les personnes reconnues coupables d'agression sexuelle grave ou d'agression sexuelle contre les enfants, l'assignation à résidence ne sera plus une option. Ces individus devront purger une peine d'emprisonnement. Je crois que la population canadienne s'attend à ce que de tels crimes soient punis très sévèrement. C'est une mesure que j'appuie sans équivoque, et elle est incluse dans le projet de loi C-14.

Le projet de loi C-14 s'inscrit dans une approche globale de lutte contre la criminalité mise de l'avant par notre gouvernement. Je pense au projet de loi C-12, qui va renforcer la sécurité à nos frontières et au projet de loi C-9, qui va renforcer la lutte contre les crimes haineux. Je pense à nos engagements qui se traduiront très bientôt par des modifications législatives pour mieux protéger les victimes de violence entre partenaires intimes. Je pense aussi à la stratégie antifraude, qui vise à mieux protéger nos aînés contre les crimes financiers. Il y a également les investissements annoncés dans le budget, ainsi que ceux consacrés à la prévention. Nous voulons sévir contre les crimes graves, mais nous voulons aussi les prévenir. C'est pourquoi nous investissons dans le logement, la santé mentale et le soutien aux jeunes pour renforcer la prévention.

Le projet de loi C-14 et l'ensemble des autres mesures que nous mettons en place démontrent que notre nouveau gouvernement libéral prend très au sérieux la lutte contre la criminalité. Parfois, j'ai l'impression que mes collègues d'en face voient la politique comme du théâtre. Ils proposent des mesures démagogiques comme le projet de loi C-242, qui ne passerait probablement même pas le test de la Constitution. De ce côté-ci, nous disons que, la sécurité dans nos communautés, ce n'est pas du théâtre, ce ne sont pas des enjeux de politiciannerie. C'est un enjeu sérieux qui mérite des mesures concrètes et constitutionnelles comme le projet de loi C-14.

● (1500)

Je crois que c'est un excellent projet de loi, notamment parce que nous avons été à l'écoute de la population, des provinces et des territoires. J'invite donc l'ensemble de mes collègues à travailler en collaboration pour adopter le projet de loi C-14 des libéraux plutôt que de continuer à promouvoir un projet de loi comme le projet de loi C-242

[Traduction]

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier les formidables habitants

Affaires émanant des députés

d'Abbotsford—Langley-Sud, que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre.

Je tiens à parler de la semaine importante qui approche, car nous soulignerons bientôt le jour du Souvenir. Je tiens à prendre un moment pour parler de l'importance de cette période et des raisons pour lesquelles le simple fait de porter un coquelicot a une portée symbolique très forte.

Le coquelicot est devenu un symbole du souvenir pour les hommes et les femmes qui ont servi notre pays avec grande fierté et qui continuent de servir dans nos forces armées. Ces héros ont donné leur vie pour que nous puissions vivre au Canada, un pays que nous sommes très fiers et honorés d'habiter. C'est grâce à leur courage, à leurs sacrifices et à leur engagement indéfectible envers notre pays que nous pouvons préserver la liberté, la démocratie et les valeurs que nous chérissons au Canada.

Porter un coquelicot, c'est plus qu'une tradition, c'est un témoignage de gratitude. C'est notre façon d'honorer le courage, la résilience et le dévouement des anciens combattants et des militaires en service actif. J'encourage tout le monde à porter fièrement le coquelicot afin de commémorer les sacrifices qui ont été faits pour notre pays et d'exprimer nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont servi et qui servent actuellement dans les Forces armées canadiennes.

Nous parlons aujourd'hui d'un sujet extrêmement important. J'ai fait une déclaration tout à l'heure sur une personne qui a été abattue à Abbotsford. Il faut réformer le système de mise en liberté sous caution et instaurer la justice au pays. C'est pourquoi le Parti conservateur a présenté à la Chambre le projet de loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution. Nous accordons la priorité au pays et à sa population.

Il faut que ça change. Les gens subissent ce problème depuis assez longtemps. Ils souffrent. Dans nos collectivités, des gens nous demandent, par exemple, pourquoi il n'y a pas de justice et pourquoi justice n'est pas rendue aux familles qui ont perdu un être cher.

Voir les membres d'une famille pleurer devant nous en nous disant que la personne qu'ils ont perdue n'avait rien fait me fend le cœur. Un garçon de 8 ans de Toronto a été abattu dans son lit pendant qu'il dormait. Qu'avait-il fait pour mériter ça? Voilà pourquoi le projet de loi est très important, et je compte bien continuer à parler de cette question.

[Français]

Le vice-président: La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée et l'affaire est reportée au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

Comme il est 15 h 3, la Chambre s'ajourne au lundi 17 novembre 2025, à 11 heures, conformément aux articles 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 15 h 3.)

Thompson	3615	Dabrusin	3620
La tarification du carbone		Les affaires autochtones	
Généreux	3615	Johns	3620
Chenette	3615	Lavack	3620
Généreux	3615		
Joly	3616	Recours au Règlement	
Konanz	3616	Déclarations de députés	
Zerucelli	3616	Holman	3620
Les finances			
Gunn	3616		
Chi	3616		
Gunn	3616		
van Koeverden	3616		
Les anciens combattants			
Malette (Bay of Quinte)	3616		
Casey	3617		
L'éthique			
Cooper	3617		
Bendayan	3617		
Cooper	3617		
Blois	3617		
Le logement			
Kuruc	3617		
Fraser	3617		
Les affaires autochtones			
Ross	3617		
Alty	3617		
Ross	3618		
Alty	3618		
Au	3618		
Alty	3618		
La santé			
Jivani	3618		
Chi	3618		
Jivani	3618		
Sidhu (Brampton-Est)	3618		
Bailey	3618		
van Koeverden	3618		
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté			
Deschênes-Thériault	3618		
Diab	3619		
Rempel Garner	3619		
Anandasangaree	3619		
Rempel Garner	3619		
Diab	3619		
Rempel Garner	3619		
Diab	3619		
L'environnement			
May	3619		
Champagne	3619		
L'économie			
Kronis	3620		
Alty	3620		
Le changement climatique			
Boulerice	3620		
		AFFAIRES COURANTES	
		Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-26	
		Ali	3621
		Les Comptes publics du Canada	
		Ali	3621
		La vérificatrice générale du Canada	
		Le vice-président	3621
		Les résultats ministériels 2024-2025	
		Ali	3621
		Réponse du gouvernement à des pétitions	
		Lamoureux	3621
		Les délégations interparlementaires	
		Lalonde	3621
		Loi modifiant certaines lois ayant trait aux prestations de pension du survivant	
		Johns	3621
		Projet de loi C-256. Présentation et première lecture	3621
		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	3622
		Pétitions	
		La sécurité publique	
		Mazier	3622
		Les espèces envahissantes	
		Mantle	3622
		La justice	
		Lamoureux	3623
		Les véhicules électriques	
		Kuruc	3623
		Les centres d'amitié	
		Johns	3623
		Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
		Lamoureux	3623
		ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT	
		Le budget	
		L'exposé financier du ministre des Finances	
		Motion	3623
		DeBellefeuille	3623
		Deschênes-Thériault	3624
		Ruff	3625
		Perron	3625
		Perron	3625

Leitão	3627
Deschênes-Thériault	3627
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	3627
Lavoie	3628
Mantle	3629
Deschênes-Thériault	3629
Johns	3629
Lamoureux	3630
Dzerowicz	3630
Rejet de l'amendement	3632

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution

Khanna	3632
--------------	------

Projet de loi C-242. Deuxième lecture	3632
Deschênes-Thériault	3635
DeBellefeuille	3635
Doherty	3635
Yip	3636
Gaudreau	3637
Brock	3638
Deschênes-Thériault	3639
Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	3641

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>